

mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 20 AOÛT 1971 81758 1758 758 16 gagnants de \$5,000. 128 gagnants de \$ 500. 1296 gagnants de \$ 100.

Le colonel Hugo Banzer Suarez, nouveau chef de l'Etat

Les rebelles prennent possession de La Paz

LA PAZ (AFP) - Le colonel Hugo Banzer Suarez, officier de cavalerie de 48 ans, assume depuis hier après-midi les fonctions de président de la république de Bolivie, en remplacement du général Juan José Torres, destitué samedi par une coalition des forces armées et de partis politiques.

La désignation du colonel Banzer Suarez a causé une énorme surprise dans le pays, car samedi soir la radio de Santa Cruz avait annoncé que le gouver-

nement de Bolivie serait assumé par un triumvirat composé par le général Jaime Florentino Mendieta et les colonels Andres Selich et Hugo Banzer Suarez.

Santa Cruz a été la capitale de la rébellion contre le régime de gauche du général Torres et pendant plusieurs heures capitale provisoire de la république.

On a peu d'éléments sur les circonstances de la désignation du colonel

Banzer Suarez comme chef de l'Etat. On sait seulement qu'il a fallu plusieurs heures de négociations entre les différentes factions composant la coalition gouvernementale pour arriver à sa désignation.

Selon certaines sources de La Paz, elle a été obtenue après une pression des forces armées qui ont jeté dans la balance tout le poids de leur combat contre le régime du général Torres.

Après avoir pris possession de ses fonctions, le colonel Manzer Suarez a annoncé qu'il avait formé un nouveau gouvernement, composé de membres de la Phalange socialiste, du Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR) et de militaires.

Voici, selon des sources proches du palais présidentiel, la liste des principaux ministres de ce nouveau gouvernement:

Affaires étrangères: M. Mario Gutierrez, président de la Phalange socialiste, un des chefs du mouvement qui a renversé le général Torres.

Intérieur: Colonel Andres Selich, commandant la division de Rangers de Santa Cruz. Il a dirigé l'offensive militaire qui a abouti au départ du général Torres. Le colonel Selich avait été commandant des troupes qui, en 1967, avaient combattu les guérillas d'Ernesto "Che" Guevara.

Défense: général Arnes Camacho, des forces aériennes boliviennes, commandant l'aviation sous les gouvernements des généraux Ovando et Torres.

Finances: M. Paul Lema Pelaez, dirigeant du MNR, ancien parlementaire et ancien ministre de l'intérieur du président Paz Estenssoro.

Travail: M. Ciro Humboldt Barrero, également dirigeant du MNR, ministre de l'intérieur dans le dernier gouvernement du président Paz Estenssoro.

Mines et pétrole: M. Carlos Zarate, membre du MNR.

Il n'y a pas eu de cérémonie de prise de possession du pouvoir par le colonel Banzer Suarez. Celui-ci a été simplement présenté comme nouveau président à la foule rassemblée sous le balcon historique du palais présidentiel.

Avant la brève allocution du nouveau président, le chef de la Phalange socialiste, M. Mario Gutierrez, et un dirigeant du Mouvement nationaliste révolutionnaire, ont pris la parole.

Le régime qui exerce désormais le pouvoir en Bolivie est placé sous le signe du nationalisme et de l'opposition résolue au communisme. De nombreux dirigeants politiques et syndicalistes se sont succédé devant les micros de la radio officielle pour l'affirmer et dénoncer "la voracité du monstre soviétique alimentée par le régime du général Torres".

Ce sentiment anti-communiste a trouvé ses premières manifestations hier matin avec la mise à sac du siège de certains partis de gauche par des groupes de membres des partis victorieux. Les domiciles de certains journalistes et dirigeants politiques ont également été bouleversés par ces groupes, malgré les appels à la tolérance et à l'oubli lancés par la radio.

Samedi, après plus de huit heures de sanglants combats dans divers quartiers de la capitale, les insurgés ont destitué le président Torres, un général qui avait milité dans des mouvements de gauche et qui s'était emparé du pouvoir le 7 octobre 1970 à l'issue d'un putsch militaire.

Le coup d'Etat de samedi est le 133e de l'histoire de ce pays fondé en 1825 par Simon Bolivar.

Dimanche matin, après une ultime attaque de l'aviation passée aux mains des rebelles, contre les positions du bataillon "Colorados", resté fidèle au général Torres et contre des étudiants réfugiés à l'université, les blindés du régime "Tarapaca" firent leur apparition sur le Prado, la principale avenue de la capitale.

Voir page 2: Bolivie



Les 25 prisonniers libérés par George Jackson ont subi les fouilles minutieuses des gardiens, samedi, après le massacre qui a coûté la vie à six personnes dont le fameux "Soledad Brother". On aperçoit ici les détenus dévêtus, couchés face contre terre sous la menace des mitraillettes. (Téléphoto AP)

Une tentative d'évasion à San Quentin: six morts

SAN QUENTIN, Californie (d'après AP) - Un visiteur, dont la police refuse de dévoiler le nom, a remis à George Jackson, l'un des fameux "Soledad Brothers", un revolver de calibre .38, samedi, à la prison de San Quentin, en Californie juste avant que ce dernier tente vainement de s'évader, provoquant un massacre qui lui a coûté la vie ainsi qu'à cinq autres personnes, dont trois gardiens.

Armé de son revolver, Jackson, selon les autorités de la prison, a d'abord libéré 27 autres accusés de meurtre qui se sont chargés de trancher la gorge à deux détenus et à trois gardiens, tous des Blancs.

Le leader noir a ensuite tenté de prendre la fuite en se dirigeant vers les murs extérieurs de l'enceinte mais il a été fauché par les balles des gardiens. Parmi les émeutiers se trouvaient les deux autres "Soledad Brothers", Fleeta Drumgo et John Clutchette.

Les trois "Brothers" attendaient leur procès pour le meurtre d'un gardien de San Quentin commis le 16 janvier 1970. Le frère de George Jackson, 17 ans, avait été tué le 7 août 70, dans l'attentat commis au tribunal de Martin, en Californie, alors que les accusés s'étaient emparés du juge comme otage. Trois suspects, dont Jonathan, ont été tués de même que le juge. La célèbre militante noire Angela Davis, attend en prison, depuis ce temps, son procès pour meurtre, complicité et conspiration. Elle a accueilli hier la nouvelle de la mort de George Jackson en disant qu'il fallait re-

Voir page 2: Une tentative

Quoique "repêché" par la Cour suprême

Ky refuse d'être candidat

SAIGON (AFP et AP) - Le vice-président Ky a refusé d'être candidat aux élections présidentielles, laissant le président Thieu comme candidat unique.

Le vice-président a également demandé au président Thieu de démissionner

lui-même et de laisser le pouvoir, comme le prévoit la constitution, au président du sénat. Celui-ci, M. Nguyen Van Huyen, aurait alors trois mois pour organiser de nouvelles élections présidentielles.

Pour la première fois, la presse a ap-

plaudi lorsque le vice-président Ky a annoncé sa décision de ne pas se présenter aux élections. Jamais une telle manifestation des journalistes vietnamiens n'avait été enregistrée.

Le vice-président Ky a annoncé sa décision de ne pas se présenter aux élections après avoir pris congé de l'ambassadeur Ellsworth Bunker, le visiteur de la dernière heure, qui venait, dans un suprême espoir, essayer de le faire revenir sur sa décision.

Cet entretien marquait l'échec total des efforts de l'ambassadeur des Etats-Unis qui, dit-on, avait affirmé il y a trois mois à Washington qu'il y aurait trois candidats aux élections.

Pour justifier sa demande de démission adressée au président Thieu, le vice-président Ky a déclaré: "Afin d'éviter une élection à candidature unique, je demande, en tant que vice-président, au président Thieu de consentir à un petit sacrifice et je lui propose à partir d'aujourd'hui que lui et moi démissionnions selon l'article 56, paragraphe trois et quatre de la constitution."

"Nous avons besoin d'un nouveau chef que le pays choisisse par des élections libres et démocratiques. Ce chef pourra ainsi rallier toute la population dans la lutte à laquelle elle doit faire face".

Voir page 2: Le général Ky

Un Oblat montréalais victime du coup d'Etat

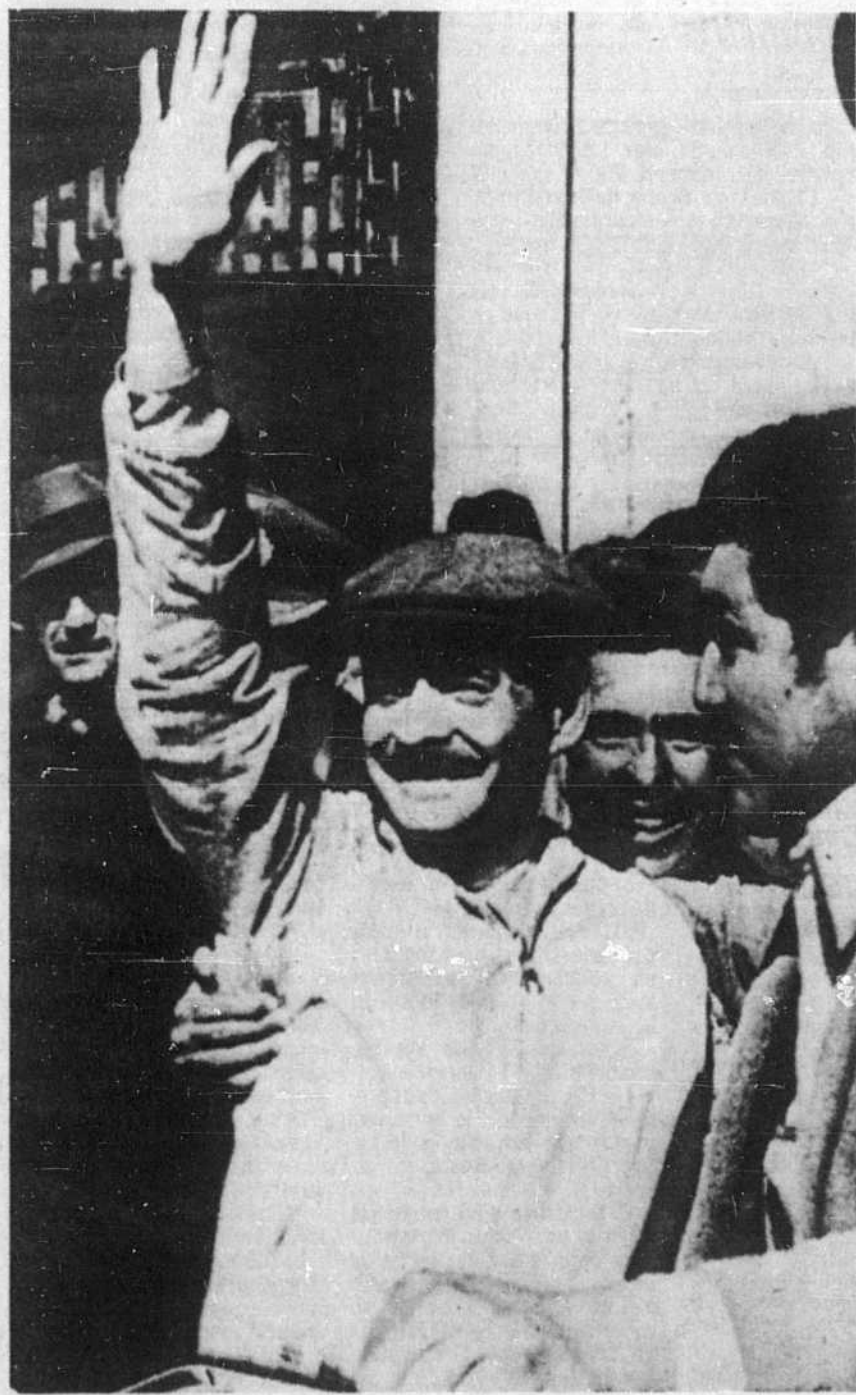
Une dépêche de l'Associated Press, en provenance de La Paz, rapporte qu'un prêtre canadien a été tué samedi soir, alors qu'il aidait un blessé lors d'un affrontement entre les unités militaires boliviennes dissidentes et les partisans du président Juan José Torres. Ce prêtre a été identifié comme étant le père Maurice Lefebvre, des Oblats de Marie-Immaculée.

Un porte-parole de la maison provinciale des Oblats, à Montréal, nous a déclaré au cours d'une conversation téléphonique que le père Lefebvre avait été expulsé de Bolivie, après les troubles

du début d'octobre 1970, en même temps que quatre autres prêtres, dont deux Jésuites, pour avoir épousé la cause des étudiants. Le père Lefebvre était professeur à l'université San Andres de La Paz depuis quelques années. Il était considéré comme faisant partie des fondateurs de la mission oblata en Bolivie, car il s'y trouvait depuis 1953, et la mission fut fondée en 1951, nous a dit le père Donat Lefebvre.

Le père Lefebvre était né en 1922, à Montréal, dans la paroisse Saint-Denis. Il était le fils de M. et Mme Alphonse

Voir page 2: Un Oblat



Le colonel Hugo Banzer Suarez, le nouvel homme fort de la Bolivie, salue ses partisans, devant le palais présidentiel de La Paz, peu après l'annonce du renversement du régime du général Juan José Torres (Téléphoto AP)

week-end sportif

Les Expos y vont de leurs 6ème et 7ème victoires consécutives, grâce à des triomphes de 4-3 et 6-3 sur San Francisco (page 13)

Les Jeux du Québec prennent fin en beauté à Rivière-du-Loup, malgré une petite anicroche de dernière heure (page 12)

Au golf, Weiskopf devance Jack Nicklaus à Philadelphie, et Wilf Homenuik bon meneur à Saskatoon (page 13)

Jackie Stewart répète son triomphe du Mont Tremblant dans la course Can-Am de Lexington (page 12)

La réunion du GATT, demain, ne servirait qu'à sonder les intentions de Washington

par Paul Loby, de l'AFP

GENEVE - Après l'échec du conseil des Six à Bruxelles, la première rencontre internationale, prévue jusqu'ici pour discuter des mesures de crise américaines sera celle du conseil du GATT, demain, le 24 août.

A l'ordre du jour de cette réunion figure essentiellement la décision unilatérale du président Nixon de frapper à partir du 16 août la plupart des importations aux Etats-Unis d'une surtaxe de dix pour cent.

Comme l'a d'ailleurs rappelé le gouvernement français dans son communiqué de mercredi dernier cette surtaxe est contraire à l'accord général sur les droits de douane et le commerce qui régit depuis 1947 le commerce international entre la plupart des pays, à l'exception notable de l'URSS et de la Chine.

L'accord du GATT reconnaît le droit à un Etat menacé de prendre unilatéralement des mesures de sauvegarde en cas de difficultés de balance de paiement, reconnues par le Fonds monétaire international. Mais en fait les seules mesures admises au titre du GATT sont le rétablissement provisoire et pour une durée précise de contingents quantitatifs d'importation. Il est vrai que les nations commerçantes, membres du GATT, n'aiment pas le contingentement, qui permet des pratiques discriminatoires envers tel ou tel pays. La mise en place d'une surtaxe sur les importations par les Etats-Unis est certes illégale pour le GATT, mais a l'avantage de ne pas être discriminatoire.

La surtaxe à l'importation avait d'ail-

leurs été utilisée, il y a quelques années, par la Grande-Bretagne pour des raisons similaires à celles des Etats-Unis. Toutefois, cette mesure prise par le président Nixon, si elle est discutée demain à Genève, ne saurait faire l'objet, selon le Gatt, de négociations bilatérales. Il serait vain pour tel ou tel pays de tenter d'obtenir un traitement de faveur. Tout au plus les Etats-Unis pourraient-ils exempter de cette surtaxe certaines positions tarifaires sur lesquelles un pays est principal ou unique fournisseur. Les exemptions, s'il y en a, sont comme la taxe elle-même, "erga omnes", c'est-à-dire doivent s'appliquer à tous les pays.

Mais la discussion qui s'engagera demain peut être utile pour divers pays:

Voir page 2: La réunion

radio / télévision

Le secrétaire du CRTC achète deux stations... et démissionne

par Gilles Constantineau

Le CRTC n'a plus de secrétaire. Le 9 août dernier, en effet, M. Franklin Delaney, qui occupait à ces fonctions extrêmement importantes depuis quelques mois à peine (officiellement du moins, car il les assumait quand même de façon presque totale, en qualité de secrétaire adjoint, depuis la création du Conseil), ne revenait de vacances que pour remettre sa démission.

Frictions? Désaccord? Mésestimation? Pas du tout, malgré les apparences. "Les choses s'étaient passées si rapidement", selon les mots mêmes de l'intéressé, que M. Delaney s'était trouvé pris de court: ayant, au début de l'été, pu examiner de loin la possibilité de se porter acquéreur de deux petites stations de radio dans deux localités québécoises, il s'était trouvé en juillet, au cours de ses vacances, plongé tête baissée dans une transaction qui s'était négociée à un rythme imprévisible. "Tout s'est fait en six semaines", explique Franklin Delaney.

De quelles stations s'agit-il? De CJSO, à Sorel, et de CJLM, à Joliette. Celle de Sorel existe depuis 25 ans, et celle de Joliette depuis 10 ans.

Ce sont des postes de petite en-

vergure: celui de Sorel n'a que 10.000 watts de puissance, et l'autre n'en a que 1.000. En fait, les deux appartenaient à la même entreprise, la société "Radio-Richelieu", et celui de Joliette n'a jamais été guère plus qu'une station répétitrice diffusant la même programmation que CJSO à Sorel. "Une chose, note le nouveau propriétaire, que les gens de Joliette n'aiment pas beaucoup."

Bien que sans concurrence locale, les deux stations semblent éprouver, depuis quelques années, une difficulté de plus en plus grande à résister, sur le plan de l'écoute, à la concurrence des grosses stations montréalaises des deux grandes chaînes québécoises de radio. Télé-Média et Radio-Mutuelle. Les deux localités ne sont en effet, l'une et l'autre, qu'à une cinquantaine de milles de la métropole.

Les territoires des deux postes possèdent toutefois une population considérable et fort bien nantie. Le potentiel conjoint de CJSO et de CJLM est en effet de 350.000 auditeurs. Le montant de la transaction, qui est de plus de \$300.000, ne semble donc étonner personne, du moins pas dans les milieux bancaires qui l'ont financé.

Franklin Delaney, qui est avocat et qui est originaire du Nouveau-Brunswick (il est Acadien), est aujourd'hui en possession du portefeuille complet des actions de Radio-Richelieu (à l'exception de quelques actions de qualification qui sont les unes au nom de son épouse, et les autres au nom de l'ancien directeur, M. Henri Olivier, de Sorel, qui reste administrateur de l'entreprise).

Il a opté pour le style local. "Je veux faire reculer les grandes stations montréalaises du marché local", déclare-t-il, mais ce projet n'a rien d'une sinécure. Tant sur le plan de l'équipement que sur celui du personnel, les deux stations semblent en effet plutôt démunies, particulièrement celle de Joliette dont tout le personnel ne se compose que de quelques personnes.

C'est à Joliette que M. Delaney entend installer ses bureaux: c'est à Joliette aussi qu'il habitera. Il vient de passer une semaine à (après un séjour de quelques jours à Sorel), prêtant l'oreille aux demandes de la population... et cherchant un coin à habiter.

Suite à ces prises de contact, ses premiers projets visent donc à

Voir page 2: Le secrétaire

suites de la première page

# Secrétaire du CRTC

Suite de la première page

donner à la population des deux localités "la radio la plus locale possible, collée le plus possible à la réalité locale". Les premières mesures concrètes tendront à doter les deux stations "de services décentés d'information".

Bien qu'il ait démissionné dès son retour de vacances (depuis lors, tous les documents du CRTC sont signés par un secrétaire "intérimaire"), M. Delaney reconnaît qu'il se pose "un gros problème d'éthique", mais un problème "insurmontable".

Efficace comme toujours, c'est sans délai qu'il soumettra, ces jours-ci, le dossier de la transaction à l'approbation... du CRTC. La requête sera sans doute entendue cet automne. Le secrétaire de l'orga-

nisme aura tout l'air de n'en avoir démissionné que pour lui demander une autorisation à laquelle il semblera inévitablement favorable, à priori.

Mais outre qu'il ait tout transigé sans intercessions occultes, Franklin Delaney répond, à la question d'éthique, que quelques années de fonctionnarisme ne peuvent quand même pas empêcher un citoyen d'investir, et à grands risques encore, dans l'entreprise privée.

Quoi qu'il en puisse être, une chose est certaine: c'est que l'expansion et l'évolution des deux stations se conformeront de façon impeccable à tous les règlements et à toutes les politiques du Conseil de la radio-télévision...

## LA RÉUNION

d'abord savoir si les Etats-Unis envisagent de maintenir cette surtaxe pour une période déterminée. On croit généralement que celle-ci serait assez longue. D'autre part, sonder les intentions américaines — et c'est sans doute le désir des Allemands, notamment pour connaître la contre-partie qu'exigerait l'Amérique pour supprimer la taxe; le taux de réévaluation des principales monnaies vis-à-vis du dollar ou l'abolition de certaines mesures freinant les exportations américaines.

Il est douteux toutefois que dès demain toutes ces questions puissent être évoquées même bilatéralement à Genève, par exemple entre Américains et Allemands et Américains et Japonais. Tout au plus, le conseil du GATT créera-t-il un groupe de travail chargé de suivre l'évolution de la situation au cours des semaines et sans doute des mois durant lesquelles cette surtaxe américaine, et complètement illégale au titre du GATT, sera en vigueur.

Après la réunion du Gatt, deux autres rencontres internationales chargées d'étudier les problèmes causés par les décisions américaines sont déjà prévues: les consultations des gouvernements de banques centrales dans le cadre de la Banque des règlements internationaux à Bale les 12 et 13 septembre, et une nouvelle réunion du conseil des Six à Bruxelles le 13 septembre. Ce n'est qu'après ces deux événements que l'on pourrait envisager une réunion à l'échelon ministériel du "groupe des Dix", pays les plus riches du monde: les Six (moins le Luxembourg), les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, le Canada et la Suède ainsi que la Suisse, toujours invitée comme observatrice, bien qu'elle ne soit pas membre du FMI.

Cette réunion se tiendrait à l'assemblée générale annuelle à Washington du Fonds monétaire international.

## UN OBLAT

Lefebvre, de la rue Notre-Dame. Ordonné prêtre en 1948, il avait enseigné au Séminaire oblat de Chambly avant de partir en mission dans les mines de la Bolivie.

## Bientôt une politique à l'égard des langues autres qu'officielles

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre des communications, M. Robert Stanbury, a bon espoir que le gouvernement fera connaître dans quelques mois sa politique culturelle à l'égard des groupes qui ne sont ni anglophones ni francophones.

Le ministre a précisé au cours de l'émission "Question Period", diffusée hier par les postes de la chaîne CTV, qu'il a déjà soumis au gouvernement des propositions tendant à favoriser la diversité culturelle au Canada, propositions qui s'inspirent des recommandations faites à ce sujet par la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Dans son quatrième volume, cette

## Nomination

M. Jean Paquet, de Québec, vient d'être nommé commissaire à la commission municipale du Québec.

Il était, depuis janvier dernier, directeur de l'expropriation pour la région de Québec pour les ministères de la voirie et des travaux publics. Il devait assumer cette fonction jusqu'à la création du ministère de l'équipement.

D'autre part, M. Paquet fut consultant et coordonnateur des recherches pour l'expropriation des terrains nécessaires à la création du parc national de Forillon en Gaspésie.

Le nouveau commissaire est né à Québec le 25 novembre 1923. Après ses études secondaires, il se spécialisa en courtage immobilier, en assurance et en évaluation.

Il entra au service du gouvernement du Québec en 1969 et fut nommé directeur du service de l'évaluation au ministère des travaux publics et responsable, entre autres, de la "banque d'information aux immeubles de l'Etat", principal outil permettant au ministère des finances d'établir les subventions versées aux municipalités en guise d'impôt foncier municipal.

La dépêche de La Paz mentionne que des témoins ont déclaré que le prêtre est accouru à l'aide du blessé au milieu d'une rue du centre de la ville et qu'il a été mortellement atteint d'une balle alors qu'il se penchait sur lui.

## LE GÉNÉRAL KY

Le vice-président a affirmé que sa décision avait été prise pour protester contre les "manoeuvres frauduleuses du président Thieu" qui, a-t-il dit, "a utilisé la cour suprême à ses fins. D'abord pour rejeter ma candidature puis, bien que je n'aie pas fait appel, pour me faire déclarer candidat officiel avec lui. M. Trung Vinh Le et moi-même, nous n'acceptons pas cette candidature," a ajouté le vice-président.

La proposition présentée par le vice-président Ky au président s'est appuyée sur les paragraphes 3 et 4 de l'article 56 de la constitution vietnamienne promulguée par le président Thieu le premier avril 1967.

L'article 56 prévoit le cas de démission du président et vice-président et stipule: "Au cas où les pouvoirs du président prennent fin dans l'année précédant la fin de son mandat, le vice-président assumera la présidence pour le reste du terme sauf en cas de procès contre le président".

"Si, pour quelque raison que ce soit, le vice-président n'est pas en état d'assumer la présidence, le président du sénat assumera ces fonctions pour une période qui ne dépassera pas trois mois afin de pouvoir organiser l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président pour un mandat complet."

La veille, le vice-président avait révélé qu'au cours de l'entretien qu'il avait eu samedi avec M. Ellsworth Bunker, l'ambassadeur des Etats-Unis "lui avait instamment demandé d'accepter d'être candidat dans l'intérêt même du peuple vietnamien."

Il a précisé qu'il avait aussi passé en revue avec l'ambassadeur la situation générale du pays.

"En dehors de cela, je ne sais pas quel a été le rôle de M. Bunker dans cette crise et je ne veux pas le savoir", a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis tiennent en effet essentiellement à ce que les élections présidentielles revêtent un véritable "caractère démocratique" à l'exemple des "démocraties occidentales". Ils souhaitent voir plusieurs candidats s'affronter, affrontement dont naturellement, le président Thieu sortirait en triomphateur comme l'expression de la volonté massive de la population.

Le vice-président Ky a accusé le président Thieu "de mépriser l'intérêt du peuple dans ses sombres machinations pour se maintenir au pouvoir."

Il a ajouté que, comme le "grand Minh" il possédait des documents et preuves sur les fraudes électorales et les pressions exercées dans le pays, notamment en faveur des candidats pro-gouvernementaux, en vue des prochaines élections législatives.

## UNE TENTATIVE

tenir ses larmes pour le jour de la victoire.

George Jackson, qui a passé onze années de sa vie en prison, étant âgé de 29 ans, il se considérait comme un prisonnier politique victime de discrimination et il était l'auteur de "lettres révolutionnaires" fort populaires dans les rangs des mouvements terroristes américains.

Après le massacre de samedi, les 2.000 prisonniers de San Quentin ont été fouillés et confinés dans leurs cellules jusqu'à la fin de l'enquête.

## BOLIVIE

Le président Torrès qui, à l'approche des blindés des troupes rebelles à son régime, avait abandonné le palais présidentiel dans la nuit, aurait demandé l'asile à la nonciature apostolique de La Paz.

Avant même qu'il ne quitte le palais présidentiel, le général Torrès semblait pourtant avoir encore quelque espoir de vaincre la rébellion. Il avait en effet adressé à la nation un message annonçant que la victoire était proche et demandait aux ouvriers, paysans et étudiants de prendre les armes et de se joindre aux milices populaires, affirmant que la rébellion serait écrasée si le peuple tout entier participait activement à la lutte. Et bientôt en effet, on annonçait de source gouvernementale que les rebelles étaient progressivement réduits.

Mais sept heures de combats sanglants, qui de source gouvernementale auraient fait une centaine de morts dans les rangs des rebelles, ont suffi pour que le régime du général Torrès succombe devant l'action combinée des forces armées et des civils du gouvernement nationaliste révolutionnaire de l'ex-président Victor Dez Estenssoro et de la Phalange socialiste révolutionnaire.

On apprenait hier soir que la gauche avait décidé de ne pas déposer les armes et de déclencher une lutte clandestine contre le nouveau régime.

Faisant de la propagande dans les quartiers populaires, les organisations de gauche appelaient les travailleurs à la grève générale à partir de minuit, hier soir.

Selon certaines sources, un commandement de la résistance, composé de dirigeants des organisations de travailleurs et d'étudiants, ainsi que de sous-officiers et de soldats, aurait été constitué quelque part dans le pays.

Le général Torrès ainsi que le commandant Ruben Sanchez font partie de ce commandement, disent certaines rumeurs.

## LIBRE OPINION

(suite à la page 4)

phénomène semblable caractérise le Cambodge où la langue de Molière se détériore à une vitesse inquiétante: le kmer a remplacé le français dans l'administration, en 1967, et l'enseignement sera complètement kmérisé dès 1973.

Avant de clore ce tour d'horizon trop bref, on pourrait ajouter qu'en Indonésie plus personne ne songe à conserver le néerlandais et que partout en Extrême-Orient les cultures occidentales doivent relever le défi de la pénétration commerciale et culturelle du japonais.

Ainsi que nous venons de le voir "beaucoup des peuples du tiers monde qui ont récemment accédé à l'indépendance politique reprennent leur langue nationale comme s'il s'agissait de leur être et du symbole même de leur souveraineté".

N'allons pas jusqu'à croire que l'anglais et le français vont disparaître de l'Afrique et de l'Asie dans un avenir rapproché: ce serait fausser le problème et croire que les nouveaux pays du tiers monde cherchent à s'isoler. Toutefois, il serait juste de penser que les langues internationales vont disparaître de la vie intime de ces nouvelles nations et que, dans l'avenir, elles occuperont la place qui leur revient: la communication avec le monde extérieur.

Certes, le Québec n'est pas le tiers monde. Très peu des caractères socio-économiques propres aux pays en voie de développement existent chez nous, du moins à une échelle comparable. Cependant, sur le plan politique, le Québec, comme la grande majorité des pays fraîchement émancipés, fait partie de l'ordre universel établi au siècle dernier par les puissances de l'Europe occidentale. Comme eux, il cherche une solution à cette situation qui ne semble plus satisfaire aux aspirations et aux exigences de l'homme contemporain.

Depuis la fin de la Révolution tranquille, la volonté d'être Québécois à part entière semble s'élever à travers notre langue natale. Par ailleurs, il est difficile de ne pas remarquer le rapport entre l'éclatement du mouvement d'adhésion à la langue joual au Québec et l'arrivée au pouvoir du gouvernement de l'honorable P. E. Trudeau.

Je n'ose m'aventurer plus loin dans une interprétation qui dépasse largement ma compétence mais j'inclinerais à croire que le joual constitue, présentement, une forme inconsciente de "résistance" face à la menace réelle de notre disparition prochaine.

Quoi qu'il en soit, à la lumière de ce qui précède, on peut dire que la promotion du joual au Québec apparaît comme un indice plus ou moins accentué d'une volonté populaire en réaction contre l'ordre centenaire et désuet de la Confédération canadienne et, plus que les hommes de lettres, ce sont maintenant les hommes politiques qui devraient s'inquiéter du phénomène.

## PROGRAMME

(Suite de la page 5)

- d) organisation des cours et des stages de formation et de perfectionnement en précisant le rôle de chacun (fédérations, conseils régionaux, éducation permanente du ministère de l'éducation, universités, cegep et éventuellement l'Institut national des loisirs et des sports) et publication d'un calendrier de tous les cours et stages offerts;
- e) financement gouvernemental des auberges de jeunesse et prolongement de l'expérience du premier réseau d'auberges de jeunesse et de centres d'accueil réalisés durant l'été 1970 dans les régions de l'Est du Québec, du Saguenay-Lac Saint-Jean et de la Côte-Nord;
- f) financement gouvernemental des camps et colonies de vacances et révision du projet de loi préparé en rapport avec ces camps;
- g) participation gouvernementale à l'établissement de camps vacances-familles;
- h) organisation permanente des Jeux du Québec;
- i) Centrale administrative

## GARÇONNET

(suite de la page 3)

des-Rapides a plongé tout un quartier dans l'inquiétude et l'émoi.

Sur la rive-sud, plus précisément à Saint-Hubert, des inconnus, dont la motivation reste confuse, se sont employés en fin de semaine, à crever et lacérer les pneus d'une trentaine d'automobiles dont les propriétaires, interdits, n'ont pu constater, hier matin, l'état "dégonflé" de leur auto. Une petite auto a même été déparée de ses quatre roues. Les dégâts sont évalués à \$135 par auto.

Les policiers font aussi enquête au sujet d'un squelette trouvé en bordure du fleuve près de Baieville, dans le comté de Nicolet. Ce sont des promeneurs qui ont fait la macabre découverte en fin de semaine. L'identité du mort n'est pas connue encore.

À Montréal, la guerre que mène sournoisement les sapeurs-pompiers contre les adeptes de la fausse alerte depuis la mort d'un de leurs collègues il y a quinze jours, survient à l'occasion d'une fausse alerte, a conduit à l'arrestation d'un maniaque de ce sport en fin de semaine. Il s'agit d'un jeune homme de 17 ans qui aurait à son actif une cinquantaine de fausses alertes. Il a été surpris par deux pompiers qui guettaient non loin d'une boîte d'alarme, angle Saint-Jacques et Guy.

Le tableau des diverses attaques à main armée dans la métropole pour cette dernière fin de semaine est aussi fort bien garni. Une dizaine de méfaits se sont produits rapportant à leurs auteurs des sommes variant entre \$500 et 75 cents. Un touriste de Chicago a dû ainsi remettre \$500 à ses agresseurs tandis qu'un humble citoyen a dû s'exécuter avec les 75 cents qu'il avait en poche. Deux messagers d'épicerie ont subi le même sort samedi tandis que des maisons privées et des établissements commerciaux ont été visités par les cambrioleurs.

## ACCIDENTS

(suite de la page 3)

sur sa motocyclette, près de Drummondville, à 4h du matin, hier. Le jeune homme habitait Drummondville;

— Caya, 28 ans, de Saint-Benoît, près d'Amos, a été victime d'un accident d'auto survenu à 6h15, hier matin;

— Jean-Paul Bateau, 1745 rue des Roses, le Gouver, s'est noyé samedi, vers midi, en tombant d'une embarcation en marche près de chez lui;

— André Brouillard, 21 ans, et Ghislain Brouillard, 17 ans sont morts tous deux dans une collision frontale survenue à 4h, hier matin, sur le chemin St-George de Windsor, comté de Richmond;

— Joseph Jacques, 43 ans, de Sainte-Marie de Beauce a été victime d'un accident d'auto sur la route 3, près de Sainte-Marie;

— Paulette Francis, 4 ans, de Barabois, comté de Gaspé, est morte sous les roues d'une auto qui faisait marche-arrière;

— Lorraine Tremblay, 19 ans, 450 rue Sainte-Catherine, à Jonquières, a trouvé la mort à la suite d'une embardée de sa voiture. L'accident s'est produit à 3h, hier matin, à Saint-Gédéon, comté du lac Saint-Jean.

## LOISIR

(suite de la page 3)

● Que la politique gouvernementale du Québec en matière de jeunesse s'élabore à partir d'un haut-commissariat à la jeunesse.

● Que le gouvernement considère prioritairement l'élaboration d'une politique en matière, d'une part, de loisirs et de sports, et d'autre part, d'une politique en matière de jeunesse, et leur consacrer les fonds nécessaires des prochains exercices financiers.

● Que les modifications administratives proposées soient effectives à compter du premier décembre 1970 et que la Loi du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche soit amendée en ce sens dès la prochaine session.

Le mémoire dresse ensuite un échéancier pour divers dossiers à compléter et trace un programme législatif en vue de la mise sur pied d'une "véritable politique québécoise du loisir et du sport, et de la jeunesse". Ce programme se termine sur une "loi créant le ministère du loisir (développement culturel)".

Dans son "épître" M. Duceppe pose une dernière question au premier ministre Bourassa: "Que sont devenues les nombreuses lettres du ministre L'Allier au secrétaire d'Etat, monsieur Gérard Pelletier, lettres dont vous avez reçu copies. Dans ces lettres était réclamée l'autonomie du Québec en matière de jeunesse, considérant que les actions jeunesse faisant partie de l'amalgame des politiques d'éducation, sociale et culturelle, d'où l'exclusivité de la compétence québécoise."

## POLICIERS

(suite de la page 3)

tout reconsidérer... mettre le droit de grève dans la balance avec la sécurité publique."

Le maire Neville a annoncé que le conseil municipal sera appelé dès ce soir à ratifier l'entente qui est intervenue au cours d'une réunion à laquelle assistaient M. Pace, M. Neville et ses conseillers, ainsi que deux représentants des policiers: John Maloney, président de l'unité locale 758 du Syndicat canadien de la fonction publique, et Manning MacIntyre, directeur national du même syndicat à Cap-Breton. Le maire Neville est convaincu que l'entente sera ratifiée par le conseil municipal ce soir.

Tant qu'ont duré les négociations amorcées en janvier dernier, le maire Neville a soutenu que la ville ne pouvait pas accepter les demandes des 56 policiers, car il ne pouvait être question d'augmenter les taxes. Mais en autant que le gouvernement provincial était disposé à donner plus d'argent à la ville, le maire de Sydney était prêt à accepter les recommandations d'un conseil de conciliation que les policiers avaient eux-mêmes entérinées.

L'entente prévoit que le salaire d'un agent de première classe sera de \$9.000 par année vers la fin de 1973. Il est présentement de \$6.500. La ville n'offrirait que \$7.960.

- a) établissement d'un réseau de plages publiques;
  - b) aménagement d'écoles populaires d'artisanat et d'art en collaboration notamment avec les centres de loisirs et les centres culturels;
  - c) organisation de voyages socio-éducatifs et culturels.
- 4- Programme législatif proposé en vue de la mise sur pied d'une véritable politique québécoise du loisir et du sport, et de la jeunesse:
- a) formation d'un comité de juristes pour faire la révision et la compilation des textes de loi en vigueur touchant de près ou de loin au loisir et au sport (selon un relevé fait par M. Donald Guay du ministère des richesses naturelles, on compte plus de trente (30) textes législatifs représentant
  - d) loi créant le Haut-Commissariat à la jeunesse;
  - e) loi concernant la compétence professionnelle des personnes occupant des fonctions-cadres dans le secteur du loisir et du sport;
  - f) loi protégeant les ressources naturelles prévues par les plans de développement, du loisir et du sport;
  - g) loi des équipements de loisirs culturels et sportifs;
  - h) loi des subventions aux municipalités, corporations et commissions scolaires pour fins de construction ou d'aménagement d'équipements de loisirs et de sports;
  - i) loi créant le ministère du loisir (développement culturel).

282 articles et sous-articles et administrés par treize (13) différents ministères dans le secteur du loisir et du sport au Québec;

b) loi sur les camps de vacances, villages de vacances, centres de plein air, auberges de jeunesse;

c) modification à l'actuelle loi du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche

Jean-Paul L'ALLIER  
Le 18 novembre 1970

## L'AFFAIRE

(suite de la page 4)

institutionnel (au moins aussi longtemps que les changements réclamés ne le sont pas simplement par une élite au détriment d'un ensemble dont le surmoi est constamment matraqué); dans l'enseignement des sciences de la religion, par exemple, il est légitime de préférer, à valeur scientifique réelle (pas nécessairement égale), le professeur qui

a la foi à celui qui ne l'a pas; de même, sans jugement sur les motifs subjectifs possiblement valables, voire issus de la plus profonde sincérité, d'un désengagement au célibat, entre professeurs à valeur scientifique réelle, il est légitime, au niveau de la sauvegarde de valeurs instrumentales à un moment historique, de préférer celui qui a respecté objectivement son engagement à celui qui a demandé d'en être dispensé; en d'autres termes, si le pape, ultime responsable de la communauté ec-

clésiastique, juge nécessaire la sauvegarde institutionnelle de certaines valeurs dans un contexte ecclésial donné, il est légitime pour l'archevêque, à la suite du pape, et n'excluant pas sa propre conviction, d'opter pour une orientation qui préserve, voire promeut ces valeurs (ceci dit de ma part sans aucune mésestime des personnes impliquées: il s'agit de valeurs au niveau institutionnel).


En terminant, j'espère bien n'avoir blessé personne, mais j'ai cru devoir faire valoir des points de vue légitimes et contribuer à clarifier une situation donnée.

(1) Je tiens à souligner ici que, comme dans toute période en évolution, cette situation est celle vécue dans une communauté donnée à un moment donné. Je souhaite personnellement une évolution qui clarifiera, au sein de l'ensemble de la communauté catholique, le statut ecclésial des prêtres dispensés de leur engagement.

B. DANDENAULT, prêtre vicariaire épiscopal à la Pastoral

# NOUS PRÊTONS SUR HYPOTHÈQUE

# TRUST GÉNÉRAL DU CANADA



## Sydney: les policiers gardent le droit de grève

SYDNEY, N.-E. (CP) — Le procureur général de la Nouvelle-Écosse, M. Leonard Pace, a déclaré que le droit de grève ne sera pas retiré aux policiers en dépit du vandalisme qui s'est installé au cœur de Sydney durant deux nuits à l'occasion de la première grève légale d'agents de l'ordre au Canada.

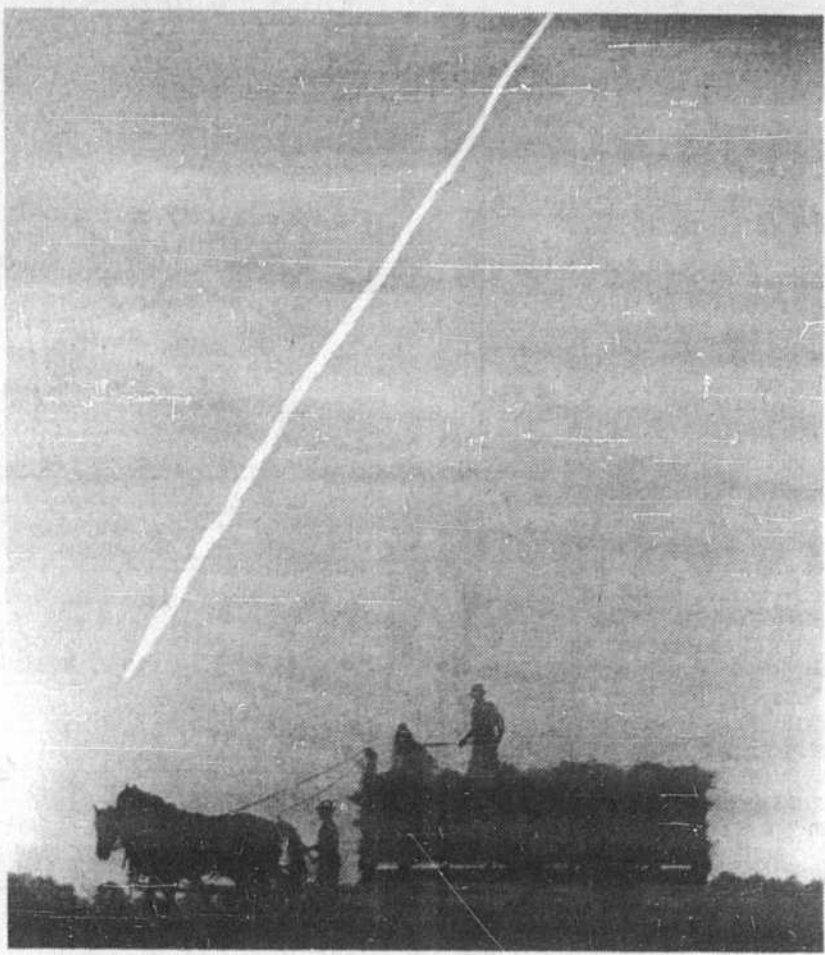
Les policiers sont d'ailleurs retournés au travail après que M. Pace, qui est également ministre du travail, ait annoncé que le maire de Sydney, M. Carl Neville, allait recommander au conseil municipal l'acceptation des demandes salariales.

Le retour des policiers à leurs postes a ramené la paix dans les rues de la ville en mettant fin au vandalisme des nuits de jeudi à vendredi et de vendredi à samedi, alors que la police ne s'occupait que des cas d'urgence.

M. Pace a déclaré qu'il serait prématuré de prendre une décision quant à l'abolition du droit de grève des policiers en se basant sur une seule grève.

"Mais si nous constatons que les grèves conduisent inévitablement à la mise en péril de la vie des citoyens, il faudra

(suite à la page 2)



Des siècles de technologie séparent cet avion à jet qui sillonne le ciel au passage et cette charette attardée dans un champ. Les deux se trouvent à quelques milles de distance, en même temps, c'est-à-dire à la tombée du jour près de Kitchener, en Ontario, où le photographe a voulu saisir cet outrage au temps. (Téléphoto CP)

## La politique du loisir

# Un ancien fonctionnaire reproche à Bourassa d'avoir désavoué L'Allier

Un ancien fonctionnaire, M. Pierre Duceppe, qui gagne maintenant sa vie en effectuant du travail à la pique, vient d'adresser au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, une "épître" dans laquelle il dénonce la "lenteur inefficace" du gouvernement actuel en matière de loisir.

M. Duceppe va plus loin dans sa lettre. Il reproche au premier ministre Bourassa d'avoir désavoué M. Jean-Paul L'Allier après lui avoir, au mois de mai 1970, confié la responsabilité du haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, et lui avoir demandé de soumettre le plan d'une politique du loisir et "même de déposer au conseil des ministres les documents pertinents".

"Pour des raisons qui n'ont jamais été expliquées à la population," écrit M. Duceppe au premier ministre Bourassa, vous avez désavoué le ministre Jean-Paul L'Allier en transférant le haut-commissariat au ministère de l'éducation, ce qui en fait était complètement l'opposé de ses recommandations. Cela malgré également le fait que le ministre des affaires culturelles, monsieur François Cloutier, appuyait les thèses du ministre L'Allier.

Dans l'intention sans doute de prouver son avancé, M. Duceppe incorpore dans sa lettre un document intitulé: "Mémoire au conseil exécutif du ministre responsable du haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports". Au bas de ce document apparaît le nom de Jean-Paul L'Allier et une date: le 8 novembre 1970.

Nous reproduisons d'ailleurs ce document en page 5, en regard de la lettre de M. Pierre Duceppe.

Pour la gouverne du lecteur, disons que le "mémoire L'Allier" résume la situation en signalant dès le début que: "en matière de loisirs et de sports, une bonne dizaine de ministères agissent ou interviennent directement ou indirectement sans tenir compte vraiment des programmes et des actions des autres ministères".

Le mémoire expose ensuite deux solutions possibles: 1) fusionner l'actuel haut-commissariat au ministère de l'éducation; 2) grouper, au ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, les secteurs loisir et sport du présent

haut-commissariat pour en faire le ministère du tourisme, du loisir et des sports, et transformer l'actuel haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports qui deviendrait le haut-commissariat à la jeunesse.

Les maints avantages de l'une et l'autre solutions sont énumérés dans le document. Néanmoins, la première recommandation du "mémoire L'Allier" est "que le haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, dans sa forme actuelle, ne soit pas intégré au ministère de l'éducation".

Bref, ce que le "mémoire L'Allier"

## OXFAM

# Cesser toute forme d'aide au Pakistan

TORONTO (CP) — Plusieurs personnalités importantes de la scène internationale ont signé une déclaration demandant aux gouvernements intéressés de cesser toute aide militaire et économique au Pakistan.

Participant à une réunion spéciale d'OXFAM, un organisme international d'entraide, des délégués du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de divers pays d'Asie, ont signé, samedi à Toronto, une déclaration faisant part de leur inquiétude devant les événements du Pakistan.

Les signataires de la déclaration affirment que la "guerre civile qui a résulté du mouvement d'indépendance lancé par le cheikh Rahman constitue un des plus grands désastres de l'histoire".

En plus de la cessation de toute aide au Pakistan, les délégués d'OXFAM demandent la création immédiate d'un programme de secours pour les Pakistanais orientaux. Ce programme devrait être dirigé par les Nations unies.

Les signataires de la pétition ont également

recommandé d'une façon positive c'est ceci:

● Que l'enseignement de l'éducation physique et le sport scolaire continuent d'être la responsabilité du ministère de l'éducation.

● Que le haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports soit rattaché, pour la réalisation d'une politique gouvernementale de loisirs et de sports, à l'actuel ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche qui deviendra le ministère du tourisme, du loisir et des sports.

(suite à la page 2)

lement demandé à leurs gouvernements respectifs de partager avec l'Inde les frais encourus à la suite de l'exode des réfugiés bengalis vers ce pays.

Les gouvernements sont enfin invités à intervenir pour sauver la vie du cheikh Mujibur Rahman qui est actuellement emprisonné au Pakistan.

La conférence de Toronto s'est tenue sous la présidence du professeur canadien Hugh Keenleyside, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies.

Parmi les signataires de la déclaration, on note: le général J.N. Chaudhuri, ancien commandant en chef des forces armées de l'Inde et ancien haut commissaire de ce pays au Canada; Bernard Braine et Judith Hart, députés au parlement britannique; Hurul Hassan, député au parlement de l'Inde; Chester Ronning, diplomate canadien à sa retraite; le révérend Ernest Long, secrétaire du conseil général de l'Église unie du Canada; Thomas A. Dine, assistant du sénateur américain Frank Church et Niall MacDermot, secrétaire général de la Commission internationale des juristes.

## L'intégration des corps policiers

# M. Saulnier presse Québec de dire oui ou non...

Les délais sont devenus intolérables et le gouvernement québécois doit dire oui ou non au projet d'intégration des forces policières présenté par le conseil de la Communauté urbaine de Montréal.

C'est ce qu'a déclaré le président du comité exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier, qui était interrogé à l'émission "Les Affaires municipales", hier sur les ondes de CKAC.

"Ce qui est important, a-t-il dit, c'est de connaître la réponse du gouvernement. Un non à l'intégration vaut mieux qu'un refus de répondre."

"Le conseil des ministres peut ratifier ou refuser notre projet d'intégration des forces policières. Ce qui devient de moins en moins acceptable c'est l'attente et l'incertitude."

Le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, avait déclaré lors de la dernière séance du Conseil de la CUM que le projet mis de l'avant par la communauté n'était pas "tout à fait légal", "pas tout à fait conforme" à la loi de la CUM.

Il avait de plus ajouté qu'en l'absence du ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, actuellement en vacances, le gouvernement ne pouvait donner une réponse définitive au projet d'intégration des forces policières de la CUM.

Si le gouvernement continue à prolonger les délais, le projet de la CUM deviendra, selon M. Saulnier, irréalisable. A titre d'exemple, il a mentionné la clause du règlement qui demande au nouveau directeur de présenter un plan d'organisation avant le 15 novembre.

"C'est évident, a-t-il ajouté, que si le directeur du corps policier unifié n'est nommé qu'en octobre, la préparation d'un plan d'organisation pour le 15 novembre devient une impossibilité absolue."

M. Saulnier s'est par ailleurs réjoui des déclarations du ministre Tessier quant à l'autonomie que le gouvernement entend laisser à la CUM.

"Les déclarations du ministre sont encourageantes. Ça sanctionne à toutes fins pratiques les gestes posés par le gouvernement précédent et on peut maintenant s'attendre que le présent gouvernement va soutenir les activités de la Communauté."

M. Saulnier a interprété les déclarations du ministre des affaires municipales comme signifiant que les décisions du conseil de la CUM seront désormais exécutoires et ne devront plus attendre les sanctions à d'autres paliers.

Il a cependant ajouté qu'avant de pouvoir agir de manière autonome le conseil de la CUM devra connaître une intensification de la confiance mutuelle entre les membres.

"Ce n'est pas a-t-il ajouté, pour demain matin... On ne peut espérer que les maires vont se faire hara-kiri en souriant, c'est clair. C'est un processus qui va être assez long et qui éventuellement appellera l'intervention du gouvernement."

M. Saulnier a par ailleurs refusé de confirmer ou d'infirmer les propos de M. Réginald Dawson, maire de Mont-Royal et vice-président de la CUM, qui a déclaré la semaine dernière qu'une demande de subventions avait été faite pour faciliter l'accès des transports en commun aux personnes âgées.

Le président du comité exécutif de la CUM a enfin rappelé que le conseil sera appelé à ratifier, lors de sa prochaine séance mercredi soir, le projet d'emprunt de \$300 millions pour l'assainissement des eaux.

M. Saulnier a ajouté que ce projet faisait suite à une ordonnance de la Régie des eaux du Québec.

# Un garçonnet pendu par sa propre mère

Le chapitre des drames humains, survenu durant ce week-end, s'ouvre par le meurtre d'un garçonnet de 12 ans, trouvé pendu par le cou à l'extérieur du chalet qu'il occupait depuis une semaine avec sa mère, au lac Chapleau, dans le comté de Labelle.

A première vue, il semble que cet infortuné ait été victime d'une mère névrosée. La police détient cette femme de 38 ans comme témoin important. Il s'agit de Mme Jos Goddard du 5320 rue Parmentier, ville d'Auteuil, à Laval.

Ce sont deux jeunes estivantes qui, de la chaloupe dans laquelle elles naviguaient sur le lac, vendredi soir, ont aperçu, accroché au mur du chalet des Goddard, le corps du jeune Daniel. Mandés sur les lieux pour constater le décès du garçonnet et amorcer l'enquête les policiers devaient retrouver, quelques heures plus tard la mère de l'enfant qui s'était réfugiée dans un chalet voisin.

Les enquêteurs ont précisé que l'enquête débute en tout premier lieu par un examen psychiatrique de cette dame qui subit, depuis plusieurs années, des traitements psychiatriques. Le père M. Jos Goddard, se préparait à rejoindre son épouse et son fils unique, vendredi soir, après une semaine de travail à Montréal, lorsqu'il apprit l'aberrante nouvelle.

Il avait loué cette villa, au lac Cha-

pleau, afin de permettre à son épouse de prendre un repos qui paraissait indiqué avec son fils qui, selon voisins et amis, faisait l'objet d'une admiration et d'une attention émouvantes de la part de sa mère.

Daniel a été trouvé pendu par le cou, les mains liées derrière le dos et baillonné. Il portait encore son pyjama ce qui fait croire que le drame s'est produit de bonne heure le matin. Les enquêteurs croient que l'enfant jouait au cowboy avec sa mère et qu'il accepta de bonne grâce le baillon et la mise en scène d'un hynchage imaginaire ne sachant pas que le jeu allait dramatiquement tourner au réel.

Le coroner ouvre son enquête ce matin à Mont-Laurier.

Entre-temps, à Montréal, deux hommes ont tenté vainement de s'enlever la vie et ont été sauvés de justesse par les policiers. Ces derniers, en effet, ont d'abord empêché un homme d'une quarantaine d'années de se jeter en bas du parapet du viaduc, angle Notre-Dame et Montcalm, dans la nuit de vendredi à samedi. Une heure plus tard la police découvrait, inerte, un jeune homme qui venait de s'infirmer plusieurs entailles à la poitrine à l'aide d'un couteau par suite d'une violente crise de nerfs.

Dans la veine inquiétante des enlèvements, dont la plupart ont abouti, ces derniers temps, à des assassinats révoltants, une adolescente de 13 ans, Mireille Pioger, de Laval-des-Rapides, a été enlevée par cinq jeunes gens, en fin de semaine. Heureusement la Sûreté du Québec a réussi, douze heures après la disparition de la fillette, à retrouver les suspects et leur victime sur un terrain de camping de Mascouche.

Selon la version des amis de Mireille Pioger, cette dernière aurait été forcée de monter dans l'auto des jeunes gens alors qu'elle se promenait, vendredi soir, près du centre d'achats de Laval-des-Rapides. Il semble cependant que la victime refuse d'incriminer les présumés ravisseurs qui ont tous été arrêtés.

L'enlèvement d'une fillette à Laval-

(suite à la page 2)

## CLUB DE CONVERSATION ESPAGNOLE

- Centre social et culturel
- Pour ceux qui désirent apprendre ou pratiquer la langue espagnole
- Préparation aux voyages
- Débutants, intermédiaires ou avancés.

Directeur culturel:  
Horacio A. Calvo

Pour renseignements:  
Tél.: 849-5769

## Faites installer les GOUTTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium  
Émailé  
ESTIMATION GRATUITE  
MONTREAL 322-4160  
QUEBEC 872-9244  
PRIMEAU MÉTAL INC.

## SUCO

## CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE FORMATION (CENDOF) COURS DE FORMATION

Le SUCO offre, pour l'année 1971-1972, des cours qui traitent des divers problèmes des pays du Tiers-Monde.

### À QUI S'ADRESSENT CES COURS ?

- D'abord, au "sage", simplement curieux d'esprit, qui veut comprendre les informations que lui donne son journal, ou qu'il entend à la radio, ou les images qu'il voit défiler sur son petit écran.  
- Ensuite, à "l'honnête homme", celui que La Rochefoucauld qualifiait de "bel esprit chez lequel la culture était en honneur", désireux d'avoir une certaine connaissance de la planète où il vit, des peuples qui l'habitent et de l'évolution qui s'y prépare. Son esprit universaliste l'amène à s'interroger sur son destin futur, sur ses rapports avec les autres hommes et à rechercher la culture qui lui permettra de saisir la réalité des faits.  
- Enfin, à "l'homme engagé", qui veut allier l'action à la pensée et qui veut avoir sa part dans le déroulement des événements.

### PREMIÈRE SESSION - AUTOMNE (INSCRIPTIONS LIMITÉES)

Je serais intéressé (e) au(x) cours suivants(s)

(n.b. cochez la ou les cases désirées).

- DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION INTERNATIONALE (Prof.: Abdoul Barry) LUNDI, de 19 h à 22 h, du 4 octobre 71 au 17 janvier 72 (45 heures)
- ASIE: CIVILISATIONS ET PERSPECTIVES SUR L'ORIENT (Prof.: Robert Garry) MARDI, de 19 h à 22 h, du 5 octobre 71 au 18 janvier 72 (45 heures)
- AFRIQUE: RÉTROSPECTIVES ET PROSPECTIVES (Prof.: Apollinaire Essama) MERCREDI, de 19 h à 22 h, du 6 octobre 71 au 19 janvier 72 (45 heures)
- AMÉRIQUE LATINE: LA CONSCIENTISATION EN AMÉRIQUE LATINE (Prof.: Denise Caron) JEUDI, de 19 h à 22 h, du 7 octobre 71 au 20 janvier 72 (45 heures)
- MAGHREB (DÉBUT DU COURS: JANVIER 1972)

(s.v.p. écrire en lettres moulées ou à la machine à écrire)

NOM: M.  Mme  Mlle  .....  
Prénoms .....  
Adresse .....

VEUILLEZ RETOURNER DUMENT REMPLI À:  
DÉPARTEMENT DE LA FORMATION  
Centre de Documentation et de Formation, Suco,  
4824 Côte des Neiges - Montréal 247, P.Q. 735-4361, poste 56

D-23



## VILLE DE MONTREAL

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS RÈGLEMENT CONCERNANT L'AQUEDUC

La Ville de Montréal rappelle aux citoyens qu'elle alimente en eau, certains articles du règlement no. 2034 concernant l'aqueduc et sollicite leur concours à prévenir le gaspillage de l'eau.

### IL EST DÉFENDU:

- 1) De se servir de boyaux d'arrosage à l'extérieur entre huit (8) heures du matin et six (6) heures du soir; lorsqu'il pleut; et pendant plus d'une heure à la fois en tout autre temps; l'eau ne devant en aucun cas ruisseler dans la rue.
- 2) D'utiliser plus d'un boyau d'arrosage par bâtiment, ce boyau ne devant pas avoir dans tous ces cas un diamètre supérieur à un (1) pouce.
- 3) De fournir de l'eau à d'autres personnes ou de s'en servir autrement que pour son propre usage, d'en consommer au-delà de la quantité raisonnable ou de la gaspiller.

LE DIRECTEUR DU  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS  
G.-A. Boileau, ing.

Hôtel de ville  
Montréal,  
le 26 mai 1971

LE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT  
LE PLUS DYNAMIQUE DU CANADA

# C'EST LE TEMPS OU JAMAIS DE PENSER À PEUGEOT

- Aux prix les plus bas
- Financement par la banque
- Choix de tous les modèles et coloris.

Livraison d'une heure sur tous modèles en étalage.

N.B. Pour ceux qui partent pour l'Europe, nous nous chargeons d'assurer la livraison d'une peugeot outre-mer. Nous prenons votre voiture actuelle en échange. Prix à compter de \$1520 en monnaie canadienne.

## Roger

AUTOMOBILE LTÉE  
4269 ouest, rue Sainte-Catherine 932-2925  
OUVERT JUSQU'À 9h. TOUS LES SOIRS

# éditorial

## Le rapport de forces

Il n'y aura donc pas de riposte européenne. La réouverture, ce matin, des marchés de change de Londres, Francfort, Paris, Milan, Amsterdam et Bruxelles devrait consacrer ce que le président Nixon a décrété il y a une semaine en suspendant la convertibilité-or du dollar: la dévaluation de la monnaie américaine. Car en dissipant le mirage de "l'interdépendance économique", de la "coopération internationale" et tout le fatras diplomatique qui sert depuis vingt-cinq ans à masquer l'hégémonie américaine, la déclaration du chef de la Maison blanche a ramené brutalement le rapport de forces à la surface des choses. Ce rapport étant toujours favorable aux Etats-Unis, le reste du monde n'avait qu'à s'incliner. Par souci d'élégance politique, les Européens souhaitaient le faire à l'unisson; mais parce qu'ils n'ont pu surmonter leurs divergences d'intérêt et de doctrine, c'est dans l'incohérence que s'accompliront leurs génuflexions.

En effet, la donnée fondamentale de la crise actuelle c'est que, malgré ses avatars et les avanies qu'on lui a infligées plus ou moins impunément, l'économie américaine demeure la plus puissante machine industrielle du monde.

Faisons abstraction de l'Union Soviétique, de son glacis européen et de la Chine, qui vivent en vase plus ou moins clos. Faisons également abstraction des économies du Tiers-Monde, dont l'état d'infériorité et de dépendance est patent. Restent cette vingtaine de pays développés ou semi-développés faisant partie de ce qu'on appelle "l'Occident", malgré la présence parmi eux du Japon, de l'Australie et de l'Afrique du Sud, ou encore le "Monde libre", malgré les dictatures qui s'y glissent. En vérité, ces faux vocables géographique ou politique servent à désigner un cartel, le cartel des riches et des nantis; et en matière commerciale et monétaire, c'est ce cartel qui mène le monde.

Or les Etats-Unis dominent ce cartel. La valeur du P.N.B. américain excédera cette année un trillion (mille milliards) de dollars. C'est un peu moins de la moitié de la production des pays industrialisés; mais pour réduire à cette fraction encore importante le poids relatif de l'économie américaine, il faut rajouter les petits milliards de la Grèce, de l'Autriche et de la Nouvelle-Zélande aux 8550 milliards du Marché commun à dix (Grande-Bretagne incluse), aux 8200 milliards du Japon et aux 890 milliards (bientôt) du Canada.

Il va sans dire que l'émiettement géographique et politique de l'autre moitié du cartel des riches ne fait que renforcer l'hégémonie américaine. Mais même si les autres économies développées parvenaient à réconcilier leurs positions et à faire front commun, leur pouvoir collectif de marchan-

dage, en ce qui a trait à l'organisation du commerce mondial et du système monétaire international, demeurerait inférieur à celui des Etats-Unis.

En effet, même si la valeur des exportations américaines atteint \$50 milliards, elles ne représentent qu'environ six pour cent de la production nationale des Etats-Unis. Partout ailleurs, le rapport est sensiblement plus élevé: environ dix pour cent au Japon (une économie beaucoup moins dépendante qu'on ne le croit généralement), 25 pour cent au Canada, de 10 à 20 pour cent en Europe, abstraction faite du commerce intra-continentale. C'est dire que les Etats-Unis pourraient s'accommoder sans trop de difficulté, sinon d'un régime d'artifice, du moins d'une contraction du commerce international; et que, par voie de conséquence, leurs partenaires commerciaux sont beaucoup plus vulnérables qu'eux à une recrudescence du protectionnisme.

Signalons enfin que les Etats-Unis, par l'entremise de leurs investissements à l'étranger, contrôlent une fraction importante — \$200 milliards peut-être, soit environ le cinquième — de la production des autres pays industrialisés; que le gros de cette production, comme celui des exportations américaines d'ailleurs, est concentré dans les secteurs de pointe; et que l'emprise américaine sur cette économie "extra-territoriale" résulte au moins autant de la supériorité technologique et managériale des entreprises américaines que des masses de capitaux qu'elles ont pu jusqu'ici réunir, souvent à la faveur du déficit américain, qui laissait traîner partout des dollars dont on ne savait que faire.

Ce rapport de forces est malsain. Il entretient toutes formes d'inégalité. Il favorise la polarisation idéologique de la planète. Il retarde l'institution de mécanismes de coopération internationale qui soient efficaces. Il impose aux pays industrialisés un conformisme économique et politique néfaste à tous égards. Il perpétue la dépendance et le non-développement du Tiers-Monde.

Heureusement, ce rapport de forces est en train de se modifier. On peut dénoncer jusqu'à la pamoison les institutions économiques internationales mises en place après la Deuxième guerre mondiale; mais l'ayant fait, il faut constater qu'elles ont favorisé l'essor du Japon et de l'Europe et modifié conséquemment la balance du pouvoir économique. Depuis un quart de siècle, l'hégémonie américaine n'a cessé de s'amenuiser. Dans l'immédiat après-guerre, c'étaient les trois quarts de la production du cartel des riches qui provenaient des Etats-Unis; aujourd'hui, c'est la moitié; dans quinze ans, ce sera le tiers; dans trente ans, ce sera le quart.

Ce mouvement est irréversible. Les mesures d'exception annoncées il y a une semai-

ne par le président Nixon pourraient à la rigueur le freiner — surtout si les gouvernements des autres pays développés se cabrent. La réévaluation du yen et la libéralisation des pratiques commerciales japonaises pourraient ramener de douze à dix pour cent le taux de croissance de l'économie japonaise. La discordie que les Etats-Unis viennent d'attiser au sein du Marché commun pourrait retarder de quelques années l'intégration économique de l'Europe. Le désarroi que Washington vient du même coup de répandre au sein de l'establishment fédéral pourrait intimider momentanément les Canadiens, leur rendre plus pénible la prise de conscience de leur dépendance économique, politique et culturelle et les inciter à ajourner la recherche des moyens d'y mettre fin.

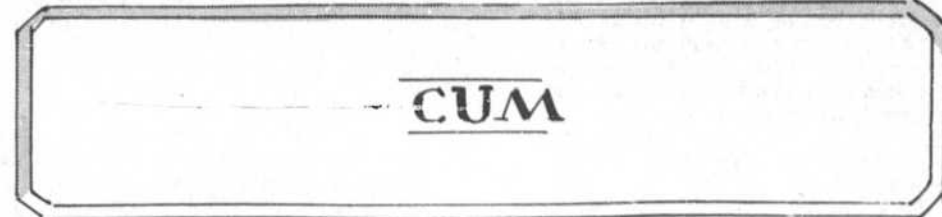
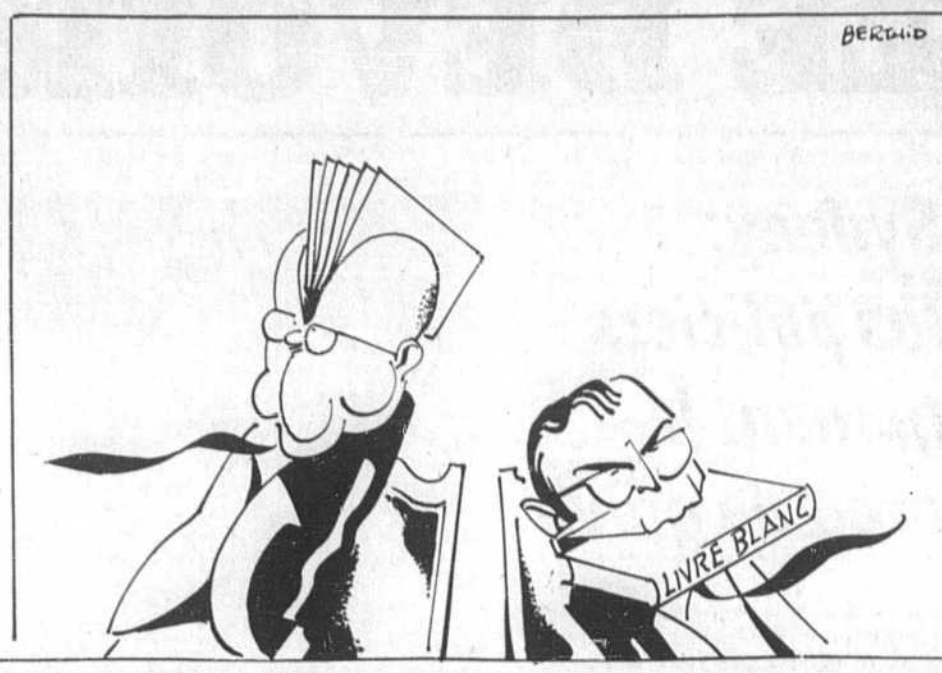
Mais tout cela ne pourra être qu'un coup d'arrêt; et les Américains le savent. A vrai dire, ils ont choisi de provoquer un réaménagement des institutions économiques internationales au moment précis où, la balance du pouvoir se trouvant en équilibre instable après leur avoir été pendant longtemps favorable, ils sont encore en mesure d'imposer leur volonté — mais vraisemblablement pour la dernière fois.

En sabordant le système monétaire de Bretton Woods, en sacrifiant volontairement les privilèges (de plus en plus onéreux) que ce système leur conférait, les Etats-Unis ont repris l'initiative et placé leurs partenaires sur la défensive. Mais les maîtres de Washington savent pertinemment que, désormais, ils ne pourront plus faire financer par d'autres le déficit de leurs paiements extérieurs — c'est-à-dire leurs investissements et leur présence militaire à l'étranger.

Peut-être les Etats-Unis obtiendraient-ils que l'on trouve une méthode plus efficace pour accroître les liquidités internationales que l'extraction de l'or sud-africain ou la tolérance des déséquilibres de paiements; peut-être gagneraient-ils que les parités monétaires soient rendues plus flexibles et qu'elles soient révisées plus fréquemment. Toutes mesures qui favoriseraient la croissance économique, la leur comme elle des autres économies.

Mais, désormais, le dollar devra se contenter d'être un monnaie comme les autres; les entreprises américaines ne pourront investir plus à l'étranger que ne leur permettra éventuellement l'excédent commercial qu'elles réaliseront; la trésorerie devra trouver un moyen de rembourser les \$50 milliards qu'elle a empruntés un peu partout (probablement en liquidant une partie de son économie "extra-territoriale"); et la Maison blanche ne pourra parler plus haut, dans le concert des puissances monétaires, que ne l'autorise le poids véritable de l'économie dont elle dirige les destinées.

Claude LEMELIN



Ça va CUM-ci CUM-ça

## lettres au DEVOIR

### L'affaire de la faculté de théologie de Sherbrooke

NDLR — Le texte qu'on pourra lire ci-dessous nous fut d'abord soumis pour publication vers la fin de juillet. Comme les explications qu'il fournissait provenaient d'une source indirecte, nous indiquâmes à l'auteur, l'abbé Bruno Dandenault, qu'il y aurait lieu de l'abréger afin d'éviter de créer l'impression que Le Devoir entendait privilégier cette version en comparaison avec une version différente parue, au début de juillet, sous la signature du président de l'Association des professeurs de la faculté de théologie de l'université de Sherbrooke. Nous précisons en même temps que, si Mgr Fortier voulait fournir sa propre version des faits, nous lui accorderions tout l'espace requis, vu l'importance capitale de son témoignage. Or, nous recevons, en date du 18 août, une nouvelle lettre de M. Dandenault dans laquelle il nous renvoie son texte de juillet, nous demandant de le publier intégralement, ajoutant que Mgr Fortier estime que ce texte éclaire valablement, de son point de vue, l'histoire des événements qui se sont produits ces derniers mois à la faculté de théologie de Sherbrooke. Cette méthode de recours au témoignage indirect nous est peu agréable. Nous eussions cent fois préféré que Mgr Fortier parle lui-même. Ne voulant néanmoins commettre d'injustice envers personne, nous publions ci-dessous, non sans réticence, le texte de M. Dandenault.

C.R.

L'assemblée des professeurs de la faculté de Théologie de l'université de Sherbrooke, en apportant quelques précisions au sujet de deux déclarations de Mgr Fortier, signale que, contrairement à ce qu'il a affirmé à l'émission Formule 30 du 28 avril dernier, "la Faculté n'a jamais pris d'engagement oral ou écrit visant à assurer aux séminaristes une formation spécifique de futurs pasteurs." (La Tribune, 3 juillet 1971, p. 6; Le Devoir, 5 juillet 1971, p. 4)

On pourrait ajouter comme témoin important de cette tradition les résolutions adoptées, en dehors du contexte particulier sherbrookois, par l'assemblée des évêques du Québec, tenue en février dernier. La première se formule ainsi: "Que, pour s'assurer une préparation théologique adéquate des candidats au sacerdoce, les évêques veillent à ce qu'il y ait toujours au sein des Facultés comme des Grands Séminaires, des hommes qui, en plus d'être de bons théologiens, aient dans leur enseignement une préoccupation pastorale." Les échanges qui suivirent emmenèrent à compléter et à universaliser cette proposition par la suivante: "Que les professeurs de théologie aient le souci constant de faire ressortir le lien qui doit exister entre une théologie bien comprise et la vie chrétienne vécue en Eglise."

Cette large vision, le rapport de la Commission internationale de théologie la fait siennes; dans la formation du prêtre, "on doit sauvegarder la connexion entre théologie et anthropologie, montrer par quelles voies l'homme d'aujourd'hui trouve accès au mystère chrétien. A partir d'une théologie vivante, les portes s'ouvrent des deux côtés: vers la prière et la méditation et vers la réalisation au milieu du monde contemporain." (Le ministère sacerdotal, éd. du Cerf, Paris 1971, p. 121)

Je crois que c'est dans cet espace pastoral ecclésial que devaient se situer les ententes avec la Faculté plutôt qu'en une limitation des paroles de Mgr Fortier à un certain "art" pastoral, responsabilité qui ressortit davantage, avec la vie spirituelle, à l'équipe d'animation du Grand Séminaire.

Que Mgr Fortier, ancien professeur de Grand Séminaire, participant de Vatican II et évêque ne se soit pas assuré auprès de la Faculté de cette "formation" pastorale dans une certaine mesure, cela paraîtrait déjà un peu invraisemblable. Ce serait encore plus en songeant qu'en acceptant les invitations de la Faculté, Mgr Fortier démissionnait le corps professoral du Grand Séminaire.

Mais nous pouvons aller plus loin: des témoignages précis viennent confirmer la prise en charge, par la Faculté, de cette "formation... enfin pastorale." Des professeurs du Grand Séminaire de l'époque, affirmant s'être assurés auprès de Mgr Fortier, au moment du transfert des séminaristes, de la sauvegarde de cet aspect, confirment que le climat des ententes archevêque-Faculté se situait bien dans le contexte décrit plus haut. Et c'est enfin ce qu'avait bien compris l'évêque de Saint-Hyacinthe, lors d'une réunion, avec le doyen de la Faculté et les professeurs du Grand Séminaire, cela au témoignage des professeurs susdits.

En pratique, cela signifiait, au niveau de la mentalité ecclésiastique, qu'on ne concevait l'enseignement de la théologie dans une Faculté de théologie canonique, d'orientation confessionnelle, avouée, juridiquement claire, sans cette ouverture sur la mission pastorale de l'Eglise, et cela, au niveau même des professeurs. Je n'avance pas cependant qu'on ne puisse concevoir la chose autrement; que, dans le climat authentique et pluraliste d'aujourd'hui, on en vienne à entrevoir, tant au niveau de la Faculté qu'à celui des professeurs, comme critère spécifique à retenir, la seule rigueur scientifique de l'enseignement, la recherche doctrinale, cela semble une orientation peut-être possible. Mais ce n'est pas actuellement la con-

ception de l'Eglise, au moins hiérarchique.

Allons plus avant: un rapport de M. Bernard Denuit à l'assemblée des professeurs de la Faculté sur le sujet note ceci: "M. Vachon (doyen de la Faculté) précise qu'il n'y a aucun écrit attestant de cette entente". Alors que M. l'abbé Vachon, un des deux principaux interlocuteurs dans l'affaire, questionné sur la question, — le seul vraiment qui pourrait nier toute entente orale, mais qui ne fait pas partie de l'assemblée des professeurs, — affirme simplement qu'il n'y a pas d'écrit "attestant de cette entente"; la lettre des professeurs (dont la plupart n'étaient pas présents aux transactions du temps) déclare que la "Faculté n'a jamais pris d'engagement oral ou écrit". A mon avis, sans vouloir blesser aucun des professeurs dont la plupart me sont de bons amis, je suis plutôt forcé de constater que la conclusion dépasse les prémices.

Clarifions encore un point: qu'une Faculté ne veuille pas privilégier une partie de sa clientèle, c'est bien légitime. Mais quand elle invite une institution à y envoyer ses étudiants, cette institution peut s'assurer de quelques exigences eu égard à sa nature et à ses buts, et envoyer ou non ses étudiants à cet endroit suivant la réponse donnée; une institution désigne sur leur enseignement de ce qu'elle est — ce ne sont pas les autres qui y verront pour elle.

Une deuxième partie de la lettre des professeurs voudrait que, tout en admettant en principe l'existence d'une influence réelle exercée par la situation existentielle d'un individu sur sa pensée, le renvoi d'un professeur ne soit pas motivé sur la prétention que la situation des individus concernés désigne sur leur enseignement.

Une première observation indéniable, je crois, c'est que la vie se déroule au plan des faits plutôt qu'à celui des principes. Qu'en principe la situation concrète d'un individu désigne sur son enseignement, c'est s'exposer à des prétentions angéliques que de présumer que la chose ne se produise pas en fait. Des colloques, comme celui sur l'université utopique, et bien des écrits, font ressortir comment toute la recherche scientifique, même dans les sciences dites physiques, n'échappe pas, dans ses orientations, aux préoccupations d'ordre politique, économique ou idéologique. Qu'un professeur, dont le statut ecclésiastique (1) soit objet de polémiques (malheureuses), échappe à des biaisements, ce professeur doit certainement constituer un personnage hors rang.

Il est vrai cependant que le biais peut se produire dans l'autre sens. Ici, il est bon de faire ces remarques:

— dans toute institution, (et l'Eglise ne devrait pas échapper à la règle), à une époque de changements dans la hiérarchie des valeurs instrumentales, il doit exister un ou des responsables ultimes de la conservation et de l'expression institutionnelle des valeurs essentielles; dans l'Eglise, ce responsable est incontestablement le Pape au niveau universel, et l'évêque au plan local; nous n'ignorons pas ici le droit de faire valoir des points de vue ou des options différentes);

— en cas de difficultés, le jugement sur la sauvegarde de ces valeurs appartient aux ultimes responsables de cette communauté;

— il est légitime pour ceux-ci d'établir leurs présomptions en faveur des valeurs à sauvegarder ou à persister à maintenir au plan (suite à la page 2)

### LIBRE OPINION

## La signification politique du "joual"

par PIERRE FORCIER

Parmi les événements qui ont marqué la vie des Québécois au cours des dix dernières années, il est possible d'en trouver quelques-uns dont l'audience auprès du public fut si grande qu'ils pourraient être retenus comme un indice de la volonté populaire: je pense, entre autres signes, aux réactions turbulentes déclenchées par le bill 63.

Toutefois, cet événement, comme tant d'autres, revêt un caractère éphémère en ce sens qu'il traduit une réaction face à une situation particulière et passagère et non globale et durable. Certes, une somme d'événements semblables suivis de l'analyse des origines et des conséquences qui les relient nous permettrait peut-être d'établir d'une volonté populaire. Mais alors, on aurait l'impression de traverser une rivière en sautant d'une roche à l'autre avec tous les risques de faux pas que cela comporte.

### Un symptôme révélateur

Dans les circonstances, la meilleure chose à faire consiste à regarder évoluer le peuple dans sa vie quotidienne et essayer de déceler un caractère détaché des circonstances particulières. Vue sous cet angle, la promotion du joual au Québec semble être un symptôme révélateur d'une volonté collective d'être québécois à part entière et d'exhiber l'authenticité d'une vie nationale distincte.

On sait que ce mot d'André Laurendeau a été rendu célèbre par le frère Untel, dans ses fameuses Insolences, et qu'à ce moment-là il signifiait la corruption du français par le québécois, la pauvreté de notre vocabulaire et bien d'autres choses intéressantes aux yeux des spécialistes du langage.

Comme reflet d'une société, le joual voulait dire le sous-développement de notre mentalité et la déchéance de notre dignité. Il était

l'expression de notre honte et le mouvement de réaction qu'il déclencha fut bien naturel car il était impossible, à l'époque, d'imaginer l'indissolubilité du joual et du Québécois. Sans doute avions-nous raison de ne pas vouloir être ce que nous sommes réellement à travers notre langage, d'autant plus que les années 60 débutaient sous le signe des promesses les plus audacieuses.

Mais les choses devaient changer au moment où prenaient fin les espoirs légitimes nés de la révolution tranquille. A partir de 1968, surtout, un fait nouveau apparaît dans la mentalité de notre peuple: le mouvement de réaction se transforme en mouvement d'adhésion; la honte du parler joual se dissipe graduellement et son emploi dans l'écriture paraît de plus en plus acceptable.

L'année suivante, je fus frappé par la volonté bien arrêtée de notre élite montante de vouloir s'exprimer dans notre langue natale et l'accueil chaleureux que lui faisait la population du Québec. Depuis ce temps, l'utilisation de la langue joual dans les lettres québécoises, au théâtre, sur les ondes et dans une certaine presse écrite connaît un essor sans précédent. Le joual sort maintenant des bouches les plus distinguées du pays, y compris celle de l'honorable P.E. Trudeau.

Pris en lui-même, dans l'absolu et l'isolement, le phénomène se revêt de caractères culturels et sociaux dont l'analyse relève des spécialistes cependant qu'il ne laisse à peu près rien voir du sens politique qu'il pourrait recouvrir.

### Le retour à la langue natale

Mais si on le compare à des situations observées ailleurs il prend une tout autre signification: il apparaît comme un réflexe que l'on retrouve dans tous les pays

qui ont subi la domination étrangère. Le retour à la langue natale est un phénomène qui se répand comme de la poudre dans toutes les anciennes colonies françaises et anglaises fraîchement libérées du joug colonial et semble signifier le consentement du peuple à la reconnaissance de sa distinction nationale et son refus à la traditionnelle soumission.

Il suffit, pour s'en convaincre, de procéder à un tour d'horizon rapide de la nouvelle situation linguistique qui se dessine dans le monde contemporain; de cette manière on finira peut-être par découvrir un sens possible et positif à la langue joual.

"L'arabe est notre langue", disait le cheikh Ben Badis, promoteur du mouvement culturel la Nahda, quelque trente ans avant les accords d'Evian. Depuis ce temps, l'Algérie s'arabise au galop et, si le nombre des professeurs français dans ce pays s'élevait à 3.000 au cours de la dernière année scolaire, cela ne veut pas dire que la langue française est de plus en plus parlée dans ce pays comme le prétendent certains journalistes: cela signifie simplement que la langue française est plus enseignée qu'elle ne l'était autrefois.

### Le kicongo

De même, le tourbillon qui a entraîné l'indépendance et le chaos congolais a commencé par une association culturelle, l'Abako, dont le premier but visait à promouvoir la langue kicongo. Aujourd'hui, le kicongo est une des langues officielles de cette ancienne colonie belge et c'est dans une langue comprise par 20 millions d'hommes, le lingala, que le président Mobutu s'adresse aux peuples du Congo-Kinshasa — le plus important pays francophone de l'Afrique noire.

Au moment où le centre de linguistique appliquée de l'université de Dakar s'alarme devant la détérioration du français au Sénégal, Léopold Senghor, l'un des plus fanatiques promoteurs de la francophonie, parle d'un retour aux sources arabonégroïdes et se rattache aux spécialistes de l'enseignement en Afrique qui reconnaissent de plus en plus la nécessité d'une alphabétisation donnée dans les langues vernaculaires.

A Madagascar, le ministère de l'éducation nationale étudie la possibilité de malgachiser tout le niveau d'enseignement secondaire dont la première partie est déjà partiellement bilingue.

On sait, en outre, que le swahéli a déjà remplacé l'anglais comme langue officielle en Tanzanie et qu'il n'est pas utopique d'envisager le jour où une grande partie de l'Est africain sera unifiée autour de cette langue enrichie par des siècles de contacts avec la civilisation arabe.

En Asie des moussons, à l'exception de l'élite administrative et commerciale du monde indien, l'anglais parlé est une langue "tour" fait incompréhensible: on a bien raison de la désigner sous le vocable pidgin. On n'oubliera pas, toutefois, que dans sa lutte pour la souveraineté du Bangla Desh, le cheikh Mujibur Rahman réclamait aussi le retour au bengali, langue maternelle des habitants du Pakistan oriental.

### La langue du colonisateur

En Malaisie, on balbutie encore quelques-uns des mots de la langue du colonisateur. C'est à Malacca, dans un petit village de pêcheurs portugais, oubliés par le temps et les hommes, qu'il m'a été donné d'entendre le meilleur anglais dans ce pays. Ces fiers libérés résistent à l'assimilation par le refus de parler la langue malaise, tout naturellement ils en sont venus à utiliser la langue du colonisateur dans leurs relations avec le monde extérieur. Mais ce groupe, en lutte pour sa survivance, ne représente qu'une poignée de marginaux.

A Singapour, une ville dont le plus grand part des revenus dépendent du commerce international, l'anglais — comme à Hong Kong d'ailleurs — est à peine perceptible dans le paysage urbain.

En dehors des grands centres du sud-continent et d'une élite spécialisée, Manille est sans doute la seule ville de cette partie du monde à s'exprimer dans un anglais d'altitude internationale.

La situation du français en Extrême-Orient n'est guère meilleure. De tous les territoires de l'ancienne Indochine française, le Laos, petit pays presque vide d'hommes, est le seul à utiliser encore le français dans l'administration et l'enseignement. "A Saigon et à Hanoi, la langue et la culture françaises ne sont plus qu'un nostalgique souvenir qui hante la mémoire des plus de 40 ans et, pour les autres, une page d'histoire à étudier". L'enseignement est vietnamisé depuis longtemps à l'exception de la faculté de médecine de Saigon qui a temporairement conservé le français pour des raisons d'ordre technique. Un

Suite à la page 2

### LE DEVOIR

Le DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 424 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Incoparee dont les ateliers sont situés à 2130, rue Rivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$35 par année, six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22. Traitement: \$12. Edition du samedi: \$10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement terni par la poste avenue sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Devant légal. Bibliothèque nationale du Québec. TELEPHONE: 844-3361 (ligne groupée)

des idées

des événements

des hommes

Lettre ouverte à M. Bourassa

# Pourquoi le premier ministre a-t-il désavoué la politique du loisir du ministre L'Allier?

par PIERRE DUCEPPE

Ancien fonctionnaire de l'administration québécoise, M. Pierre Duceppe a suivi de près l'évolution de la politique du gouvernement provincial en matière de jeunesse, de loisirs et de sports. Dans la lettre ouverte qu'il adresse aujourd'hui au premier ministre, il rappelle à M. Bourassa, et dévoile en même temps au grand public, la teneur du programme qui avait été proposé au cabinet, il y a neuf mois, et qui a été écarté par le gouvernement. Les sous-titres sont du Devoir.

Monsieur le premier ministre je vous écris en qualité d'homme libre et d'homme convaincu de l'importance du loisir dans le développement culturel de la collectivité québécoise. Membre d'aucun parti politique, d'aucun syndicat ou association, gagnant ma vie en effectuant du travail à la "pige", mais membre à part entière avec moi-même, je ne peux demeurer plus longtemps silencieux devant l'incurie gouvernementale en matière du loisir au Québec.

**Le discours de Rivière-du-Loup**

Votre récent discours lors de l'ouverture officielle des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup est inacceptable, peu sérieux, et déjà soulève le dégoût et même le découragement chez les milliers de personnes s'intéressant au développement du loisir. D'ailleurs la Confédération des loisirs du Québec (CLQ), un organisme qui a plus de vingt ans d'existence, dans un communiqué de presse qui a suivi votre discours de Rivière-du-Loup, a énergiquement fait connaître sa déception et condamné la lenteur inefficace de votre gouvernement en matière du loisir. En résumé, dans ce discours, vous avez dit qu'il fallait donner une structure juridique, intégrée et fonctionnelle au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, et pour ce faire des études étaient en cours...

Jamais sans doute, monsieur le premier ministre, aurais-je, comme beaucoup d'autres personnes, entendu des propos d'une telle originalité, si ce n'est que malheureusement vous avez répété ce qu'ont dit des générations de politiciens qui, depuis quinze ans, font miroiter des arcs-en-ciel lorsqu'il s'agit du loisir, mais renvoient à chaque fois les espoirs dans quelques comités ou commissions d'études. Ces comités qui ressemblent aux serpents mexicains qui se mordent la queue.

Vous êtes fidèle à la tradition de vos prédécesseurs qui, tous, n'ont pas su saisir la vraie dimension culturelle du loisir au sein de la civilisation contemporaine. Même s'il est brutal de le dire, la crise profonde et séculaire de la société québécoise n'est pas due uniquement à la pauvreté et au sous-développement économique. Elle est due aussi au sous-développement culturel parce que le peuple québécois est un peuple qui cherche ses voies économiques et culturelles, un peuple qui se sent envahi et cerné de partout. Un peuple qui craint l'apoplexie et la mort dans l'assimilation.

**Une culture québécoise**

A l'aide de mécanismes modernes, il est peut-être possible de régler les problèmes de pauvreté. Du moins vous l'avez laissé souvent entendre durant votre dernière campagne électorale. Mais sachez qu'il ne suffira pas au Québec d'aplanir les difficultés économiques, même si cela est impératif et prioritaire, pour surmonter les crises profondes qui secouent l'âme québécoise. Il faudra absolument permettre l'éclosion d'une véritable culture québécoise. Pour ces raisons s'impose au Québec, plus qu'ailleurs où les dangers d'assimilation sont moins dangereux, voire parfois inexistants, une politique, non pas des affaires culturelles, mais bien du développement culturel, soudée à sa base comme à son sommet à une politique du loisir et du temps libre.

Plus précisément, une telle politique doit s'intéresser à la mise en valeur des ressources enfouies et latentes dans l'univers symbolique par le développement des capacités de communication, d'expression, d'affirmations collectives. Les Québécois veulent à juste titre leur place au soleil dans les idées qui font le monde, dans la science, dans les valeurs nouvelles, dans les arts, dans les diverses formes de l'expression: les moyens de communication, le corps, etc... Les Québécois veulent cesser d'être des imitateurs, copieurs, traducteurs, importateurs ou au mieux "adaptateurs" de la culture des autres. Une politique québécoise du développement culturel, dans ses voies directes, incluant celles du temps libre et du loisir, doit associer les efforts et les énergies des gouvernements, de l'école, des institutions de recherche, des associations politiques, religieuses, culturelles, sportives, sociales, et de regroupement volontaire, de la famille, etc... en vue d'objectifs communs et québécois. Dans cette perspective, je me rallie à ceux qui croient que le champ du loisir est et deviendra de plus en plus le secteur privilégié, l'occasion supérieure pour élaborer, tester et soutenir des expériences favorables au développement culturel et économique.

**En matière de promesses...**

Votre discours de Rivière-du-Loup a fourni la preuve de peu d'attention que votre gouvernement a jusqu'à ce jour accordée au loisir. Bien sûr, vous avez consenti quelques miettes en promettant d'augmenter le personnel et les crédits du Haut-Commissariat. Mais cela ne suffit pas, d'autant plus qu'en matière de promesse votre crédibilité est fort souffrante sinon compromise pour encore longtemps, très longtemps. Soyez prudent, monsieur le premier ministre, ça pourrait rapidement dans le domaine du loisir. Pensez aux clubs de chasse et de pêche, pensez également aux milliers de chômeurs qui ont le temps d'avoir

des loisirs. Pensez, enfin, que tôt ou tard, votre secret slogan (pas celui des 100.000 emplois; il est trop connu celui-là) de laisser pourrir avant d'agir sera dépassé par la gauche, par les fleurs de la révolte, de l'anarchie.

Vous avez été élu par un important pourcentage de la population québécoise à l'aide d'une habile publicité qui faisait de vous un réformateur, un innovateur. Dans cette publicité si bien aimantée vous proposiez la réalisation d'une véritable politique du loisir capable de répondre aux désirs, aspirations et besoins de la population. Aujourd'hui, il y a donc lieu d'exiger de vous des vues claires et précises sur ce sujet. Comme il est juste aussi de réclamer la vérité et de sonder le cœur de vos intentions. Cela, même s'il est facile de comprendre et d'imaginer les problèmes et difficultés qui vous confrontent actuellement.

Au mois de mai 1970 vous avez confié la responsabilité du Haut-Commissariat au ministre Jean-Paul L'Allier; homme d'une nouvelle génération de technocrates et d'administrateurs, disiez-vous de lui lors de la campagne électorale. Par écrit vous l'avez invité à vous soumettre

le plan d'une politique du loisir, lui demandant même de déposer au conseil des ministres, les documents pertinents. Cela fut fait par le ministre L'Allier, et cela fut fait après une "Nième" consultation auprès de la population. Nommez, monsieur le premier ministre, un domaine qui a été plus ausculté que le loisir.

**L'Allier désavoué**

Pour des raisons qui n'ont jamais été expliquées à la population vous avez désavoué le ministre Jean-Paul L'Allier en transférant le Haut-Commissariat au ministère de l'Éducation, ce qui en fait était complètement l'opposé de ses recommandations. Cela, malgré également le fait que le ministre des affaires culturelles M. François Cloutier, appuyait les thèses du ministre L'Allier.

Aujourd'hui, la solution "miracle" du transfert du Haut-Commissariat au ministère de l'Éducation "prend l'eau" comme un vieux bateau. Le Haut-Commissariat n'a pas produit les fruits qu'il avait promis à tous et chacun. Et c'est alors qu'on se remet à l'étude pour vraisemblable-

**La jeunesse, les loisirs et les sports**

## Texte du programme proposé en 1970 par le ministre Jean-Paul L'Allier

**L'objet**

Politique gouvernementale du Québec en matière de jeunesse, loisirs et sports.

**La situation**

En matière de loisirs et de sports, une bonne dizaine de ministères agissent ou interviennent directement ou indirectement sans tenir compte vraiment des programmes et des actions des autres ministères. Parmi ces ministères, mentionnons entre autres l'éducation, les Affaires culturelles, le tourisme, la chasse et la pêche, les terres et forêts, les richesses naturelles, le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Presque tous ces ministères financent partiellement ou en totalité la construction et l'aménagement de territoires de plein air et d'équipements sportifs, culturels et de loisirs.

Le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports a été créé par simple arrêté en conseil au printemps de 1968. Il venait remplacer le Bureau des sports du ministère de l'éducation, suite à de nombreuses pressions exercées sur le gouvernement par différents organismes oeuvrant dans les secteurs du sport et du loisir. Plusieurs avaient recommandé la création pure et simple d'un nouveau ministère: le ministère des sports et des loisirs. Le gouvernement d'alors décida plutôt de mettre sur pied le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports en promettant bien à plusieurs occasions d'en faire un véritable ministère des sports et des loisirs.

**Les solutions**

Lorsqu'on parle de regrouper ces activités, on vient presque inévitablement à proposer un regroupement avec un des ministères ci-haut mentionnés. Plusieurs hypothèses ont été avancées mais les deux principales sont les suivantes:

- 1 - Fusionner l'actuel Haut-Commissariat au ministère de l'éducation
- 2 - Pour les raisons suivantes:
  - a) intégration du même objet de compétence par le biais du sport scolaire et de l'éducation physique pratiqués au niveau scolaire;
  - b) la nature des services auprès des consommateurs et le degré d'implantation de l'infrastructure du ministère de l'éducation;
  - c) la disponibilité des moyens au niveau régional, local et central;
  - d) la nécessité d'intégrer l'action de tous ceux qui agissent sur la formation, l'éducation et la récréation dans une politique d'ensemble con-

**● Voici le texte intégral du mémoire préparé pour le cabinet Bourassa, en date du 18 novembre 1970, par le ministre Jean-Paul L'Allier, alors responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.**

que selon les objectifs de l'éducation nationale;

- e) la mise en place de nouvelles structures entrera en conflit avec celles qui existent déjà en plus de constituer des dépenses difficilement justifiables;
- f) il convient d'exploiter au maximum les structures déjà en cause dans les ministères où elles conviennent à l'objet de compétence;
- g) c'est par l'école que le citoyen peut s'éduquer à une utilisation rationnelle du loisir;
- h) de nombreuses actions de base, telles que la normalisation des équipements, la modification du rôle social de l'éducateur physique, l'application d'une politique du plein air par le truchement du réseau scolaire, la normalisation et l'accréditation des diplômés sportifs etc... sont applicables à des coûts réduits à l'intérieur des structures du ministère de l'éducation.

2A - Grouper, au ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, les secteurs loisir et sport du présent Haut-Commissariat pour en faire le ministère du tourisme, du loisir et des sports.

Pour les raisons suivantes:

- a) de tous les présents ministères québécois, celui dont les structures et les moyens matériels et techniques répondent le mieux aux besoins du secteur des loisirs et des sports est le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche;
- b) le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche a présentement la responsabilité de secteurs sportifs et de loisirs qui comptent le plus d'adeptes au Québec: pêche: 430.000; chasse: 216.000; camping et caravanning 450.000 (1); sans compter le tourisme qui, outre son aspect commercial, est une des formes privilégiées du loisir;
- c) son personnel spécialisé: selon le "tableau de la distribution des postes de travail se rapportant à la ressource-loisirs" (2), le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports compte dix-sept (17) fonctionnaires, le ministère de l'éducation dix-neuf (19), les affaires culturelles trente-quatre (34), le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche cent soixante (160);
- d) le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche est psychologiquement près des réalités populaires et il ré-

pond déjà à un bon nombre des aspirations, des désirs et des besoins de la population québécoise en matière du loisir de plein air, du loisir général et du sport.

2B - Transformer l'actuel Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports qui deviendrait le Haut-Commissariat à la jeunesse.

Pour les raisons suivantes:

- a) une politique jeunesse n'est réalisable que si on retrouve au niveau gouvernemental des structures administratives simples et libérées de toute la lourdeur traditionnelle;
- b) les structures administratives pour réaliser une politique jeunesse dynamique doivent bien cerner et comprendre que la jeunesse, vue dans son ensemble, est un mode culturel qui influence en profondeur les comportements généraux et spécifiques de la société;
- c) le Haut-Commissariat à la jeunesse travaillera en collaboration avec tous les ministères québécois mais en respectant les compétences de ces derniers.

**Les recommandations**

- 1 - que le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, dans sa forme actuelle, ne soit pas intégré au ministère de l'éducation.
- 2 - que l'enseignement de l'éducation physique et le sport scolaire continuent d'être la responsabilité du ministère de l'éducation.
- 3 - que le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports soit rattaché, pour la réalisation d'une politique gouvernementale de loisirs et de sports, à l'actuel ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche qui deviendra le ministère du tourisme, du loisir et des sports.

ministère du loisir (développement culturel).

2B - Transformer l'actuel Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports qui deviendrait le Haut-Commissariat à la jeunesse.

Pour les raisons suivantes:

- a) une politique jeunesse n'est réalisable que si on retrouve au niveau gouvernemental des structures administratives simples et libérées de toute la lourdeur traditionnelle;
- b) les structures administratives pour réaliser une politique jeunesse dynamique doivent bien cerner et comprendre que la jeunesse, vue dans son ensemble, est un mode culturel qui influence en profondeur les comportements généraux et spécifiques de la société;
- c) le Haut-Commissariat à la jeunesse travaillera en collaboration avec tous les ministères québécois mais en respectant les compétences de ces derniers.

**Les recommandations**

- 1 - que le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, dans sa forme actuelle, ne soit pas intégré au ministère de l'éducation.
- 2 - que l'enseignement de l'éducation physique et le sport scolaire continuent d'être la responsabilité du ministère de l'éducation.
- 3 - que le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports soit rattaché, pour la réalisation d'une politique gouvernementale de loisirs et de sports, à l'actuel ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche qui deviendra le ministère du tourisme, du loisir et des sports.

ment préparer un autre transfert. Puis, pendant qu'on étudie en rond et en large, il ne se fait rien de concret, sinon qu'on augmente toujours le nombre de fonctionnaires, le nombre de rapports des comités d'étude augmentant.

Qu'il me soit donc permis, considérant la gravité et l'urgence de la situation du loisir au Québec, et considérant également la "toujours" pertinente acuité du rapport L'Allier, de vous rappeler publiquement les éléments de ce rapport, soumis au conseil des ministres à votre propre demande. Peut-être ainsi aurez-vous la force d'esprit de saisir tous les avantages de ce rapport pour la collectivité québécoise. Vous en trouverez ci-contre le texte intégral.

**Les conflits de fonctionnaires**

Enfin, monsieur le premier ministre, il est temps que vous passiez à l'attaque comme un premier ministre doit être capable de le faire. Peu importe les structures et les conflits de personnalité des fonctionnaires et technocrates, il faut faire place au loisir dans le cadre du développement d'une politique culturelle au Québec. Ne vous laissez pas aveugler par les boutilleries de quelques-uns et surtout agissez globalement dans l'intérêt de l'ensemble de la population du Québec.

Enfin, encore, monsieur le premier ministre, combien il resterait à dire dans le chapitre "jeunesse" de la présente épître. Que sont devenues les nombreuses lettres du ministre L'Allier au secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, lettres dont vous avez reçues copies? Dans ces lettres était réclamée l'autonomie du Québec en matière de jeunesse, considérant que les actions jeunesse faisaient partie de l'alma-gamme des politiques d'éducation, sociale et culturelle, d'où l'exclusivité de la compétence québécoise.

Ce ministère devra faire reposer toute son action sur une véritable structure non-gouvernementale de participation. L'action gouvernementale en matière de loisirs et de sports doit s'exercer à l'intérieur d'un véritable esprit de participation unissant les organismes gouvernementaux et ceux des secteurs publics et privés. Ce désir de participation est d'ailleurs un des faits dominants qui est ressorti de toutes les consultations, recherches, enquêtes et colloques faits dans le but de coordonner et de planifier l'activité de tous les organismes représentatifs avec les activités gouvernementales en ces domaines.

5 - Que le gouvernement considère prioritaire l'élaboration d'une politique en matière de sports, et d'autre part, d'une politique en matière de jeunesse, et leur consacrer les fonds nécessaires des le prochain exercice financier.

6 - Que les modifications administratives proposées soient effectives à compter du premier décembre 1970 et que la loi du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche soit amendée en ce sens dès la prochaine session.

Ce ministère devra s'assurer la collaboration des principaux organismes de loisirs et de sports dont entre autres: Confédération des loisirs socio-éducatifs et culturels du Québec; Confédération des sports du Québec; Confédération des organismes régionaux de loisirs du Québec; et quinze (15) conseils régionaux de loisirs et de sports.

4 - Que la politique gouvernementale du Québec en matière de jeunesse s'élabore à partir d'un Haut-Commissariat à la jeunesse, structure plus souple qu'une direction générale et dont l'administration pourra se comparer à celle de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

La politique québécoise des jeunes doit être actuelle mais aussi prospective et encourager l'ouverture de voies nouvelles en s'appuyant sur le savoir et l'imagination: le Haut-Commissariat à la jeunesse devra oeuvrer à partir

des cinq modules prioritaires suivants:

- a) module de l'information
- b) module du développement
- c) module à l'assistance et à l'aide à la création
- d) module service aux étudiants et aux jeunes travailleurs
- e) module de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

3 - que le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, dans sa forme actuelle, ne soit pas intégré au ministère de l'éducation.

2 - que l'enseignement de l'éducation physique et le sport scolaire continuent d'être la responsabilité du ministère de l'éducation.

1 - que le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, dans sa forme actuelle, ne soit pas intégré au ministère de l'éducation.

**AVIS**

**INSCRIPTIONS pour SEPTEMBRE 1971**

**ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL**

Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires?  
Avez-vous des problèmes de classement?

**NIVEAU SECONDAIRE**

Informations: 849-2275  
JACQUES DUVAL, directeur

**ÉCOLE de RATTRAPAGE Enr.**

Détenant un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé

Membre de la Fédération des Ecoles privées de la Province de Québec

**1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220**

ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI-DÉMONTIGNY

**E**

**Offrez aux amis un cocktail réussi!..**

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

**NE SOYEZ PAS CRÉDULE!**

*Il n'existe pas de traitement miracle pour les chauves. Ne vous résignez pas à voir diminuer votre chevelure. Les recherches très poussées permettent au Centre Capillaire Pierre de remédier à une perte excessive de vos cheveux et d'améliorer votre apparence.*

**CENTRE CAPILLAIRE PIERRE**

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est. Sherbrooke, angle Berri, Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 Sortie de Métro Sherbrooke-Berri

Mardi au vendredi 10 h. a.m. à 8 h. p.m. - Le samedi 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

**ACADÉMIE ET ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DES GRANDS BALLETS CANADIENS**

directrice: Ludmilla Chiriaeff

Ballet classique, Danses moderne et espagnole, Jazz et Expression corporelle.

**AUDITIONS ET INSCRIPTIONS**

9 et 10 septembre de 14 à 20 heures

11 septembre de 9 à 13 heures

début de la saison 1971-72: 13 septembre 1971

**4848 boul. St-Laurent, Renseignements: 849-8024**

**BARIL À VIN**

**BOUTIQUE DU BARIL**

15, boul. LABELLE, St-Rose

780, Notre-Dame, St-Sulpice

**625-0481**

# Les marchés des changes rouvrent dans le désordre

PARIS (AFP) — Monnaies flottantes, monnaies conservant une parité fixe, double marché des changes (l'un fixe, l'autre flottant), sans parler de tout un éventail de solutions intermédiaires: s'il était besoin d'une nouvelle preuve qu'il n'existe plus de système monétaire international, les marchés des changes qui rouvrent (ou ne rouvrent pas) aujourd'hui dans la pagaille l'administreraient, et de façon éclatante.

Après une semaine de fermeture dans le désarroi provoqué par le coup de force du président Nixon, chaque pays choisit son petit système monétaire personnel.

Deux n'ont toutefois pas encore pris de décision définitive: la Suisse et l'Autriche, qui ont précisément déjà réévalué leurs monnaies, (respectivement de 7% et de 5,5% la 9 mai, et les marchés de Zurich et de Vienne ne rouvrent pas aujourd'hui.

Trois autres n'avaient jamais cessé de fonctionner malgré les remous: New York, Tokyo et Ottawa.

— A New York, les transactions avaient été faibles puisque la plupart des autres places étaient fermées.

— A Tokyo, le gouvernement japonais a, contre vents et marées, conservé une parité fixe au yen, s'obligeant ainsi à encaisser des centaines de millions de dollars par jour.

— A Ottawa, le dollar canadien flottant depuis le 1er juin 1970 a continué de bien se comporter sans grandes variations.

Pour les autres places qui rouvrent aujourd'hui, la situation sera la suivante:

— A Londres, la parité de la livre sterling reste inchangée. Il n'est pas question d'instaurer un taux de change flottant mais les marges de fluctuation selon le FMI, de 1% de chaque côté de la parité, ne seront nécessairement maintenues.

En fait, cela ressemble beaucoup, pour certains observateurs, à un abandon de l'ancienne parité livre sterling-dollar.

— A Francfort, le deutsche mark reste flottant, ce qui aboutissait avant la fermeture du marché à une réévaluation de 8,25%.

Sans que cela ait été annoncé officiellement, la Bundesbank ne laissera toutefois pas baisser indéfiniment le dollar et aurait déjà prévu des "garde-fous".

— A Paris, c'est un double marché des changes qui rouvrira. Le franc aura une parité fixe pour toutes les transactions sur marchandises et flottera pour toutes les autres opérations, y compris le change pour les touristes.

— A Rome et à Milan, les marchés rouvrent sur des bases "pratiquement" inchangées, mais pour l'agence Italia, la lire flottera. La banque d'Italie n'interviendra que lors-

que les variations seront, selon elle, trop importantes par rapport à l'ancienne parité.

— A La Haye, le florin continuera de flotter sauf par rapport aux francs belges et luxembourgeois. Les pays du Benelux ont passé un accord dans ce sens samedi.

— A Bruxelles, la règle reste le double marché des changes. Toutefois, à la suite de l'accord passé samedi avec les Pays-Bas, le franc belge "officiel" ne sera fixe que vis-à-vis du florin hollandais, ce qui enlève beaucoup de signification au second marché dit "libre".

Quant aux pays scandinaves, Danemark, Suède et Norvège, ils ont eu des consultations avec la Grande-Bretagne et semblent avoir décidé de suivre son exemple. C'est-à-dire que la parité officielle de leurs monnaies serait maintenue en théorie, mais qu'en pratique ils pourraient ne plus la défendre dans les limites fixées par le Fonds monétaire international.

Une semaine de recul démontre bien:

## Pour le monde, la 'bombe Nixon' marque la fin de l'après-guerre

PARIS (AFP) — Après une première semaine de recul, la date du 15 août 1971 — celle du lancement de la "bombe Nixon" monétaire et commerciale — commence à prendre sa véritable dimension pour les observateurs, en marquant pour le monde la fin de la période d'après-guerre, et par conséquent le début d'une nouvelle ère bien différente.

Au début, pas de problème: dans un monde en ruines, les Américains avaient toutes les "billes", et leur intérêt bien compris était d'en redistribuer une bonne partie aux autres pour avoir des partenaires valables. Ce fut l'aide aux pays d'Europe (qu'ils soient vainqueurs ou vaincus) et au Japon.

Mais après un quart de siècle, tout est changé. Les économies exsangues se sont reconstruites: le Japon est devenu la deuxième puissance du monde "libre" et l'Allemagne occidentale la troisième, tandis que se constitue en

Europe — très laborieuse ment il est vrai — une communauté dont le potentiel, surtout avec l'appoint de la Grande-Bretagne et des trois autres nations candidates, dépasse nettement celui des Etats-Unis.

Pendant le même temps, ce dernier pays s'est lourdement endetté à l'égard de ses partenaires pour financer ses charges de leader économique et de "gendarme du monde", au point que sa monnaie est maintenant contestée en dehors de ses frontières.

Aussi, les Américains veulent-ils faire partager directement leurs charges à leurs partenaires enrichis, tout en se libérant des dernières contraintes imposées par le système de Bretton-Woods qui était basé sur l'étalon-or. C'est le sens de la taxe sur les im-

portations aux Etats-Unis et de la suppression de la convertibilité du dollar en or.

Les conséquences immédiates ce sont d'une part que les monnaies du monde capitaliste sont "débousolesées" — certaines d'entre elles doivent être réévaluées alors que leur pouvoir d'achat se déprécie sensiblement chaque année — et d'autre part qu'un retour en arrière de 25 ans est amorcé en matière de libéralisation des échanges internationaux.

Surpris par cette tempête, chaque pays s'efforce de s'en préserver le mieux possible, selon ses intérêts nationaux. D'où les mesures prises en ordre dispersé pour rouvrir les principaux marchés des changes fermés pendant une semaine.

Les dirigeants américains avaient, semble-t-il, compté

sur une telle "débânde" qui leur permettrait en se prolongeant, de maintenir leur domination. Mais puisqu'il n'y a désormais plus rien de stable, et que les structures internationales existantes comme l'OCDE, le GATT ou le FMI se montrent impuissantes, il faudra bien rétablir des "règles du jeu" dans le domaine monétaire et commercial.

C'est la tâche qui va s'imposer aux divers pays, mais dans un nouveau rapport de forces où l'Europe, si elle parvient à surmonter ses divergences, ainsi que le Japon, doivent jouer les premiers rôles comme partenaires des Etats-Unis sur un pied d'égalité.

Il faudra compter également avec la masse des actuels "petits actionnaires" du Fonds monétaire: les pays en voie de développement qui totalisent avec la Chine de Pékin, plus des trois quarts de la population mondiale. Si leur puissance économique et financière est encore faible, ils ont déjà montré lors de la récente crise pétrolière qu'ils peuvent se faire entendre. Et ils le montreront sans doute ultérieurement, dans ce domaine vital, ou dans d'autres.

'Occasion magnifique' pour Jérusalem

## La livre israélienne est dévaluée de 20%

JERUSALEM (AFP) — Le gouvernement israélien a décidé de "dévaluer" la livre israélienne de 20 pour cent et de fixer sa parité à 4,2 livres pour un dollar, a annoncé un communiqué publié à l'issue du conseil extraordinaire, qui a duré près de 4 heures.

Le communiqué officiel fixant le taux de change de la livre israélienne précise que le taux par rapport aux autres devises sera fixé en fonction du taux de change de ces devises avec le dollar et révisé si nécessaire.

Le fonds monétaire international quant à lui a entériné la décision du gouvernement

israélien, décision qui est devenue effective hier matin. Sur le plan intérieur la dévaluation de la livre israélienne a provoqué un vif mécontentement parmi les salariés, et une réaction très mitigée parmi les économistes.

La Histadrout, confédération générale du travail, a en effet annoncé hier soir, par la voix de son secrétaire général, que "les masses ouvrières ne sont pas disposées à faire les frais de la dévaluation".

De leur côté, les économistes s'accordent à dire que la dévaluation de la livre n'est pas la conséquence des me-

sures conservatoires décidées par les Etats-Unis. Le gouvernement de Mme Meir a simplement profité d'une "occasion magnifique", soulignent-ils, précisant que la dévaluation s'imposait depuis longtemps déjà, pour freiner le déficit énorme de la balance commerciale israélienne (1.400 millions en 1971). Selon les experts, le gouvernement cherche également à limiter la consommation intérieure qui provoque une surchauffe excessive de l'économie israélienne.

Toutefois, ajoutent les spécialistes, les tendances inflationnistes de l'économie ne vont pas disparaître pour autant. L'économie, qui repose essentiellement sur les commandes imposées par le budget militaire, est alimentée artificiellement, notamment par les fonds de réparations versés par l'Allemagne, et par les capitaux des nouveaux immigrants.

Réévaluation contre rappel de la surtaxe ?

## Tokyo envisage l'"alourdissement" du yen

TOKYO (d'après AFP) — Le ministère japonais des finances étudie la possibilité "d'alourdir" le yen, en faisant passer sa parité de 360 yen pour un dollar à 380 yen, apprenant de source informée.

Une réévaluation du yen, estime-t-on dans certains milieux serait une excellente occasion pour annoncer un "alourdissement" de la monnaie nationale japonaise, qui pourrait être effectif deux ans plus tard.

On apprend d'autre part que, si elle devait être maintenue, la surtaxe américaine de 10-0/0 sur les produits en provenance du Japon coûterait 1.000 milliards de yen à l'économie japonaise. Il en serait même ainsi si la réévaluation projetée n'était pas d'un taux suffisant. Le gouvernement ja-

ponais envisagerait d'accroître le budget de 1.000 milliards de yen pour combattre les conséquences des récentes décisions du président Nixon.

L'échec des entretiens des ministres des affaires étrangères de la CEE à Bruxelles a donné au Japon le répit nécessaire pour obtenir des Etats-Unis les meilleures conditions possibles à la réévaluation du yen.

En effet, si les "Six" avaient décidé de rendre leur monnaie "flottante", le Japon aurait été contraint de suivre le mouvement et le yen se serait trouvé en fait réévalué à un taux supérieur à sa parité actuelle.

La stratégie du gouvernement de M. Sato est de limiter la réévaluation du yen au minimum acceptable à la fois

par les Etats-Unis et les gouvernements d'Europe occidentale, tout en arrêtant la spéculation sur la monnaie japonaise.

En ce qui concerne le "prix" qu'il désire pour cette opération, il apparaît certain que le Japon est déterminé à obtenir en échange l'annulation de la surtaxe américaine de 10 pour cent sur les importations. Cette question sera au centre des négociations nippo-américaines. Suivant des sources proches du gouvernement, M. David Kennedy, ancien secrétaire au trésor, viendra cette semaine à Tokyo pour conférer avec le gouvernement japonais.

Le Japon n'envisage pas l'adoption d'un change à "deux étages" similaire à celui recommandé par la France à

Bruxelles, indique-t-on dans les milieux officiels. Cette mesure ne serait en effet pas acceptable pour les Etats-Unis.

D'autre part, la politique suivie par le gouvernement au cours de la crise monétaire internationale actuelle est sévèrement critiquée dans la presse japonaise. On souligne que "l'achat par le gouvernement japonais de 2.200 millions de dollars en quatre jours est le résultat d'une erreur de calcul de la part du

gouvernement Sato et des autorités bancaires".

L'"Asahi" souligne que c'est finalement le peuple japonais qui fera les frais des pertes au change que le Japon va subir du fait de cette politique, et ajoute: "nous demandons au gouvernement de M. Sato et à la Banque du Japon quelle est la vraie raison, pourquoi, même à ce stade, ils s'obstinent à maintenir ouvert un marché monétaire paralysé".

Pour les démocrates

## Le 'gel' est un mépris du bien-être du salarié américain moyen

WASHINGTON (AFP) — Le comité directeur du Parti démocrate a pris position contre les récentes décisions économiques et monétaires du président Nixon, qualifiées de nouvel exemple du mépris dans lequel les républicains tiennent le bien-être du "salarié américain moyen".

Un numéro spécial de Fact, le bulletin d'information du parti de la majorité, estime en effet que "le refus de l'administration Nixon de geler les profits, les dividendes, et les taux d'intérêt constitue une grave discrimination à l'égard des salariés et des travailleurs payés à l'heure".

L'organe du comité directeur, qui se range ainsi aux côtés de la plupart des organisations syndicales américaines, ajoute que le gel des salaires et des prix ainsi que la non-convertibilité du dollar ont été rendus nécessaires en premier lieu en raison de l'échec de la politique économique du président.

Fact critique également en termes acerbes le "traitement cavalier" des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis, comme le Japon, le Canada et les pays du Marché commun. La décision de faire flotter le dollar, qui constitue une dévaluation

de fait, poursuit le bulletin, est une mesure unilatérale qui aboutira à rendre "plus difficile la coopération et le rétablissement de la confiance entre pays, nécessaire à la mise sur pied du nouveau système".

La revue Life, de son côté, estime, dans un éditorial publié dans son dernier numéro, que la nouvelle politique économique du président Richard Nixon favorise le monde des affaires plutôt que celui des travailleurs et considère également que la surtaxe de dix pour cent sur les importations n'est tolérable que dans la mesure où elle n'est que temporaire.



**ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES**

**LE DEVOIR**

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES CANADA \$3,00 - ETATS-UNIS \$4,00  
 À CES TARIFS, AJOUTER \$1,00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE.  
 S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins une semaine à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

<input type="checkbox"/> Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste <input type="checkbox"/> par porteur <input type="checkbox"/> . Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant <input type="checkbox"/> semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.	<input type="checkbox"/> Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$... pour un abonnement-vacances de... semaines.	<input type="checkbox"/> J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$... pour un abonnement-vacances de... semaines.
--	---	--

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom: .....

Adresse actuelle: .....

Adresse de vacances: .....

Période du ..... au ..... inclusivement

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS**

**LAURENT BÉRUBÉ**  
 DÉCORATEUR-ENSEMBLIER  
 8240 AIMÉ-RENAUD  
 ST-LÉONARD Mt. 38  
 324-2580

**VIAU, MORISSET Inc.**  
 Consultants en décoration  
 5995 rue Monkland  
 Montréal 261  
 Tél.: 488-2561

**ARCHITECTES**

**LOUIS CARRIER**  
 ARCHITECTE  
 2785 boul. LAURIER  
 QUÉBEC 10 - P.Q.  
 TÉL.: 651-0982

**DAVID & BOULVA**  
 ARCHITECTES  
 3 Place Ville-Marie  
 MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes  
**LONGPRÉ MARCHAND GONDREAU DOBUSH STEWART BOURKE**  
 MONTRÉAL - 842-1401  
 Ottawa - St-Jean, T.-N.

## Conversation Anglaise

**SESSION AUTOMNE 1971 LE 8 SEPTEMBRE**

COURS RÉGULIERS: (12 mois par année - jour ou soir)

COURS ACCÉLÉRÉS ET INTENSIFS, à tous les niveaux, d'une durée de 40 heures, pour ceux et celles qui désirent apprendre ou améliorer leurs connaissances pratiques de la langue anglaise parlée.

ENSEIGNEMENT DIRECT ET ACTIF, DONNÉ EN ANGLAIS. MÉTHODE: English Language Institute, University of Michigan, Ann Arbor, U.S.A.

COÛT: (tous frais inclus)  
**COURS EN GROUPE:** 2 à 5 élèves 4 heures de cours par semaine **\$150,00**  
**COURS PRIVÉ:** 1 élève (aux jours et heures de votre choix) **\$300,00**

FRAIS DEDUCTIBLES DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

**AUCUN CONTRAT À SIGNER**

### École de Conversation Anglaise

Ahuntsic - Pres des autobus et métro  
 367 Est. Boul. Henri-Bourassa  
 Montréal Tel.: 384-8610

## Gagnez \$100,000.00

**avec le nouveau Sweepstake du Manitoba**

**\$270,650.00** de prix en argent, basé sur le Championnat Canadien de Football 1971.

Le premier tirage aura lieu le 22 octobre, aussi achetez vos billets dès maintenant. Tous les billets restent valables pour les deux tirages. Des reçus officiels seront émis.

**Le grand tirage final aura lieu le 26 novembre**

1er prix <b>\$100,000</b>	2ième prix <b>\$25,000</b>
3ième prix <b>\$15,000</b>	4ième prix <b>\$ 5,000</b>

Date de fermeture du tirage final, 12 novembre; date de fermeture du premier tirage, 7 octobre.

**Manitoba Citizens Campaign**

"AIDANT LA CAUSE DES ARTS AU MANITOBA"  
 C.P. 1970, Winnipeg 1, Manitoba

Envoyez-moi ..... billet (s) à \$2.50 chacun. Livret de 12 billets pour \$25.00. Mon chèque  mandat poste  ci-inclus \$...

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROVINCE .....

MLD - 3

# informations

# internationales

## Tout est prêt pour l'accord sur Berlin

BERLIN (AFP) — La 33ème séance des négociations tripartites sur Berlin s'ouvre à 10h30 locales, ce matin, et les observateurs estiment généralement qu'elle mettra un terme à dix-sept mois de travaux.

Dix ans et dix jours après la construction du "mur" par les autorités communistes, un quart de siècle après la fin d'une guerre qui devait réduire en cendres 75% de l'ancienne capitale du Reich, la partie occidentale de Berlin devrait désormais sortir du provisoire et bénéficier d'arrangements que ses habitants, avec une philosophie un peu amère, appellent un "statu quo amélioré".

Les quatre ambassadeurs et chefs de délégation (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne et France) se retrouvent non pas dans l'immeuble de l'ancien conseil de contrôle allié où ils se réunissent habituellement mais à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Kenneth Rush. C'est son tour d'assurer la présidence mais il est évident que les Américains y trouveraient un motif de satisfaction supplémentaire si cette 33ème séance devait entrer dans l'histoire comme ayant formellement enregistré "l'accord sur Berlin".

Les quatre ambassadeurs n'amènent pas leurs experts et conseillers ce

qui semble indiquer que la réunion devrait avoir un caractère solennel et un peu formel.

Toutefois, les négociations forment un tout et on ne cesse de répéter, dans l'entourage des négociateurs, que jusqu'à la dernière minute un "accrochage" pourrait remettre en cause le "filage du paquet". Tout au long du week-end, dans Berlin échauffé, juristes et experts ont confronté et épluché les textes pour la présentation finale. Vers 15h, si l'on en juge d'après les dispositions prises pour la presse par les services américains d'information, tout devrait être terminé. Le texte approuvé "ad referendum" par les ambassadeurs serait ensuite transmis aux quatre gouvernements et il reviendrait à Berlin pour être paraphé par les négociateurs. On parle du 2 septembre pour cette cérémonie.

Dans les milieux de la coalition gouvernementale SPD-FDP on est convaincu que l'accord trouvera une majorité au Bundestag. L'opposition chrétienne-démocrate, estime-t-on, pourra difficilement se déchaîner contre un accord considéré comme acceptable par les alliés occidentaux.

On souligne qu'au cours du dernier "marathon" quadripartite qui a duré

de lundi dernier à jeudi matin, 1 heure, l'URSS a consenti les concessions nécessaires à un aboutissement. L'ambassadeur soviétique, M. Piotr Abramov, a notamment fini par donner la garantie formelle demandée à l'URSS pour les voies d'accès à Berlin. Il a été ensuite possible aux Occidentaux de satisfaire l'exigence de l'installation d'un consulat général et de missions commerciales et culturelles de l'URSS à Berlin-Ouest.

La difficulté semble avoir été de faire accepter aux dirigeants est-allemands les inévitables limitations de souveraineté qu'implique la nouvelle réglementation de la circulation civile entre la RFA et l'îlot ouest-berlinois à travers le territoire de la RDA. On note qu'il a fallu que M. Andrei Gromyko vienne passer plusieurs jours à Berlin-Est pour convaincre M. Erich Honecker de la nécessité d'aboutir. La visite du ministre soviétique des affaires étrangères a eu, estime-t-on, une "influence heureuse". Le conseil des ministres de la RDA a, en effet, approuvé vendredi "les propositions concernant la politique de la RDA en vue de la sécurité européenne et de la détente au centre de l'Europe". Après cette décision rien n'empêche plus la conclusion de l'accord quadripartite aujourd'hui.

## Philippines Un attentat décime le parti d'opposition

MANILLE (d'après l'AFP) — Presque tous les membres du bureau politique du parti libéral (opposition) des Philippines ont été hospitalisés à la suite d'un attentat à la grenade qui a fait huit morts samedi soir au cours d'une réunion pré-électorale organisée par ce parti.

Une centaine de personnes ont été blessées, notamment les sénateurs Sergio Osmena jr, candidat à la présidence en 1969 et Jovito Salonga candidat aux prochaines élections, qui sont dans un état grave. Aucun des huit candidats aux sénatoriales n'est sorti indemne de l'attentat.

La réunion politique du parti libéral se déroulait à Plaza Miranda, sorte de Hyde Park philippin, et était entièrement télévisée. Ainsi, une grande partie de la population a été témoin de l'attentat.

Cet attentat, à trois mois des élections sénatoriales et locales, risque d'avoir d'importantes répercussions sur la vie politique du pays. C'est en effet au mois de novembre que doivent être pourvus, outre des sièges sénatoriaux, 15.000 sièges provinciaux ou locaux.

Les campagnes électorales, aux Philippines, sont certes meurtrières, mais, depuis l'indépendance de cette république, en 1946, aucun attentat n'avait fait autant de victimes. En 1969, au cours d'une campagne de trois mois, lors des élections présidentielles, 70 personnes avaient été tuées et 83 autres blessées. Lors des présidentielles de 1965, le nombre des morts s'élevait à 47. Soixante-quinze personnes avaient été tuées et 108 autres blessées en 1967, avant des élections semblables à celles qui doivent avoir lieu au mois de novembre. Mais jusqu'à présent, la majorité des attentats et des meurtres politiques avaient eu lieu en province.

Deux hommes, activement recherchés par la police de Manille, semblent être les auteurs de l'attentat.

Selon les témoignages, ce sont deux grenades à main qui auraient été lancées à l'intérieur de la salle de réunion par deux hommes dont l'un portait une chemise blanche et l'autre une veste verte olive, et qui se trouvaient tous deux à une quinzaine de mètres de l'estrade où les grenades ont explosé.

La police tente toujours de trouver les raisons qui ont pu inciter les deux



hommes à commettre cet attentat. Tel commissaire parle de "complot communiste", tel autre d'acte d'un fou isolé.

Trois personnes appartenant à des milieux de gauche auraient été arrêtées hier. Selon de bonnes sources, il s'agirait d'un leader de l'association de gauche "Kabataang Makabayan", d'un professeur de sciences politiques au Collège philippin de commerce et d'un commentateur politique de la radio.

D'autres informations font état de l'arrestation d'un fonctionnaire et d'un leader étudiant de gauche, appartenant tous deux au Collège philippin de commerce.

Des unités de l'armée ont pénétré dans cet établissement considéré comme le centre de l'activisme étudiant, pour tenter de découvrir des indices sur l'attentat.

Ce collège avait déjà été occupé l'an dernier par la troupe, au cours de désordres provoqués par les étudiants dans la capitale.

Les soldats ont désarmé les gardes de l'établissement et mis la main sur des armes à feu et des bombes rudimentaires cachées dans des livres dont les pages avaient été découpées, pour qu'ils se transforment en boîtes.

## Les 5 points brûlants du règlement

par Roger Boosz, de l'AFP

BONN — L'accord que les ambassadeurs des "quatre" approuveront formellement aujourd'hui: sous réserve du "satisfait" de leurs gouvernements, est le fruit de 17 mois de travaux. Les discussions quadripartites ont commencé le 26 mars 1970, peu après la rencontre entre le chancelier Brandt et le chef du gouvernement est-allemand M. Willi Stoph, à Erfurt (19 mars 1970), elle-même suivie du second "sommet" interallemand de Kassel, le 21 mai 1970.

Après l'échec de Kassel, les négociations quadripartites ont été pratiquement interrompues pendant les pourparlers entre Bonn et Moscou sur la conclusion d'un traité de non-agression (12 août 1970). Les discussions à "quatre" se sont poursuivies ensuite cahin-cahan après la signature de l'accord entre la RFA et la Pologne (7 décembre 1970). Il a fallu attendre le mois de mai 1971 pour faire sortir de l'impasse les négociations qui butaient sur la volonté de l'URSS de céder l'entière responsabilité des accès à l'ancienne capitale du Reich à la RDA souveraine. Le voyage à Moscou, début mai, du chef de la diplomatie française, M. Maurice Schumann, marqua à cet égard un tournant. L'URSS accepta à ce moment le principe du maintien de sa co-responsabilité de puissance victorieuse à Berlin.

Le remplacement de M. Walter Ulbricht par son dauphin Erich Honecker à la tête du parti communiste est-allemand facilita manifestement le virage

pris alors par Moscou. Mais trois mois d'après marchandages ont encore été nécessaires pour aboutir à un accord équilibré sur les cinq points brûlants du règlement.

1) — Voies d'accès  
L'URSS garantit que la circulation sur les voies terrestres sera directe et sans entraves. Jusqu'à présent le blocage du trafic, notamment sur les autoroutes, avait souvent servi aux dirigeants est-allemands de moyen de pression. Les voyageurs en transit de Berlin-Ouest auront un traitement préférentiel. Les contrôles seront expéditifs et se limiteront aux vérifications d'identité. Il y aura des trains et des autobus de voyageurs reliant directement la RFA à Berlin-ouest, les péages individuels sont supprimés et seront réglés globalement et forfaitairement dans l'accord entre les deux Etats allemands. Les trains et camions de marchandises traverseront plombés la RDA et les douaniers est-allemands se contenteront de vérifier les plombs. On peut prévoir que dans les futures négociations interallemandes, la RDA s'efforcera, dans le détail, de se montrer plus dure que l'URSS.

2) — La circulation entre les deux Berlin  
Sans disparaître, le "mur" doit devenir plus perméable. Il est posé en principe que la discrimination qui existait entre Ouest-Berlinois et Allemands de l'Ouest pour les visites à Berlin-Est et en RDA est abolie. Les modalités seront mises au point dans des négociations entre la RDA et le Sénat de Berlin-Ouest.

3) La présence de la RFA à Berlin-Ouest  
La RFA ne pourra plus procéder à des actes constitutionnels à Berlin-Ouest afin de marquer la non-appartenance politique des secteurs occidentaux de l'ancienne capitale à la RFA. Le président de la RFA ne pourra plus être élu à Berlin-Ouest. Le gouvernement fédéral allemand et le Bundestag ne devront plus y siéger. Ne seront admises que des séances des commissions et des groupes parlementaires de Bonn dont l'ordre du jour porte expressément sur des questions en rapport avec les liens Berlin-Ouest-RFA dans les domaines économiques, financiers, juridiques, culturels et sportifs.

4) — La représentation extérieure de Berlin-Ouest  
La protection consulaire des Berlinois de l'Ouest dans les pays du pacte de Varsovie est assumée par la RFA, qui peut représenter aussi les secteurs occidentaux dans les organisations internationales sans caractère politique ou militaire. Berlin-Ouest pourra être englobée dans les accords commerciaux signés par la RFA. Enfin les Ouest-Berlinois pourront voyager dans les pays de l'Est avec un passeport de la RFA, mais celui-ci devra être frappé d'un cachet des alliés occidentaux, pour marquer la différence entre Berlinois de l'Ouest et ressortissants de la RFA. Ceux qui le voudront pourront aussi se rendre dans les pays communistes sur simple présentation de leur carte d'identité.

5) — La présence de l'URSS à Berlin-Ouest  
L'URSS pourra installer à Berlin-Ouest un consulat général sans attributions politiques et des missions commerciales et culturelles, accrédités auprès des commandants militaires occidentaux. La discussion à ce sujet a été particulièrement ardue, les Américains notamment, ont longtemps résisté à l'implantation de missions communistes en l'absence de contrepartie pour les Occidentaux, qui ne peuvent s'installer à Berlin-Est puisqu'ils ne reconnaissent pas la RDA.

## La désobéissance civile en Ulster Une centaine de conseillers municipaux font la grève

BELFAST (d'après l'AFP) — Une centaine de conseillers municipaux de diverses localités nord-irlandaises ont décidé hier de s'abstenir désormais de remplir leur mandat en signe de protestation contre les mesures d'internement préventif.

Cette décision fait suite à celle prise dans le même sens par les représentants de l'opposition au parlement provincial (Stormont). Elle fait partie de la campagne de "désobéissance civile", à laquelle participe un nombre grandissant de personnes et de groupements représentant la communauté catholique d'Ulster.

Hier soir, l'explosion d'un puissant engin a blessé trois gardiens de la prison de Crumlin Road, à Belfast, où sont détenus 115 suspects arrêtés récemment.

L'un des gardiens serait grièvement atteint. La bombe a été lancée par l'un des quatre occupants d'une voiture qui passait à grande vitesse devant la prison solidement gardée. Des postes supplémentaires ont été disposés à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, à l'abri de sacs de sable.

Bien que les dégâts soient relativement importants, l'attentat contre la prison de Crumlin Road apparaît davantage comme une opération symbolique de protestation contre l'internement préventif. Personne ne s'est évadé.

Le général sir Marry Tuzo, comman-

dant des forces britanniques en Irlande du Nord, a demandé au gouvernement de Londres qui a accepté, l'ouverture d'une enquête indépendante sur le traitement réservé aux personnes internées depuis la semaine dernière.

On ignore quelle sera la composition de cette commission ni où et quand elle se réunira.

Enfin, l'acte de naissance du "gouvernement" et du "parlement" formés par les groupements républicains d'Irlande du Nord a été établi samedi soir à Monaghan, petite ville située sur le territoire de l'Eire, à quelques kilomètres de la frontière entre les deux Irlande.

Le "Dail Udhah" — ce qui, en Gaélique, signifie "nouvelles institutions de l'Ulster" — ne limite d'ailleurs pas sa "souveraineté" à la seule Irlande du Nord, mais à la province traditionnelle irlandaise de l'Ulster tout entière, soit aux six comtés de la province du Royaume-Uni et à 3 comtés faisant partie du territoire de la république.

M. Paddy Kennedy, député au Stormont, qui, comme tous ses collègues de l'opposition catholique, républicaine et socialiste, a renoncé à siéger au parlement officiel de Belfast tant que l'internement "administratif" serait en vigueur, a annoncé que le nouveau "Dail" entendait se substituer progressivement non seulement aux institutions du nord, mais aussi à celles du sud.

Mais les emplois ne «poussent» pas tout seuls. Ils dépendent de l'initiative et du dynamisme du secteur privé. C'est là un des principes élémentaires en économie. En voici un autre. Vous touchez du doigt la plus belle occasion de croissance jamais vue depuis 10 ans. Ne tardez plus à vous mettre à la tâche. Ainsi profiterez-vous de la croissance du pays.

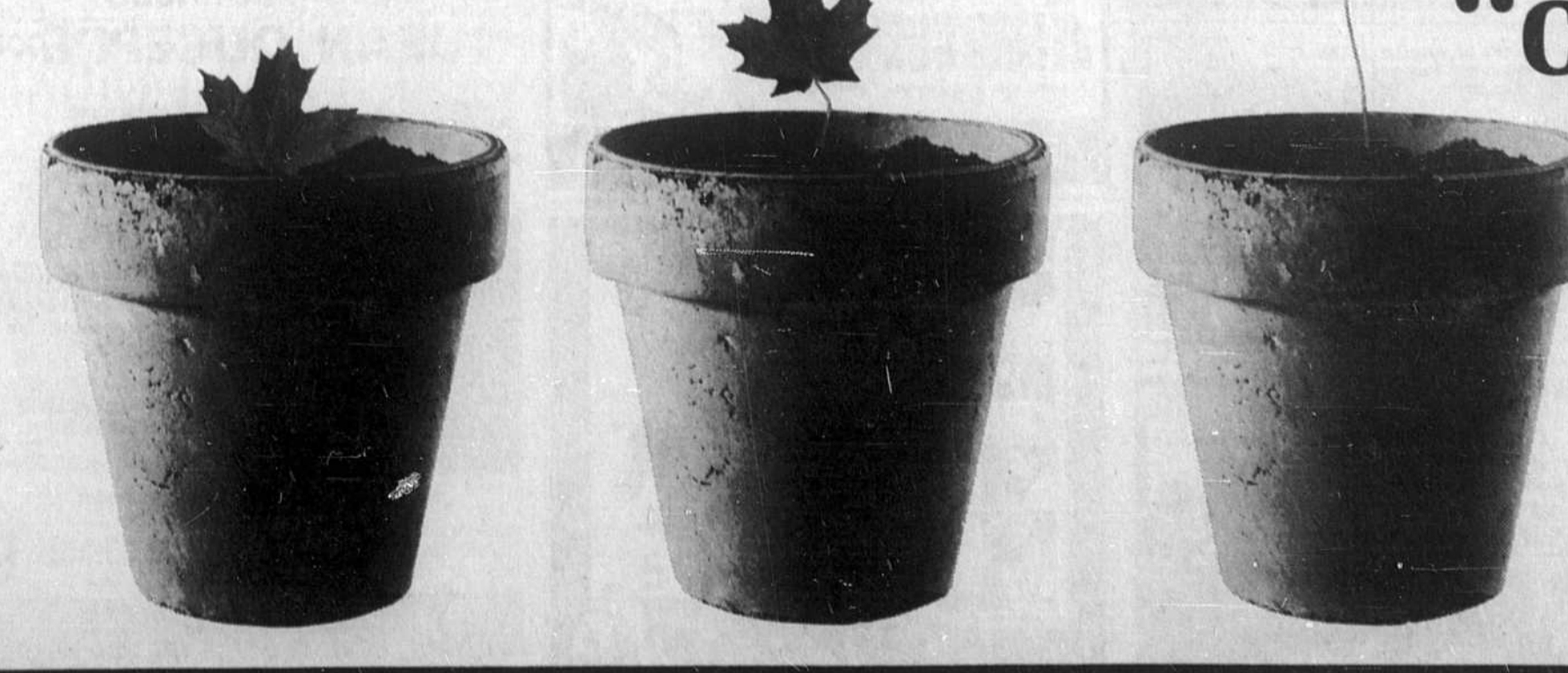
L'année dernière, nous avons réussi, mieux que tout autre pays du monde libre, à contrer l'inflation. Les économistes (aussi bien ceux du gouvernement que ceux des autres secteurs) estiment que le Canada est à l'aube d'une ère nouvelle de progrès. Nous sommes en plein essor. Les entreprises prennent de plus en plus d'importance. Les occasions se multiplient. Mais il ne faut pas en rester là. Le pessimisme n'a pas sa place. Nous n'avons plus ni le temps ni le droit d'attendre les événements. C'est maintenant qu'il faut trouver de nouveaux produits à fabriquer et de nouveaux marchés.

Des milliers de personnes qualifiées attendent avec impatience de pouvoir contribuer à édifier votre entreprise. Les Centres de Main-d'œuvre du Canada ne demandent qu'à vous aider à les trouver. Ils peuvent même offrir à leur donner une formation et à les déménager là où vous en avez besoin. Les économistes et les chercheurs des Centres de

Main-d'œuvre du Canada sont eux aussi en mesure de vous aider, en vous fournissant des analyses sur les besoins qui se font sentir dans tous les coins du pays, accompagnés de rapports détaillés sur les résultats anticipés des changements technologiques dans votre industrie et votre entreprise, en plus de toutes les données qui vous sont nécessaires pour profiter au maximum des possibilités déjà existantes et même pour en créer de nouvelles.

L'essor du Canada au cours des prochaines années dépend beaucoup de vous. Il sera en quelque sorte à la mesure de votre énergie, de votre dynamisme et de votre confiance en l'avenir du pays. Ensemble, «cultivons» les emplois!

L'avenir s'annonce bien. Les gens sont disponibles. Et le gouvernement a des projets pour venir en aide à toutes sortes de programmes d'expansion économique.



# À nous de "cultiver" les emplois!

# arts

## Lectures

### Entre sorcières et écrivains

par Robert Guy Scully

"La sorcellerie au Québec du XVIIe au XIXe siècle", par Robert-Lionel Séguin; 245 pp., chez Leméac.

Qui se souvient du "Chercheur de trésor"? Si ma mémoire est fidèle, il s'agit d'un petit roman quasi incompréhensible, signé Aubert de Gaspé (fils), et qui passait pour être "la première oeuvre de fiction au Canada français". A ce titre, nos professeurs de littérature québécoise pré-Chapdelaine nous l'ont fait digérer dès sa réédition. En fait, ce qui nous le rendait incompréhensible, ou peu québécois en tout cas, c'étaient la sorcellerie et les superstitions. Bref, le lien valable entre l'ancien Québec et la sorcellerie n'avait pas été souligné.

Il suffit de lire l'ouvrage de Robert-Lionel Séguin, pourtant, pour comprendre mieux la trame du "Chercheur", et pour faire certains liens entre le Québec et la société française d'Ancien Régime. Les canots qui volent dans le ciel, le loup-garou de Kamouraska, voilà des manifestations bien québécoises qui retiennent l'attention des Jésuites et de la Gazette officielle du Québec. Les bonnes soeurs de la congrégation Notre-Dame de Montréal doivent tant bien que mal endurer les exigences de leur visionnaire, Marguerite Tardy. Et ainsi de suite jusqu'en 1808, où l'auteur relève une dernière mention, dans un commentaire juridique. Par après, la sorcellerie deviendra af-

faire de folklore. L'auteur s'est d'ailleurs servi du folklore, tel que raconté par les Malchelosse, Voghel, et Séguin (son grand-père!). En bon historien, il a puisé à d'autres sources: une liste d'archives, d'études et de manuscrits est reproduite au début du livre. On suppose aussi que l'ethnologue a dû puiser à même sa vaste culture: il a fait à date une douzaine de travaux sur la Nouvelle-France, ses objets sur-tout. Ayant parlé des jouets, des maisons, des granges et des moulins de l'ancien Québec, Séguin a voulu parler des idéologies et des obsessions.

Notons en passant que le livre n'est pas aussi long qu'on le croirait. Les 245 pages fondent à 213, lorsqu'on en lève les notes, et la narration est menée comme un récit documenté. On regrette même qu'une synthèse ne vienne pas coiffer le récit d'une théorie d'ensemble. A chacun son rôle, sans doute, et l'historien n'est pas sociologue.

"Le Nouvel observateur - spécial littéraire hors série" 1971, aux points de vente habituels, 95, 62 pages grand format. Enfin, ce numéro promis par l'équipe du N.O. Consacré aux littératures non françaises, et intitulé "Etranges étrangers", le numéro exprime deux préoccupations distinctes. Les littératures de France, premièrement, restant ce qu'elles sont, c'est-à-dire que leur pays ne domine plus la

production littéraire en Occident. Dans la meilleure tradition masochiste, de prestigieuses critiques, journalistes et écrivains s'accusent de ne pas suffisamment connaître la littérature étrangère, de pratiquer un snobisme surannée, de ne pas traduire assez de mal lire les grands auteurs étrangers, etc. Il y a jusqu'à un bilan complet des collections étrangères, classées par maison d'édition. Tout cela intéressera moins les lecteurs d'ici, aux prises avec des problèmes de diffusion presque opposés, et qui connaissent déjà, pour d'expliqués raisons, les chauvinismes littéraires d'outre-mer.

Sont griffées à ces méaulculpa, cependant, quatre études (Hölderlin, Beckett, Kafka, et Joyce), puis six bilans nationaux (Etats-Unis, URSS, Italie, Chine, Grèce et Allemagne). Les auteurs ont travaillé leurs textes en bons cartésiens impénitents, pour nous livrer une information correcte, fraîche, utile et concise. Ne serait-ce que pour le panorama ce numéro vaudra la peine d'être conservé. Et nous identifierons volontiers une très bonne étude, celle de Marthe Robert sur Kafka, "Citoyen de l'utopie". La grande spécialiste de Kafka en France repose l'éternel problème de l'interprétation, mais dans une perspective concrète cette fois: la "dénationalisation" et "désincarnation" vicieuses de K. par ses lecteurs étrangers. Nous aurons l'occasion de repar-

ler de ce problème plus tard, alors que paraîtront chez Gallimard les "Briefer an Felice", la dernière oeuvre de Kafka à traduire en français.

— "L'écrivain et les pouvoirs", numéro 74 de la revue Liberté, 157 pp. Avec les communications qui pouvaient se transcrire, la revue Liberté a fait le compte rendu de ce colloque tenu au mois de mai à Sainte-Adèle, dans le cadre de la traditionnelle "rencontre des écrivains". En temps normal, les écrivains écrivent. A la "Rencontre" toutefois, ils écrivent sur le fait d'écrire. Et en rendant compte de ce compte rendu, nous écrivons sur des écrivains écrivant à propos de l'écriture. Pour voir clair dans tout cela, lisez l'écrivain qui a vu clair en écrivant, M. Pierre Morency (p. 60 dans la revue, au bas). Ont collaboré à cette rencontre, outre M. Morency, une vingtaine, d'écrivains.

— Chick Corea — THE SONG OF SINGING — Blue Note BST 84353 — L'un des disques les plus intéressants à paraître, cette année! Indiscutablement! Corea, que l'on connaît depuis le "Sweet Rain" de Stan Getz,

### J-Z Léon Patenaude primé

Lors du Congrès annuel de l'Institut des directeurs d'associations à Toronto en fin de semaine dernière, le directeur-général du Conseil supérieur du Livre, monsieur J-Z Léon Patenaude, recevait une plaque commémorative à titre de gagnant du premier prix 1971 pour "meilleure publication destinée aux membres de son organisme". C'est la publication de "L'Annuaire de l'édition et de la librairie au Canada français 1970-71", qui a valu ce prix à M. Patenaude.

### échos

BEAUX-ARTS: Trois jeunes artistes canadiens, Jean-Marie Delavalle, Yvon Cozic et Gar Smith, représenteront le Canada à la septième biennale de Paris qui se tiendra au parc de Vincennes du 24 septembre au 1er novembre. Cette manifestation artistique réunira des oeuvres d'artistes de moins de 35 ans du monde entier.

NOMINATION: M. Raymond Gariepy a été nommé au poste de sous-ministre des Affaires culturelles; il sera plus particulièrement chargé des questions administratives.

## télévision

### CBFT @

- 1010 Apprendre à CBFT
1015 En mouvement
1020 Pépino
1100 L'Argent sans regret
1120 Bichard/Coeur de Lion
1200 De la jungle à la piste
1230 Histoire d'une ville
1300 Cinéma
1305 "Mon colt fait la loi" western Italien 1964
220 Pomeroy crie
300 Réveillon-soliel
400 L'Esprit et Oscar
430 Washy le poisson
440 Les aventures de...
600 Les péchés dans l'espérance
600 Un tas dans les nuages
630 Téléjournal
640 21 heures
655 Nouvelles du sport
700 Forum 30
720 Sol et soleil
800 Ma soirée bien méritée
830 Les trois As
900 Phase 1
930 Ariane Lapin
1020 Téléjournal
1040 Nouvelles du Sport
1100 Télé-athlète
1200 Cinéma
"Les gaietés de l'académicien comédie Italien 1954"

### CFTM @

- 1000 Micro-Musique
1010 Horatio-Bienvenue
1015 Min-Amoscos
1030 Au P'tit Matin
1130 Robin des Bois
1200 Multi-Montréal
1300 Cinéma
1305 Deux heures à l'art polonais Franco-Belge 1965
230 A vous de jouer
300 Pour vos mesdames Droits et obligations du couple
400 Robin des Bois "L'empereur"
430 L'Instantané en couleurs
440 "Colonel Jack"
500 Les dérivés
530 Peter kann
600 Madame est servante
700 Le 10 sans information
730 Les Bertrix
800 Le Saint "Double jeu pour le Saint"
900 Claude Blanchard
1000 Découvertes 71
1030 Le 10 sans information
1100 La rouler du temps
1110 Espagnouilles
"Vance Pasha" aventures Américain 1956
1235 Dernière édition
1240 Fin des émissions

### CBMT @

- 958 News, weather comments announcement
1000 Mr. Dress-Up
1010 Friendly night
1045 Cher Héloé
1100 Sesame Street
1200 Elwood Glover's luncheon date
1245 North York
1300 "What on earth"
230 Sea hunt
300 30 from Ottawa
330 Edge of night
400 The zulu-pau gourmet
430 Drop-In
500 Pocket Robin Hood
530 The Woody Woodpecker Show
600 He and she
630 Hourglass
700 Expos this week
730 Diane
800 The Partridge family
830 This is the law
900 The bold ones
1000 Suzuki on science
1030 Interview
1100 The national
1122 Viewpoint
1130 Night report and sports final
1145 Cine-Six "Curse of the Hidden Bault" "Allemo ad 1968"
125 Final report and weather

## cinéma

- ALOUETTE: "Peau d'âne" 110, 320
3:30, 7:40, 9:35
ANJOU: "Bistrot" et "True Grit" 7:00
ARLEQUIN: "Un comédien" 1:00, 4:30, 7:55 et "Pépino d'amour" 1:50, 5:10, 8:35
AWATER: "The Anderson tapes" 1:00, 3:30, 7:00, 9:40
ATWATER: "Lawrence of Arabia" 8:00
BERRI: "Les aristocrates" 12:00, 3:15, 6:30, 10:10 et "Droits des hommes" 1:20, 4:15, 8:15
BOUQUIN: "Les chats bottés" 12:30, 2:28, 4:25, 6:22, 8:19
BONAVENTURE: "Ann and Eve" 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
CANADIEN: "Pépino" 1:25, 4:45, 8:25 et "Le livre écrit que de la jungle" 12:00, 3:25, 6:45, 10:25
CAPITALE: "Seven minutes" 12:30, 2:45, 4:55, 7:05, 9:15
CHAMP LAIN: "Quelle vie de chien" 2:10, 6:10, 10:10 et "Les Robinsons des mers du Sud" 12:00, 3:55, 7:55

- CHATEAU: "Masson pour un orgue" 1:00, 4:20, 7:40 et "Venus en loquace" 2:35, 5:55, 9:15
CINEMA COTE-DES-NEIGES: "cinéma 1" 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00 "Cinq jours, 23 heures, 40 secondes" 12:00, 3:00, 6:00, 9:00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: "cinéma 2" 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
CINEMA DE PARIS: "Sur un arête perdue" 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00
LORENA: "Le 730" 7:30, 9:30
CREMAZIE: "Quelle vie de chien" 12:00, 4:00, 8:00 et "Les Robinsons des mers du Sud" 1:50, 5:50, 9:50
COMEDIE-CANADIENNE: "Quemada" 4:00, 7:00, 10:00
DAUPHIN: "Sally Benson" "Le voyage" 7:30, 9:40 et "Le Martin de Noël" 1:55, 4:25 et "Si j'étais le chevalier bleu" 7:50, 10:00
MELAN: "Mash" 7:30, 9:45
ELECTRA: "Voyage au Chili"
EISEN: "Sally Benson" "Juste avant 4 nuit" "Sally Benson" "Le dernier aout" 7:30, 9:45 (pour les deux soirs)
EISEN: "Sally Benson" "Voyage au Chili"
FESTIVAL: "Les amis ont une jambe" 7:30 et "Dokuba" 9:25
SALLE HERBES: "Blinking Charlie" 8:00, 9:00
IMPERIAL: "Joe Caligala" 1:10, 3:40, 6:10, 8:40 et "De la part d'un oiseau" 1:10, 4:10, 7:10, 10:10
JAN-TALON: "Ta femme c'est ta vie" 8:10 et "Ton mari est inconnu" 7:25, 9:55
KENT: "Friends" 1:20, 3:15, 5:20, 7:25, 9:30
LUCERNE: "The Last Fram" 10:45, 12:55, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40
LUCERNE: "Mad dog and english man" "That's the way it is" 12:00
MERCURIER: "Un monde fou, fou, fou" 12:00, 2:50, 5:40, 8:35
MONTREAL: "Rum wild man live" 2:41, 7:32 et "Cronwell" 1:20, 5:25, 9:55
MAISON NEUME: "Voyage au Chili"
MIRAMINUTE: "Après moi" 2:05, 5:35, 9:05 et "Pile ou face" 12:30, 3:55, 7:15
OUTREMONT: "Les professionnels" 7:30, 9:30
PALACE: "Willard" 2:20, 5:10, 8:00, 10:50, 13:40
PAPINEAU: "Le route aux levrais" et "Un prière à marier" 6:10
PARISIEN: "Les novices" 10:10, 11:30, 12:50, 1:15, 2:40, 4:05, 5:30
PICCALLO: "Après" 8:40, 10:30, 12:05, 1:40, 3:20, 5:00
PLACE DU CANADA: "Walk about" 7:15, 9:15
PLACE VILLE-MARIE: "Grand cinéma" "Death in Venice" 2:10, 5:20, 8:35, 6:50, 9:10
PLACE VILLE-MARIE: "Petit cinéma" "The Contomist" 12:25, 2:20, 4:20, 6:20, 8:25
PIAZA: "Voyage au Chili"
PLESNER: "How to do just about anything with girls" 1:30, 4:35, 7:45, 10:50 et "The Love pirate" 12:30, 3:15, 6:00

- 1120 Montréal bulletin board
1125 The Lucille Rivers show
1145 University of the air
1215 Afternoon news
1230 Hércules
1300 Marie Bon
1310 Man Trap
200 Edith Seret
230 Famous jury trials
300 Another world
330 Trouble with Tracy
400 Bristled
430 Louise "The teatier"
500 Truth or consequences
530 Beat the rock
600 Pulp
700 U.F.O. "The long sleep"
800 Room 222 "Dreams of glory"
830 M.C.Clad
930 Pig'n whistle
1000 Ironside
1100 The CTV national news
1110 Pulse
1145 Monday night (culture moment)
120 University of the air "dram 1957"
1230 Montréal bulletin board

### BIENTÔT LE DISTRAIT

GIYSEE 35 MILTON / 842-6053

## théâtre

- LA BAVASSIERE: "Le roi des mers à bas prix" de J-Y Germain à 21h Au St-Mab; location: 9-55
THEATRE CENTRAL: "How now black man" 20h
HEVE THEATRE: "Xan et Grandval" location: 9-55
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRIED-PHELLETER: Héliché
THEATRE MATHIEU-VIEL: Héliché
THEATRE PORT-ROYAL: Héliché
TERRE DES HOMMES
PLACE DES NATIONS: Show Time U.S.A. 15h et 19h30
KONKRE INTERNATIONAL: "Le trio d'Almond" 20h
THEATRE DE LA LAGUNE: Théâtre de la Liberté - pour enfants à 10h30 et 13h; Compagnie de danse Marie-Chantal 20h
THEATRE D'ETE
THEATRE DES MARGUERITES: "Le grand zéro" mardi, mercredi, jeudi 21h; Samedi 19h30 et 23h; Héliché lundi
THEATRE DE LA MARJOLEINE: "Mauvaises" 21h; Dimanche 20h; Héliché mardi
THEATRE DES PHAROS: "Gilettes" Une Fable de S. Guitry Héliché lundi et vendredi
LA PIQUERIE: "North-Atley" "Quand s'ouvrent-elles ma femme" 20h; Héliché lundi, jeudi et vendredi
LE STUDIO THEATRE: "Skorvino" "Le bel indifférent" et "La demande en mariage" Réservations: 436-1304
SUNVALEY: "Madame Ida" 21h; mardi, mercredi et jeudi Samedi 20h et 22h30
LA FEMME: "Quebec" S.O.S. Homme "au" de J. Yvon 21h; Héliché lundi
LE GALENDON: "Le d'Orléans du 17 au 10 au 12 sept" "Mamon Lascari" et "L'annonce d'amour" de J. Barreau 21h; Héliché lundi; Théâtre pour enfants le dimanche
THEATRE D'ETE SAINT-DONAT: "Centre de Montréal" "Joulez-moi" et "Mamon Lascari" de J. Barreau le jeudi, vendredi, samedi et dimanche à 20h

- CATHERINE DENEUVE POUR TOUS
JEAN-TALON: "Ta femme c'est ta vie" 8:10 et "Ton mari est inconnu" 7:25, 9:55
KENT: "Friends" 1:20, 3:15, 5:20, 7:25, 9:30
LUCERNE: "The Last Fram" 10:45, 12:55, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40
LUCERNE: "Mad dog and english man" "That's the way it is" 12:00
MERCURIER: "Un monde fou, fou, fou" 12:00, 2:50, 5:40, 8:35
MONTREAL: "Rum wild man live" 2:41, 7:32 et "Cronwell" 1:20, 5:25, 9:55
MAISON NEUME: "Voyage au Chili"
MIRAMINUTE: "Après moi" 2:05, 5:35, 9:05 et "Pile ou face" 12:30, 3:55, 7:15
OUTREMONT: "Les professionnels" 7:30, 9:30
PALACE: "Willard" 2:20, 5:10, 8:00, 10:50, 13:40
PAPINEAU: "Le route aux levrais" et "Un prière à marier" 6:10
PARISIEN: "Les novices" 10:10, 11:30, 12:50, 1:15, 2:40, 4:05, 5:30
PICCALLO: "Après" 8:40, 10:30, 12:05, 1:40, 3:20, 5:00
PLACE DU CANADA: "Walk about" 7:15, 9:15
PLACE VILLE-MARIE: "Grand cinéma" "Death in Venice" 2:10, 5:20, 8:35, 6:50, 9:10
PLACE VILLE-MARIE: "Petit cinéma" "The Contomist" 12:25, 2:20, 4:20, 6:20, 8:25
PIAZA: "Voyage au Chili"
PLESNER: "How to do just about anything with girls" 1:30, 4:35, 7:45, 10:50 et "The Love pirate" 12:30, 3:15, 6:00
RIVOLI: "Voyage au Chili"
SAINT-DENIS: "Les chats bottés" 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40
SEVILLE: "Million dollar duck" 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40
SNOWDON: "Cronin baby" 1:35, 3:35, 5:35, 7:35, 9:35
THEATRE DES VARETES: "Mourir d'aimer" 7:00, 9:00
VANDERNE: "Kluge" 1:10, 3:10, 5:15, 7:20, 9:30
VENDOME: "Investigation of a citizen above suspicion" 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30
VILLERAY: "Voyage au Chili"
WESTMOUNT: "Love Story" 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
WESTMOUNT: "Plan suite" 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
YORK: "Baraban" 1:00, 2:50, 4:30, 6:15, 7:55, 9:40

### PAS SI NOVICES QUE ÇA!

BRIGITTE BARDOT ANNIE GIRARDOT LES NOVICES COULEUR

### CLINT EASTWOOD AU CRÉPUSCULE

CLINT EASTWOOD SIERRA TORRIDE

### LES NOVICES

BRIGITTE BARDOT ANNIE GIRARDOT LES NOVICES COULEUR

### CLINT EASTWOOD AU CRÉPUSCULE

CLINT EASTWOOD SIERRA TORRIDE

## Musique

### Une discothèque de jazz, ça vous intéresse?

par Del Dongo

A moins d'avoir été un collectionneur précoce, de s'être agrippé aux seins d'une nourrice qui préférait Ella Fitzgerald à l'opéra wagnérien ou encore d'avoir fait ses premiers pas au son du grand orchestre de Count Basie, le Québécois moyen est aussi démuné en matière de jazz que le collègue de Limoilou qui se retrouverait à la cour de Louis XIV! Donc, cher lecteur, si vous êtes, à ce chapitre, d'une étonnante insoupponnée, voici quelques indices.

Tout d'abord, procurez-vous une histoire du jazz. Le recueil de fiches "Jazz Moderne" et "Jazz Classique", chez Casterman, à Paris) fera très bien l'affaire. Puis un dictionnaire, par exemple, celui que publie la maison Larousse, il est bien supérieur à celui de Seghers. N'achetez pas l'ouvrage de Maurice Cullaz, paru chez Denoël, il ne vaut pas ce dérangément. Si vous pouvez mettre la main sur "Hommes et problèmes du Jazz", paru chez Flammarion, il y a bien quinze ans, n'hésitez pas. Méfiez-vous de Hugues Panassié, il souffre d'un passésisme dangereux! Des disques essentiels, il en existe quelques bonnes douzaines. La consultation de ces ouvrages vous apprendra les titres qu'il faut retenir chez Lester Young, chez Duke Ellington, chez Sonny Rollins, etc. Comme disent les parrains, votre Del Dongo n'a ni le temps ni l'espace d'entreprendre cette énumération! Et si vous y tenez tant que ça, pourquoi avez-vous attendu si longtemps? Il y en a eu des jams sessions depuis le temps où vous usiez votre tympan à écouter la Pat-

bords et neurasthénique au centre!

— Cannonball Adderley — THE PRICE YOU GOT TO PAY TO BE FREE — Capitol SWBB-636 — Disque double que ce dernier Cannonball Adderley. Plus audacieux que celui de Goodman, à cause de l'addition du chanteur Nat Adderley Jr, donc nouveau de Cannonball, puisque son papa est le frère de, il ne nous surprend pas réellement. Nat le second a beau chanter des refrains engagés et son oncle se livrer sans scrupules à son métier de showman, nous étions parvenus. Le résultat est plus qu'agréable, Joe Zawinul est un excellent pianiste, Cannonball est en forme, de même que Nat, peut-être n'est-ce que la formule Adderley menace de se répéter ad nauseam, après deux ou trois douzaines de microsillons!

— Chick Corea — THE SONG OF SINGING — Blue Note BST 84353 — L'un des disques les plus intéressants à paraître, cette année! Indiscutablement! Corea, que l'on connaît depuis le "Sweet Rain" de Stan Getz,



### Takeuchi Keigo et ses danseuses impériales japonaises

Mettant aussi en vedette: Les Sabusawa Sisters. Nick Martin et son orchestre. Danse continue. Réservations: 861-3511. Du lundi au vendredi, aucun frais de couvert. Le samedi, \$4,00 seulement. La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

### GIYSEE 6 SEMAINE

le dernier saut

### CE SOIR: DERNIER SOIR!

riverrun le film de JOHN KORTY v.o. anglaise à 7:30, 9:30

### 2 GRANDS SUCCÈS!

JE SUIS CURIEUSE ONUBABA

### CHARLES BRONSON

de la part des copains

### CLINT EASTWOOD AU CRÉPUSCULE

CLINT EASTWOOD SIERRA TORRIDE

### Le meilleur Claude Lelouch

Le meilleur Claude Lelouch 2e sem. - L'EXPRESS

### "QUEIMADA!"

"QUEIMADA!" par le feu et dans le sang.

### LES PROFESSIONNELS

LES PROFESSIONNELS

### LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE

LES TOURNÉES JEAN DUCEPPE

informations internationales

# Bolivie: le film des événements

LA PAZ (AFP) — Voici le film des événements qui se sont succédés depuis samedi après-midi à La Paz et qui ont abouti à la chute du régime du général Juan José Torres.

21 août, 13h : l'Assemblée populaire, la centrale ouvrière bolivienne, les partis politiques de gauche et le gouvernement du général Juan José Torres donnent l'ordre de combattre contre les troupes rebelles.

La radio nationale commence ses émissions de La Paz en lançant un appel à la population pour lui demander de se rassembler place de Miraflores. Des hommes des milices armées réquisitionnent des véhicules pour gagner les points stratégiques de la capitale.

14 heures : le commandant Ruben Sanches à la tête du bataillon "Colorados", l'escorte présidentielle, demeuré fidèle au général Torres, assiège le grand quartier de Miraflores.

15 heures : le régiment "Castro", stationné également dans la capitale, déclenche une attaque contre des milices civiles, sur la colline de Laika Kota qui divise pratiquement en deux La Paz, et domine le palais du gouvernement, l'université et le quartier de Miraflores.

Cinq mille personnes environ sont rassemblées sur la place de Miraflores. La population est armée.

Vers 17 heures : un groupe de l'armée de libération nationale avec l'appui de la population donne l'assaut au bâtiment de l'intendance militaire proche de la place de Miraflores. Les assaillants s'emparent de 2.500 armes.

À partir de ce moment le combat s'intensifie. Les hommes des milices populaires armés pour la plupart de vieux fusils Mauser se heurtent aux soldats bien armés et entraînés des unités rebelles. Toute la colline de Laika Kota devient un champ de bataille infernal.

Les combats éclatent aussi sur la place Miraflores où le

quartier général est attaqué par une partie du bataillon "Colorados" et des miliciens.

La lutte armée s'étend dans différents quartiers de la capitale et notamment dans les rues populaires. L'arme principale des miliciens est la dynamite que les mineurs ont récupérée dans les chantiers et les mines. À la tombée de la nuit samedi, la capitale est encerclée par les troupes rebelles. Toutes les unités militaires stationnées à La Paz et dans les environs immédiats se sont soulevées. Seuls demeurent fidèles au général Juan José Torres, le bataillon "Colorados" et quelques sections d'officiers et sous-officiers qui faisaient partie de l'Assemblée populaire.

20 heures : la radio nationale révolutionnaire (révolutionnaire) demande à la population de bloquer les voies d'accès à la capitale pour empêcher l'entrée dans la ville des blindés du régiment "Tarapaca".

Vingt minutes plus tard, la radio lance un appel désespéré à la population afin qu'elle résiste. Le président Torres, escorté de sa garde personnelle, abandonne le palais gouvernemental pour une destination inconnue.

Peu après le départ du président Torres, les chars d'assaut du régiment "Tarapaca" arrivent place Murillo tandis que la bataille fait rage sur la colline Laika Kota et dans le quartier de Miraflores.

Dimanche 0 heure : (4 h GMT) les miliciens lancent une ultime défensive contre le quartier général de Miraflores qui reste aux mains des rebelles. La retraite des miliciens commence.

Quelques instants plus tard, le régiment Castro écrase la résistance des miliciens sur la colline Laika Kota.

Dimanche à 4 h : la capitale est déserte et les blindés patrouillent dans les rues avec de puissants projecteurs. De temps à autre, on entend de brèves rafales de mitraillette et l'explosion de charges de dynamite. Le combat est terminé.

# Dans les rues de La Paz, la mort et la désolation

LA PAZ (AFP) — La Paz présentait hier matin un spectacle tragique : des milliers de personnes parcourent les rues, cherchant à identifier les centaines de morts et les milliers de blessés tombés au cours de l'affrontement de samedi.

Au milieu de la matinée, les tirs ont cessé. On voit quelques blindés dans les rues, mais leur passage est fréquemment interrompu par des ambulances faisant la navette entre le théâtre des opérations et les hôpitaux. Juchés sur les blindés, les soldats saluent le peuple qui reste sans réaction. Quelques femmes pleurent.

L'avenue Savedra, qui conduit à la zone des hôpitaux, est remplie de gens. Ils enjambent les restes des barricades abandonnées et se dirigent vers les principaux hôpitaux de la ville.

Devant chaque hôpital se forme une énorme file de gens à la recherche de parents disparus. Etant donné le nombre de blessés et le peu de moyens des hôpitaux, ces derniers ont été obligés de mettre deux

malades par lit. Depuis le matin d'autre part, les radios lancent de constants appels au peuple pour demander du sang.

Dans le centre de la ville, devant l'immeuble de l'assistance publique, on pouvait voir aux premières heures de la matinée 17 cadavres, déposés là pour être identifiés. Parmi les morts, une jeune fille d'environ 17 ans, probablement étudiante.

Les victimes des combats sont en majorité des ouvriers, des universitaires et des paysans. Un prêtre montréalais, le père Maurice LeFevre, professeur de sociologie à l'université de La Paz, a été tué par balle dans une rue derrière l'université alors qu'il portait secours à un étudiant blessé.

D'autre part, un journaliste bolivien, M. Ted Cordoba, directeur de la télévision bolivienne et correspondant d'une revue argentine, a été grièvement blessé par un membre de la Phalange socialiste.

Selon des informations émanant d'hôpitaux et de cliniques, on a cependant déjà dénombré plus de 100 morts et des milliers de blessés, dans la seule ville de La Paz.

## Procès de ministres en Libye

TRIPOLI (AFP) — Le procès public de ministres, parlementaires et personnalités de gouvernements de l'ancien régime accusés de corruption, s'est ouvert samedi devant un tribunal populaire créé à cet effet immédiatement après la révolution d'il y a deux ans.

Un premier groupe de 107 personnes — dont certaines sont décédées et d'autres en exil doit être jugé pour corruption de la vie politique, administrative, économique et sociale du pays, par le tribunal populaire présidé par le major Bestir Hawadi, membre du Conseil de la révolution, et composé de personnalités militaires, civiles et religieuses.

# Carrières et Professions

## CHEF-COMPTABLE

**FONCTIONS**  
Sous l'autorité du Directeur financier, prendre charge complète du service de la comptabilité et en assurer le bon fonctionnement.

**EXIGENCES:**  
Diplôme universitaire en comptabilité: C.A., C.G.A., R.I.A., ou formation équivalente ou 10 ans d'expérience en comptabilité dont 5 ans dans un poste de responsabilité, de préférence dans le secteur hospitalier. La connaissance de l'informatique serait souhaitable.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé au:  
**Directeur du Personnel,  
Hôpital des Laurentides,  
L'Annonciation, Comté Labelle.**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA PÉNINSULE demande

## UN ANIMATEUR

**FONCTIONS:**  
Sous l'autorité du Directeur, Service aux étudiants, il aura la responsabilité de la supervision, l'organisation, de la coordination des activités étudiantes à la résidence des étudiants.

**QUALIFICATIONS:**  
Études universitaires ou expérience pertinente.

Les personnes intéressées doivent communiquer leur demande indiquant leurs qualifications, avant le 30 août 1971 au:  
**Directeur,  
Service au Personnel,  
C.S.R. de la Péninsule,  
Case postale 2003,  
Gaspé, P.Q.**

## INFIRMIÈRES POUR SALLE D'OPÉRATION

Des infirmières avec expérience de la salle d'opération, sont invitées à formuler des demandes pour combler des postes vacants à la salle d'opération.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande par écrit au:  
**Directeur du Nursing,  
Montreal Children's Hospital,  
2300 rue Tupper,  
Montréal 108, Qué.**



## COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL MONTMORENCY OFFRE D'EMPLOI BIBLIOTHECIEN

**POSTE:**  
Au Centre de Documentation.

**FONCTIONS:**  
Responsabilité du centre bibliographique sous la direction du responsable des services publics.

**QUALIFICATIONS:**  
Diplôme d'enseignement collégial avec spécialité "bibliothèque".

**SALAIRE:**  
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Prise d'envoyer curriculum vitae au:  
**Secrétaire général,  
CEGEP Montmorency,  
3719, boulevard Lévesque,  
Chomedey, Laval.**



## Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe INGÉNIEURS-CONSEILS DEMANDENT

### CHEFS D'ÉQUIPES ET HOMMES D'INSTRUMENTS

Les candidats doivent posséder un minimum de 3 années d'expérience pratique dans les domaines suivants: triangulation et implantation en général.

**LES CANDIDATS DOIVENT ESSENTIELLEMENT ÊTRE BILINGUES.**

Toute demande d'emploi sera confidentielle. S.V.P. faire parvenir curriculum vitae ou résumé à :  
**Service du Personnel,  
Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe  
4,200 ouest, boul. Dorchester,  
Montréal 215, Qué.**

## LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

330 rue Gilmour, Ottawa K2POP9

Des candidats sont invités à formuler des demandes pour combler les postes d'enseignement ci-dessous énumérés, à partir du 1er septembre 1971.

### ÉCOLE SECONDAIRE CARTIER

M. Laurier Souvé, Directeur,  
225 rue Donald,  
Ottawa,  
Tél.: 745-9155

- Buanderie (nettoyage à sec)
- Mécanicien d'automobile (petits moteurs)
- Petites réparations d'appareils électriques

### ÉCOLE SECONDAIRE ANDRÉ LAURENDEAU

M. R. Scantland, Directeur,  
235 chemin McArthur,  
Ottawa,  
Tél.: 746-8113

- Physique pour la 11e année - sciences générales pour la 10e année.
- Mécanicien d'automobile

**Exigences:** pour les postes; buanderie et mécanicien d'automobile.

- 12 années de l'Ontario ou l'équivalent
- 7 années d'expérience dans la pratique
- être disponible à compter du 1er septembre 1971.

Les demandes doivent être adressées au directeur des écoles intéressées.


## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER

requiert les services de PROFESSEURS dans les matières:

- chimie ayant méthodologie du Chem Study
- physique ayant méthodologie du PSSC
- bachelier en sciences majeure en biologie
- anglais langue seconde
- mécanique d'automobile
- mécanique d'ajustage
- fabrication et finition industrielle du meuble
- comptabilité
- électrotechnique "montage et contrôle"
- techniques de l'imprimerie
- classe de récupération anglaise 1er cycle
- arts plastiques mi-temps (11-22)
- géographie IV
- initiation au travail (garçons)
  - menuiserie
  - tôlerie
- initiation au travail (filles)
  - art culinaire
  - tenu de maison
  - couture
  - coiffure

**EXIGENCES:**  
- légalement qualifiés  
- expérience au Québec.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 25 août 1971 à:  
**M. André Milton,  
Responsable d'Effectifs,  
129 rue Grande-Allée,  
Montréal 550**



## COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL MONTMORENCY Offre d'emploi

**POSTE:**  
**ANIMATEUR PÉDAGOGIQUE EN AUDIO-VISUEL**  
Sous la direction du responsable de l'animation.

**FONCTIONS:**  
- Collaborer à la conception des productions avec les réalisateurs pédagogiques.  
- Assister les réalisateurs pédagogiques dans la réalisation des documents audio-visuels.  
- Participer à la réalisation d'ateliers en audiovisuel.  
- Participer à la recherche de documents audio-visuels.

**QUALIFICATIONS:**  
Diplôme universitaire en pédagogie audio-visuelle.

**SALAIRE:**  
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Prise d'envoyer curriculum vitae avant le 7 septembre 1971 au:  
**Secrétaire général,  
CEGEP Montmorency,  
3719, boulevard Lévesque,  
Chomedey, Laval.**

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR

demande

### UN ANIMATEUR EN MATHÉMATIQUES À L'ÉLÉMENTAIRE

**FONCTIONS:**  
Continuer l'implantation du nouveau pédagogique en mathématiques par l'application du programme-cadre;  
Participer à des rencontres organisées à l'intention des principaux, des enseignants, des parents et jouer auprès de ces groupes un rôle de consultation et d'animation;  
Collaborer aux recherches pédagogiques et mathématiques et à l'implantation du progrès continu, des sous-groupes de travail, en application des règlements No 1 et No 7;  
L'animateur en mathématiques relève du Directeur de l'enseignement élémentaire.

**QUALIFICATIONS:**  
Brevet d'enseignement;  
Expérience dans l'enseignement: minimum 5 ans dont une partie à l'élémentaire;  
Connaissance et expérience de l'application du programme-cadre de mathématiques;  
Facilité pour le travail en équipe;  
Facilité sur le plan des relations humaines.

**TRAITEMENT:**  
Selon la politique salariale de la Commission Scolaire Régionale.  
Date limite du concours: le 7 septembre 1971.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à:  
**Commission Scolaire Régionale Le Gardeur,  
a/s M. Jean-Paul De Grandpré,  
dir. des services au personnel,  
777, boul. Iberville,  
Repentigny, P.Q.**

## BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyages

**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tél.: 738-8686  
Fondée en 1877

## ANALYSTE-PROGRAMMEUR

**LE DÉFI**  
Assumer la responsabilité d'analyse et de programmation de systèmes généralisés et particuliers, de l'exploitation d'un centre de traitement pour une entreprise progressive.

**LE CANDIDAT**

- Doit posséder de 4 à 5 années d'expérience dans l'utilisation des ordinateurs I.B.M. 360 (disques et rubans magnétiques); et avec les langages Assembler, Cobol et R.P.G.;
- Doit posséder des aptitudes manifestes à travailler en équipe;
- Doit avoir des connaissances de comptabilité;
- Doit être bilingue;

**TRAITEMENT**  
Selon l'expérience, les connaissances et la formation.

Notre personnel est au courant de cette annonce.

Faire parvenir votre curriculum vitae à  
**Case 1552,  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.**

NOTRE RUBRIQUE

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates ou ponce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:  
**LE DEVOIR**  
434 est, rue Notre-Dame, Montréal - Tél. 844-3361  
Compétence: Bernard Lutz

## OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR UN COMPTABLE BILINGUE

Un manufacturier et distributeur d'un produit de consommation de réputation nationale requiert les services d'un comptable qualifié, parfaitement bilingue. Poste à Toronto. Salaire: \$15,000 environ.

Le candidat choisi dépendra directement du vice-président et trésorier. Il sera amené à examiner les procédés de gestion et d'exploitation, à tous les niveaux et dans tous les services; il devra porter un jugement qui sera pris en considération par la direction. De plus, il devra établir des rapports objectifs sur les politiques, les programmes et les procédés suivis par la compagnie. Il sera aidé par une petite équipe d'analystes en gestion très qualifiés. Les candidats auront une bonne aptitude à la gestion; ils devront d'autre part:

- avoir l'ambition et les possibilités d'accéder à un poste de plus haute responsabilité dans la direction d'une entreprise en pleine expansion
- posséder un diplôme universitaire en comptabilité ou une équivalence reconnue
- avoir un minimum de deux années d'expérience dans le secteur professionnel, commercial ou industriel.

Toutes les offres seront considérées et seront examinées avec la discrétion nécessaire. Faire porter la mention "Dossier no 118" et envoyer à:

Price Waterhouse et Associés  
conseillers en administration

5, place ville marie, Montréal 113

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

Revue boursière

Une baisse à peu près généralisée

par Peter Lechnitz, de la PC

Les incertitudes qui entourent le progrès de l'économie canadienne... Dans un discours choc dimanche le président Nixon a annoncé une surtaxe de 10 pour cent sur toutes les importations aux Etats-Unis.

Le volume combiné des transactions a été de 5.75 millions d'actions, en comparaison de 5.48 millions la semaine précédente... Le volume de Toronto a été de 8.08 millions d'actions, comparativement à 7.78 millions d'actions la semaine dernière.

en comparaison de 54.9 millions la semaine précédente.

Reactions: Les pétroles et les gaz ont réagi favorablement à la nouvelle mesure économique américaine... Selon un analyste, "il s'agit d'un encouragement à l'industrie canadienne", une marque de confiance à l'égard des pétroles et gaz canadiens.

A Montréal

A la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, l'indice composé a per-

la chronique de Marcel Clément

Dans notre chronique du 5 juillet 1971, publiée en marge du Congrès de ventes de la Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, tenu cet été à l'Estérel, il fut publié l'intéressant message de son président Me Ls-Edouard Morier, B.A., L.L.L., ainsi que les noms de récipiendaires de trophées de la majorité de ses divisions, réparties un peu partout dans la province.



PIERRE M. BUSSIÈRÉS: M. Emilien Aubertin, président, a le plaisir d'annoncer que Les Industries Aubertin Inc. de Laval, P.Q. se sont adjoints les services de M. Pierre M. Bussièrés comme directeur, marketing et ventes.

Montréal. Vu l'assertion de M. Lucien Brosseau, à l'effet que la Survivance affiche un taux de déchéance moyen de 15% seulement (ce qui la situe au 4e rang de toutes les compagnies d'assurance-vie de la même catégorie au pays), nous n'hésitons pas à en conclure que la direction pratique une habile sélection des risques tout en s'efforçant de permettre à ses assurés de posséder une quiétude d'esprit sans pareille, par suite de la sécurité complète dont eux et leur famille jouissent, par suite du fait qu'ils sont assurés dans une cie, qui aura un encours de \$300,000,000.

Les montants déductibles: Le ressort d'une intéressante étude faite par la CIF, "qu'en vertu des nouvelles disposi-

tion fiscales, qui seront en vigueur en 1972, le montant déductible au titre de cotisations, à des plans d'épargne-retraite est notamment accru, il faudra que 90% du dit montant soit investi dans ses valeurs, reconnues comme étant canadiennes. CIP se qualifie à cet effet, mais tel ne serait pas le cas pour un grand nombre de fonds mutuels, à moins qu'ils en viennent à de nouvelles politiques concernant leurs placements... ce qui semblerait peu probable.

Potins financiers: Si les conditions économiques ne furent guère favorables au Canada au début de cette année, on noterait certaine amélioration depuis l'avènement du semestre actuel. Il faudra, toutefois, que cette dernière soit plus prononcée, pour que nos Bourses de Montréal et de Toronto soient véritablement vigoureuses.

PROVIDENT MUTUAL FUND LTD: DIVIDENDE no. 37: Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 4c par action a été déclaré sur le capital-actions en circulation de la Compagnie, payable le 1er septembre 1971 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 31 août 1971.

Premier trimestre à la hausse pour CAE

Les revenus nets consolidés de CAE Industries LTD. pour le trimestre se terminant le 30 juin 1971 ont été de \$371,000, soit 17 cents l'action, comparativement à \$213,000, ou 10 cents l'action, pour le premier trimestre de l'année précédente.

Northwest Industries Limited, qui est une filiale de la compagnie à Edmonton, fabrique de pièces importantes de la charpente de l'avion Lockheed 1011 Tristar, cependant que CAE Electronics Ltd, une autre filiale à Montréal, met au point des simulateurs de vol pour le Tristar.

THE ALBERTA GAS TRUNK LINE COMPANY LIMITED

AVIS: Aux détenteurs de débetures à fonds d'amortissement convertibles 7 1/2 %, série 1, de The Alberta Gas Trunk Line Company Limited

Avs est par les présentes donné aux détenteurs de débetures à fonds d'amortissement convertibles 7 1/2 %, série 1 (Débetures série 1) de The Alberta Gas Trunk Line Company Limited (la "Compagnie") que, sujet aux conditions du marché et à d'autres conditions, la Compagnie a l'intention d'émettre pour les détenteurs de ses actions ordinaires classe "A" en circulation des droits d'achat (purchase "warrants") attestant du droit d'acheter de la Compagnie des actions ordinaires classe "A", sans droit de vote et de même rang que telles actions ordinaires classe "A" en circulation.

AVIS est par les présentes donné aux détenteurs d'actions privilégiées convertibles rachetables à dividendes cumulatifs de 53/8%, série D, de The Alberta Gas Trunk Line Company Limited

The Alberta Gas Trunk Line Company Limited par: J. M. Ballachey Vice-président et Secrétaire

16 août 1971

Aux actionnaires inscrits hors du pays

Les droits d'achat ne seront pas expédiés dans le cas de tout actionnaire dont l'adresse au dossier est hors du Canada... Les actions ordinaires classe "A" ne seront pas mises en vente aux Etats-Unis d'Amérique ni dans aucun de leurs territoires ou possessions, et ne seront pas acceptées les souscriptions de toute personne ou agent qui semble être, ou dont la Compagnie est justifiée de croire être, un résident des Etats-Unis d'Amérique ou de l'un de leurs territoires ou possessions.

COURS D'ADMINISTRATION DE LA VENTE et COURS D'ADMINISTRATION DU MARKETING offerts par le Centre de Perfectionnement en administration de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES. Critères d'admission: Les cours auront une orientation "MANAGEMENT" très prononcée et les candidats devront de ce fait répondre aux critères d'admission suivants: être âgés d'au moins 26 ans, avoir complété leurs études secondaires (ou posséder l'équivalent) et occuper actuellement un poste de responsabilité dans le domaine du marketing...

Extraordinaire... toute cette gamme de produits chez NNTI. Horloge Enregistreuse Simplex JCP: Fournit l'enregistrement complet, précis et incontestable des heures de travail ou du registre de présence. Cabinets classeurs Dominion très résistants au feu: Documents importants, dossiers de clients, copies payables et recevables. Photocopieurs à sec électrostatiques ICP série 500: Copient aussi bien un timbre qu'un annuaire téléphonique et vous n'aurez jamais à déplorer la perte ou l'endommagement d'un original. 7,000 entreprises Québécoises sont unanimes à dire que le "Service à Contrat" NNTI pour l'entretien des machines d'affaires, est le moyen le plus économique!

Quotations

montréal

Table of stock quotations for Montreal, including columns for company names, prices, and changes.

Table of stock quotations for Montreal, continuing from the previous table with various company listings.

Lebdomadaire

canadienne

Table of stock quotations for Canadian stocks, listing various companies and their market data.

Table of stock quotations for Toronto, listing various companies and their market data.

toronto

Table of stock quotations for Toronto, including various company names and their prices.

Table of stock quotations for Toronto, continuing with more company listings.

Avis publics

Legal notices and public announcements, including court orders and declarations of divorce.

Hydro-Québec

Public notices from Hydro-Québec regarding electricity rates, service interruptions, and other utility-related matters.

Large advertisement for 'Avis publics' (Public Notices) and legal services, featuring contact information for various law firms and legal professionals.

# Les Jeux du Québec se terminent bien, malgré les canotiers

Par JEAN-PAUL COFSKY, de la Presse Canadienne

RIVIERE-DU-LOUP — Dix compétitions étaient à l'affiche au programme de la dernière journée des premiers Jeux du Québec de Rivière-du-Loup. La journée a débuté par l'explosion d'une mini-bombe dans les rangs des concurrents des épreuves de canot-kayak. En effet, les épreuves de canot-kayak qui se sont déroulées hier ont été rejetées des Jeux du Québec et ne sont plus considérées pour la compilation des médailles et des points. Ces épreuves deviennent des matches hors concours, au même titre que l'aviron et le hockey sur gazon féminin. La Fédération de canot-kayak aurait fait fi des qualifications régionales d'avant les Jeux provinciaux et aurait inscrit des concurrents non-éligibles aux présents Jeux, d'où sa disqualification.

Les dix disciplines qui restaient hier étaient le baseball, le canot, le cyclisme, l'équitation, le plongeon, le tir à l'arc, le trap shooting, la carabine, et en match hors concours, l'aviron et le canot-kayak.

**Cyclisme**  
Jean-Noël Bouffard, de Québec, a remporté la médaille d'or, en critérium de 20 milles, aux épreuves de cyclisme disputées aux Jeux du Québec, hier. Il l'a emporté de justesse au fil d'arrivée, par une roue et un temps de 44 minutes et sept secondes sur son adversaire André Simard, d'Alma, de la région du Saguenay-Lac St-Jean, qui a également été crédité de 44 minutes et sept secondes. Robert Van Den Fynde, de Longueuil, de la Rive-Sud, a mérité pour sa part la médaille de bronze, avec 44 minutes et sept secondes aussi.

Les épreuves de cyclisme, dans la course contre la montre, se sont déroulées dans quatre catégories depuis le début de la matinée. En tout premier lieu, dans la catégorie des junior licenciés coureurs appartenant à un club reconnu et affilié à la Fédération cycliste du Québec, le premier rang a été enlevé par Robert Van Den Fynde, de Longueuil, Rive-Sud, qui a réussi les huit milles contre la montre en 13 minutes 33 secondes et neuf dixièmes, s'adjugeant ainsi la médaille d'or de sa catégorie. La deuxième place, ainsi que la médaille d'argent sont allées à André Simard, qui a couvert les huit milles contre la montre en un temps de 13 minutes, 35 secondes et un dixième. Serge Proulx, de Montréal, a récolté la médaille de bronze en 14 minutes, 2 secondes et cinq dixièmes.

La deuxième épreuve cycliste contre la montre de la journée a vu la catégorie des cadets licenciés en action dans la course de huit milles. Eric Van Den Fynde, de Longueuil, a décroché la médaille d'or en réussissant 15 minutes 46 secondes et un dixième. La médaille d'argent est allée à Claude Rivard, de Québec, de la région de Québec, qui a ouvert les huit milles en 15 minutes 48 secondes et deux dixièmes. Enfin, Jérôme Caron, de Dorion, de la région du Sud-Ouest, s'est adjugé la médaille de bronze en 16 minutes six secondes et trois dixièmes.

Dans la troisième épreuve cycliste, contre la montre, catégorie des cadets non-licenciés coureurs n'appartenant à aucun



**ELLES ONT DOMINÉ!** Les sœurs Georgie (à gauche) et Eniko Kiefer, de Pointe-Claire, ont dominé la compétition de plongeon des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup, s'appropriant respectivement la médaille d'argent et celle d'or. Georgie est âgée de 14 ans et Eniko, qui remportait récemment le championnat mondial dans sa catégorie, n'en a que 12.

club cycliste affilié à la Fédération du Québec, sur une distance de cinq milles, Gilles Simard, de Sillery, région de Québec, a décroché la médaille d'or, en 10 minutes et 37 secondes. Claude Asselin, d'Alma, de la région du Saguenay-Lac St-Jean, a mérité la médaille d'argent en 11 minutes et 12 secondes, pendant que René Gaudreau, de Sillery, région de Québec s'adjugeait la médaille de bronze, en 11 minutes et 13 secondes.

### Non licenciés

Dans la course des junior non-licenciés, épreuve cycliste contre la montre couree sur une distance de cinq milles, la victoire est allée à Luc Rainville, de Vaudreuil, région du Sud-Ouest en neuf minutes 18 secondes, méritant la médaille d'or. La médaille d'argent a couronné les efforts de Michel Dallaire, de Beauport, région de Québec, en neuf minutes et 51 secondes. Enfin, André Dufour, de Québec, a récolté la médaille de bronze en réussissant les cinq milles du parcours en neuf minutes et 54 secondes.

L'épreuve cycliste contre la montre, catégorie senior-licenciés, couree sur huit milles, a vu la victoire de Jean Lessard, de Montréal, de la région Montréal-Métropolitain, qui s'est adjugé la médaille d'or en 12 minutes et 38 secondes. La médaille d'argent est allée à Gilles Larose, de Longueuil, de la région de la Rive-Sud, en 12 minutes et 45 secondes. Guy Lapierre, de Kénoami, région du Saguenay-Lac St-Jean a mérité la médaille de bronze en 13 minutes et 39 secondes.

L'épreuve cycliste catégorie cadets-licenciés, sur 15 milles, a été gagnée par Denis Burke, de St-Michel, de la région Montréal-Métropolitain, en 22 minutes et 18 secondes, l'emportant au sprint sur ses deux adversaires principaux, Claude Rivard, de Québec, région de Québec, et Roger Lacharité, de Laval, région Montréal-métro, qui ont réussi le même temps que le vainqueur. Médaille d'or: Denis Burke; médaille d'argent: Claude Rivard, et médaille de bronze de Roger Lacharité.

### 30 milles

Au critérium cycliste, catégorie des senior licenciés, sur 30 milles, Denis Bolduc, de Lac Mégantic, région de l'Estrie a mérité la médaille d'or en une heure huit minutes et 30 secondes. Gilles Larose, de Longueuil, région de la Rive-Sud, a mérité la médaille d'argent en une heure, huit minutes et 40 secondes. Enfin, la médaille de bronze est allée à Jean Lessard, de Montréal-métropolitain, qui a complété les 30 milles en une heure huit minutes et 50 secondes.

### Montréal: 4 or en plongeon

Les plongeurs de la région métropolitaine de Montréal ont fait main basse hier sur toutes les médailles d'or dans les quatre catégories de plongeon. Dans l'omnium trois mètres pour filles, les Kiefer se sont adjugé tel que prévu les premières et deuxième places et, par le fait même, les médailles d'or et d'argent. En raison d'un erreur au secrétariat de la région montréalaise, la petite Eniko, même si elle a gagné la médaille d'or n'a enregistré aucun point pour le contingent montréalais. Francine Blais (Côte Nord) a mérité la médaille de bronze.

La même situation de gain de médaille, sans participation au pointage de l'équipe régionale, s'est présentée dans la catégorie omnium trois mètres pour garçons: Donald Dion (Montréal) a obtenu la première place et la médaille d'or, mais il n'a pas, en revanche, participé au pointage de sa région. Pierre Raymond, un autre Montréalais, a gagné la médaille d'argent, tandis que Richard Auger (Centre du Québec) s'est vu remettre la médaille de bronze.

Dans les compétitions d'un mètre pour garçons novices, Gordon Peterson (Montréal) s'est classé premier, suivi de Michel Bédard (Québec) et de Raymond Brasseur (Rive Sud). Dans le même groupe mais chez les filles, la médaille d'or est allée à Nancy Kalinowski, de Montréal, tandis que Lorraine Sainte-Marie, de la Rive Sud, et Lynn Blanchet, de Québec, se voyaient décerner respectivement les médailles d'argent et de bronze.

## Athlètes québécois à l'honneur

**WINNIPEG (d'après CP)** — Richard Judd, du club olympique Laval, et Louise Béland, de Rouyn-Noranda, ont remporté chacun une victoire pour le Québec, samedi à Winnipeg, lors des championnats senior et junior d'athlétisme du Canada.

## A Blue Bonnets

Hier  
Pari double: Pale Amber (3) et Stickout (4): \$10.40.  
1ère quintina: Berebe (5) et S.A. Boy (2): \$21.80.  
2ème quintina: Swingerco (4) et Excellence (5): \$9.00.  
3ème quintina: Dine Divine (1) et Exposition (7): \$16.30.  
Exacta: Corpus Delicti (2) et June Magic (8): \$34.10.  
Mutuel: \$505,998.  
Assistance: 10,751.  
Samedi  
Pari double: Kalhambra (6) et Becky Dear (9): \$35.50.  
1ère quintina: Treasure Royal (7) et Winning Son (9): \$10.20.  
2ème quintina: Open Sight (9) et Sindot (3): \$10.70.  
3ème quintina: Brown Eyed Gem (3) et Helene Ace (4): \$64.50.  
Exacta: Seven Sails (2) et Lizan (1): \$33.80.  
Mutuel: \$468,665.  
Assistance: 9,617.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**MEUBLES DE BUREAUX**  
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX  
**STATIONNERIE**  
Canada Dactylographe Inc.,  
7035 AVE. DU PARC  
**270-1141**

Brevets d'invention  
**MARQUES DE COMMERCE**  
**Marion, Robic & Robic**  
ci-devant  
Marion & Marion  
**2100, rue DRUMMOND**  
**Montréal, 25 288-2152**

LISEZ  
ET FAITES LIRE  
LE DEVOIR

### Victoire de l'Est en baseball

Grâce à une remontée de six points en neuvième manche, l'équipe de l'Est du Québec s'est assurée de la première place en baseball aux Jeux du Québec, à Rivière-du-Loup, en l'emportant sur l'équipe de l'Outaouais au compte de 9-6. Les joueurs de l'Outaouais ont toutefois donné la frousse aux Est-québécois dans la deuxième moitié du dernier engagement en enregistrant un point en plaçant deux coureurs sur les sentiers, d'où la possibilité d'égaliser les chances avec un circuit... qui n'est toutefois jamais venu. Les artilleurs Denis Mercier et Denis Michaud se sont partagés la tâche au monticule pour le club de la région hôte, tandis que les représentants de l'Outaouais faisaient parader pas moins de cinq lanceurs.

Le suspense de cette partie, décuplé par la présence de plusieurs milliers de spectateurs enthousiasmés, venait surtout de la conquête difficile qu'avaient eu à faire les deux formations afin d'accéder à la finale. Les joueurs de l'Est du Québec avaient difficilement vaincu la veille ceux de la région de la Côte Nord. Les porte-couleurs de l'Outaouais avaient par ailleurs bien failli être arrêtés en quart de finale.

En première ronde, cette équipe avait en effet été sauvée... par la pluie et le brouillard: tirant de l'arrière 7-1 dans une première rencontre contre le Nord-Ouest, les gars de Hull avaient eu la chance de voir la partie reprise, ce qui leur permit, cette fois, de l'emporter.

### 20 amphithéâtres de \$100,000

Dans notre édition de samedi, l'article ayant pour titre "Remis Hier: \$2,700,000 à venir: 20 amphithéâtres de \$100,000" a malheureusement été coupé de telle sorte qu'une partie de l'article n'a pas été publiée. Voici donc, en résumé, la teneur de l'article en question.

M. Gilles Houde, adjoint parlementaire du haut-commissariat aux loisirs, à la jeunesse et aux sports invité vendredi, en compagnie du ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, à venir rencontrer les journalistes à la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup, a révélé que des chèques totalisant une somme de \$2,700,000 avaient été envoyés, jeudi, aux différentes organisations de la province qui avaient demandé des subventions afin de promouvoir le sport amateur.

Outre cette déclaration, M. Houde avait également mentionné que 20 amphithéâtres seraient construits dans autant de municipalités du Québec et au coût de \$100,000 chacune. M. Houde a par ailleurs ajouté que ces municipalités devront répondre à certaines exigences. Les municipalités devront en outre assurer le gouvernement qu'elles n'encourront pas de déficit dans l'administration de l'amphithéâtre, lequel devra également être construit à proximité d'une école. Ceci devrait permettre en outre à toute la population, tant estudiantine que locale, de bénéficier de cette édifice.

Pour sa part M. Saint-Pierre a annoncé que des piscines de 25 mètres seraient aménagées dans les 20 polyvalentes qui seront construites au cours des deux prochaines années.

### Québec a l'oeil juste

La région de Québec s'est illustrée samedi au tir à la carabine en s'appropriant une médaille d'or, une d'argent et une de bronze dans les trois catégories invitées aux Jeux. Dans le groupe de calibre 22 pour femmes, Ghislaine Desrochers (Nord-Ouest) a été couronnée championne avec un total de 580 points alors que Danielle Robin (Québec), avec 575 pts, et Edith Warner (Estrie) avec 573 pts ont respectivement mérité les médailles d'argent et de bronze.

Toujours au calibre 22 mais dans la catégorie garçons ou filles, Sylvain Charbonneau (Richelieu-Yamaska) a dominé avec 549 pts pour ainsi gagner la médaille d'or. Ralph Davis (Saguenay) a présenté une fiche de 532 pts pour une médaille d'argent, tandis qu'Yvon Paquet (Québec) s'est octroyé la médaille de bronze avec 518 pts.

À la carabine à air, catégorie garçons ou filles, Reynald Robin (Québec) a décroché la médaille d'or avec une fiche de 147 pts, soit trois de plus que Patrick Warner (Estrie) et cinq de plus que Reynald Aubin (Centre du Québec) qui ont respectivement mérité les médailles d'argent et de bronze. Le jeune Aubin a bénéficié de la décision des officiels alors que les représentants des Laurentides, de l'Est du Québec et de la Mauricie avaient réussi un pointage identique de 142.



**MONSIEUR "RAB"**! Dan Collison, 12 ans, as-lanceur de l'équipe de Brockville, indique les trois victoires qu'il a remportées au cours desquelles il a réussi un total phénoménal de 33 retraits au bâton en 15 manches. (Photo Le Devoir par Donati)

## Brockville titulaire canadien

Grâce à son as-lanceur Dan Collison, un jeune colosse de 12 ans seulement, l'équipe de Brockville a remporté, samedi devant 5,000 spectateurs au parc Decelle de Saint-Laurent, le championnat canadien des Petites Liges de baseball, se méritant ainsi le droit de représenter le pays au championnat mondial, à l'affiche pour cette semaine à Williamsport (Penn.).

Collison a lancé sa deuxième partie sans point ni coup sûr du tournoi de six jours, samedi après-midi, lors d'une victoire de 2-0 des siens contre l'équipe de Forest Hills (C.B.). Il s'agissait de la 3ème et décisive rencontre entre les deux équipes. Forest Hills ayant donné la première 10-7 mercredi dernier, et Brockville ayant donné la réplique avec un triomphe de 7-3 samedi matin, pour ainsi forcer la présentation d'un match éliminatoire.

Collison fit mordre la poussière à 10 frappeurs colombiens samedi en six manches, pour porter son total du tournoi à 33 en 15 manches. Il en avait retiré 14 au bâton lors du match d'ouverture lundi dernier, quand il avait blanchi Sherbrooke 1-0 en ne laissant aucun "cs", puis avait obtenu 9 autres "rab" jeudi dernier lorsque qu'il avait lancé trois manches de relève sans coup sûr pour permettre aux siens de disposer du Lethbridge (Alberta) 8-3.

Dans le match décisif d'avant-hier, Brian Bafaro, rival de Collison, fit tout aussi bien en retirant 10 frappeurs sur des prises, n'accordant que quatre buts sur balles et qu'un seul coup sûr. Mais ces "bb" lui coûtèrent la victoire puisqu'il en donnait deux à chacune des 1ère et 4ème manches. Une erreur procura un point initial aux vainqueurs, et un lancer erratique leur 2ème. C'est Terry Spense qui réussit l'unique coup sûr du match, un simple inoffensif en 6ème et dernière reprise.

## Les sports à la pige

**LES BRÉSILIENS** ont décroché une victoire-surprise, hier à Sao Paulo, en finale de la coupe Davis, lorsque Tomas Koch et Edson Mandarino ont vaincu Ili Nastase et Ion Tiriac par 1-6, 6-3, 6-3, 3-6 et 6-4 dans le double, pour prendre une avance de 2-1 dans la série. Ce revers des Roumains signifie qu'ils devront remporter les deux simples à l'affiche pour aujourd'hui s'ils veulent affronter les Américains le mois prochain et tenter de leur ravir la célèbre coupe. Avant-hier dans les simples d'ouverture, Nastase avait défait Mandarino très facilement 6-4, 6-1 et 6-1, tandis que Koch égalisait les chances en battant Tiriac 6-4, 6-4 et 6-3.

UN BELGE a réédité un record mondial, samedi à Edimbourg, quand il a réalisé le 2 milles en huit minutes et 17.8 secondes, soit 1.8 seconde de mieux que l'ancien record appartenant à l' Australien Ron Clarke depuis 1968. Emile Puttemans a réussi son exploit lors d'une rencontre internationale d'athlétisme écossais-Belgique samedi.

**FLOYD PATTERSON**, ancien champion mondial des poids lourds, croit qu'il est maintenant capable à s'en prendre au titulaire Joe Frazier ou à l'aspirant Cassius Clay, dans sa tentative de retour dans l'arène de boxe. Patterson n'avait que 21 ans lorsqu'il fut couronné, devenant ainsi le plus jeune champion dans l'histoire de la catégorie. Maintenant âgé de 36 ans, il n'a fait qu'une bouchée de Vic Brown, de Buffalo, samedi à Buffalo, l'emportant par décision unanime dans un combat de 10 rondes. Durant ce temps, Clay, dit Mohamed Ali, déclara qu'il songe sérieusement à prendre sa retraite à la suite de son prochain combat contre Frazier, afin de se consacrer exclusivement à prêcher la religion musulmane.

Une "GROSSE EXACTA" a rapporté un profit incroyable de \$50,606.60 (pour \$2) à un parieur non identifié, samedi soir à la piste de Charles Town, en Virginie occidentale. L'heureux gagnant avait misé sur une combinaison gagnante de 10-8 et 10-7, aux 5ème et 6ème courses respectivement. King Johns l'a d'abord emporté, payant \$40, suivi d'Axton à \$7.60, puis Historical Hit a battu Seducedo, payant respectivement \$7.60 et \$23.80.

**L'ALLEMAGNE DE L'OUEST** a remporté une victoire de 178.05 points à 176.30 sur le Canada, avant-hier soir à l'Exposition nationale de Toronto, lors d'une rencontre internationale de gymnastique féminine. Marie Lehmann a été la vedette des gagnantes avec 36.20 points, grâce à des victoires aux barres asymétriques et au plancher. La Torontoise Jennifer Diachon s'est classée 2ème individuellement avec 36.15 points.

**VINCENTE RONDON**, du Venezuela, songe maintenant à la catégorie des poids lourds, à la suite de sa victoire facile en 15 rondes contre son principal aspirant, l'Américain Eddie Jones, samedi soir à Caracas. Rondon, titulaire mondial des poids mi-lourds, a dit qu'il se battrait une autre fois dans sa catégorie avant de grimper d'un échelon. Il pesait 175 avant son duel victorieux.

**FRESH YANKEE**, malgré sa défaite par un cou au mains du cheval français Une de Mai, samedi soir lors du Grand Prix international de trot disputé à Westbury (N.Y.), est devenu le premier trotteur nord-américain à avoir dépassé un million de dollars en gains au cours de sa carrière. Le cheval de propriété canadienne a en effet gagné \$32,500 pour sa 2ème place, portant ses gains à \$1,008,855, contre \$1,300,855 (dont \$62,500 samedi) pour Une de Mai, qui avait gagné la célèbre épreuve en 1969 avec le même conducteur, Jean-René Gougeon, avant de perdre contre Fresh Yankee avant-hier.

**QUELQUE 175 JEUNES** sont inscrits au championnat de golf junior du Canada, qui commence aujourd'hui au club Windermere (6,667 verges, normale 71) d'Edmonton, en même temps que la compétition junior inter-provinciale. L'équipe officielle du Québec est le point de mire, à la suite de son championnat de l'an dernier à Dartmouth (N.-E.). Deux des champions sont d'ailleurs encore là cette année, soit Daniel Talbot, 18 ans, de Beauceville, et Robbie Jackson, 16 ans, de Montréal. Les deux nouveaux venus sont René Noël, 18 ans de Shawinigan, et Greg Olson, 17 ans, de Hull. La compétition interprovinciale comprendra les pointages accumulés des deux premières rondes. Ensuite, les juniors se disputeront le titre individuel durant quatre jours.

La **GRANDE-BRETAGNE** a pris une avance de 2-1 sur les Etats-Unis, dans la compétition annuelle de tennis pour la coupe Wightman, hier à Cleveland, quand Mme Joyce Williams a battu l'Américaine Kristy Pigeon 7-5, 3-6 et 6-4. Un double hier soir, ainsi qu'un autre double et deux simples aujourd'hui, décideront de l'issue de la compétition.

**RUSTY CLARK**, un quart-arrière du Texas, a été congédié par les Esquimaux d'Edmonton samedi pour tout assisté être réclamé par les Lions de la Colombie-Britannique, qui veulent lui accorder un essai réglementaire de cinq jours. Clark agissait comme réserviste à Don Trull depuis le début de la saison et n'était pas satisfait de cette situation. Par ailleurs, **ARCHIE MANNING**, la célèbre recrue du Mississippi des Saints de la Nouvelle-Orléans, de la LNF, s'est blessé à un pied lors du match hors-concours des siens contre les Chiefs de Kansas City samedi, et a aussitôt été admis à l'hôpital par mesure de précaution.

**GREG BOIRE**, fils de notre confrère montréalais Charlie, s'est mérité un poste en demi-finales chez les 12 ans et moins, aux championnats de tennis juniors du Canada qui se déroulent à Vancouver, grâce à un triomphe de 6-2 et 6-1 sur Mike Kerr, de Vancouver. La pluie a fait des siennes en fin de semaine à Vancouver, forçant la remise de plusieurs matches. Les finales doivent être disputées aujourd'hui.

## Au baseball samedi

Jim Merritt a mérité sa première victoire depuis plus d'un an, alors que les Reds de Cincinnati ont défait les Pirates de Pittsburgh 6-3 samedi. Merritt est venu en relève du débutant Wayne Simpson à la 4ème manche pour tenir les Pirates en échec par la suite et être crédité d'un premier gain depuis le 17 août 1970. Il était 0-11 jusqu'à date cette saison.

Hank Aaron a frappé ses 34ème et 35ème circuits tout en faisant compter six points, dans la victoire de 8-5 des Braves d'Atlanta sur les Cardinals de St-Louis.

Los Angeles 000 000 000 - 0 5 0  
Philadelphie 020 000 01x - 3 7 0  
Singer (7-15), Alexander 5, Moeller 7 et Ferguson, Fryman (9-4) et McCarver. Durée - 2h07. A - 46,663.

St-Louis 000 300 002 - 5 9 2  
Atlanta 000 102 50x - 8 11 1  
Carlton (16-7), Linzy 7, Patterson 8 et Simmons; Stone (6-4) et Williams. C: St L - Cruz 5e; Athl: H. Aaron (2) 35e. Durée 1h59. A - 22,541.

### LIGUE AMERICAINNE

Chicago 000 000 103 - 4 11 1  
Cleveland 413 000 10x - 9 12 0  
John (10-13), Horlen 2, Magnussen 4, Kealey 6, Proster 8 et Herrmann, Egan 4; Lamb (611), Frammer 7 et Fosse; C: Cleve - R. Foster 9e; Chambliss 6e. Durée - 2h45. A - 11,078.

Pittsburgh 021 000 000 - 3 10 1  
Cincinnati 001 104 00x - 6 8 1  
Ellis (17-7), Miller 6 et Sangulien; Simpson, Merritt (1-11) 4 et Bench; C: Cinc-Bench. 24e. Durée 2h12 A - 27,427.

Milwaukee 200 000 000 - 2 6 2  
Detroit 004 100 20x - 7 8 0  
Lockwood (8-10), Krause 3, Morris 7, Weaver 7 et E. Rodriguez; Lolich (20-9) et Freehan; C: Mil-Kosco 7e; Dét-McAuliffe 15e. Durée - 2h32 A - 29,989.

Boston 000 001 000 - 1 4 0  
Oakland 012 000 01x - 4 8 1  
Culp (13-12), Tiant 8 et Montgomery, Hunter (18-10) et Duncan. CC: Oak - Mangual 3e; Jackson (2) 22e. Durée - 1h53 A - 14,987.

### Football

**LIGUE NATIONALE (parties d'avant-saison)**  
Samedi  
Oakland 20, Los Angeles 7. A- 67,739.  
St-Louis 13, Washington A-40,228.  
Miami 7, Green Bay 10. A-47,286.  
Denver 10, Atlanta 27. A-22,474.  
Kansas City 27, Nouvelle-Orléans 7. A-70,459.  
Chicago 14, Minnesota 34. A- 47,900.  
Philadelphie 17, Houston 21. A- 43,922.

Minneapolis 010 000 000 - 1 7 0  
Baltimore 020 000 20x - 4 11 0  
Kaat (10-10), Haydel 7, Gebhard 8 et Mitterwald; Palmer (16-6) et Etchebarren. C: Balt-Etchebarren 5e. Durée - 2h13 A - 21,377.

Washington 100 000 400 - 5 7 0  
Kansas City 005 00x - 8 13 0  
Thompson (1-5) Cox 5, Lindblad 7 et Billings; Hedlund (11-6), York 7, Burgmeier 7 et Kirkpatrick. Durée - 2h39 A - 8,489.

New York 100 000 000 000 - 1 6 0  
Californie 010 000 000 1 - 2 9 0

Bahnsen, Daniel 11, Closser (1) 13, Aker 13 et Munson. Murphy, Allen 11, La Roche (5-11) et Stephenson. Durée. 3h 11. A - 25,474.



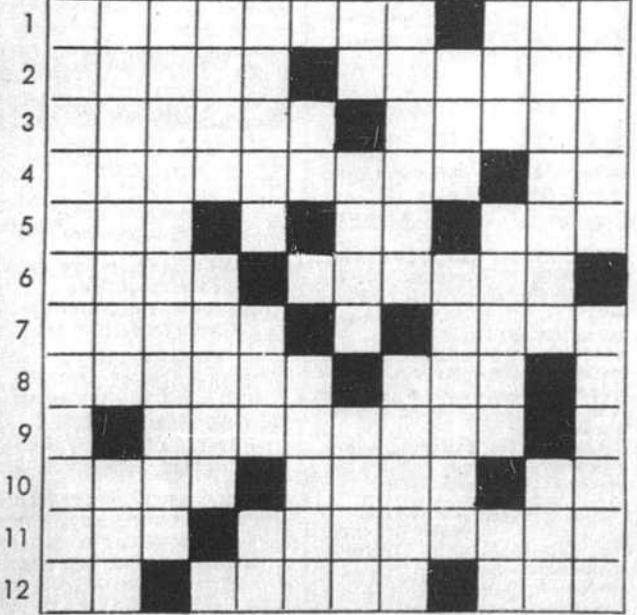
## Les choix de "M. Hans" à B.B.

Samedi, "M. Hans" a obtenu cinq gagnants et la deuxième quintina (\$10.70) pour ainsi porter son total de vainqueurs à 30 en 90 courses, soit une moyenne de 33.7%.

Voici ses sélections pour la réunion de ce soir à la piste Blue Bonnets:  
1ère course: 1-Lil Crest (no 4); 2-Bit O Bronze (no 5); 3-Clique (no 10).  
2ème course: 1-Harry Jeffra (no 9); 2-Earl of Richmond (no 6); 3-Major Law (no 4).  
Paris doubles suggérés: 4-9 et 4-6.  
3ème course: 1-Clem's Flicker (no 3); 2-Judge Peter (no 7); 3-Zip Joy (no 4).  
Quintina suggérée: 3-7.  
4ème course: 1-Canadian Jerry (no 4); 2-Sword O Saim (no 5); 3-Count Legend (no 1).  
5ème course: 1-King Herk (no 5); 2-Michael O'Brien (no 9); 3-Canroyal (no 7).  
Quintinas suggérées: roulette 5-9-7.  
6ème course: 1-Kill Abu (no 4); 2-Sturby Song (no 6); 3-Sniper (no 7).  
7ème course: 1-Purple Moon (no 7); 2-Bay Street Boy (no 1); 3-Hasty Sadie (no 6).  
Quintinas suggérées: roulette 7-1-6.  
8ème course: 1-Able Lady (no 9); 2-Luch O'Morn (no 7); 3-Bosuns Pipe (no 1).  
9ème course: 1-Royal Regent (no 1); 2-Big She (no 4); 3-No Kid-ding (no 6).  
Exactas suggérées: roulette renversée 1-4-6.

## les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



### Horizontalement

- 1-Relatif aux Gaëls. - Sorte de poche.
- 2-Faire sortir un os de sa place naturelle. - Surface fermée dont tous les points sont à la même distance d'un point intérieur appelé centre.
- 3-Qui est écrit suivant les règles de l'atonalité. - Instrument pour travailler.
- 4-Au Moyen Age, chant à caractère épique. - Parcours de yeux.
- 5-Colère. - Magnésium. - Ride.
- 6-Piquant, irritant au goût. - Sorte de mouette.
- 7-Ancienne monnaie de cuivre. - Promesse faite à la Divinité.
- 8-Père d'Andromaque. - Roue à gorge d'une poulie.
- 9-Ne savais pas.
- 10-Cri des bacchantes. - Dix fois dix. - Seul.
- 11-Refus. - Couverte de neige.
- 12-Thalium. - Limite. - Trois fois.

### Solution de samedi

1-MALHABILITÉS NP  
2-OBILMULETIER  
3-LOBE VESOU  
4-LLETTE SILEX  
5-ETRE UTILES  
6-OSENR SE FISSON  
7-NAUSEABONDE  
8-EN ECURIE US  
9-UTERINES ISO  
10-XETARIE EFFEET

# Avec Staub à la barre (contre Barr), un 7ème gain d'affilée des Expos

par MARC THIBEAULT

Le 30 juin dernier, au Parc Jarry et contre Los Angeles, les Expos avaient attiré 28,116 spectateurs, leur plus grosse foule en 1971. Et ils avaient perdu 7-1, Rusty Staub ne réussissant qu'un simple en trois présences officielles au bâton. Hier après-midi, devant leur 2ème plus grosse assistance de la saison, 23,102, Staub décida de faire mieux. Et comme il l'avait fait samedi soir, il fit compter le point victorieux d'un 7ème triomphe consécutif de l'équipe montréalaise. En 4 apparitions au marbre, Staub frappa un double, un simple et son 11ème circuit de l'été, bons pour 4 points produits, ses 63ème, 64ème, 65ème et 66ème de la saison. Ainsi bien menés, les Expos battirent les Géants de San Francisco une troisième fois d'affilée, le pointage final étant de 6-3 en faveur des joueurs inspirés du gérant Gene Mauch qui, ce soir et contre les Dodgers, tenteront d'être ce qui est la plus longue série de victoires consécutives de leur histoire de près de 3 ans.

Ernie McAnally, le jeune lanceur déjà bien malchanceux des Expos, a partagé la vedette avec Staub en espacant 7 coups sûrs, dont un circuit à la 2ème manche, bon pour 2 points, d'Alan Gallagher, seulement son 5ème de l'année. Après la 3ème manche, McAnally fut excellent. Il ne donna que 4 simples dont 2 à la 9ème manche, après deux retraits, aux frappeurs d'occasion Willie Mays et Willie McCovey. Il ne donna aussi que 2 buts sur balles (aux 2 premières manches) et retira 6 frappeurs au bâton, dont, en toute fin de partie, Ken Henderson, dernier adversaire à l'affronter.

Pendant ce temps, avec Staub à la barre, les Expos réussissaient un total de 11 coups sûrs contre 4 lanceurs du San Francisco dont le jeune Jim Barr, 23 ans, qui devait subir la défaite.

Les Expos démarrèrent du bon pied à leur moitié de la 1ère manche. Après le retrait de Ron Hunt, le combattif Ron Woods eut un but sur balles du gaucher John Cumberland... et Staub le fit compter du 1er cousin en réussissant un double long de la ligne du champ droit. Staub resta au 2ème coussin pendant que Bob Bailey se faisait retirer sur un roulant mais compta à son tour lorsque Gary Sutherland frappa un simple au champ gauche (son 15ème point produit)... et de 2-0 Expos.

Mais dès leur moitié de la manche suivante, les Géants nivelèrent le pointage. Dick Dietz eut un BB et compta bientôt sur le circuit de Gallagher qui, au champ droit, passa juste par-dessus le gant de Staub. Cette faiblesse passée, McAnally retira les 3 frappeurs suivants.

À la 3ème, après le retrait de Henderson, San Francisco marqua un autre point grâce au simple de Tito Fuentes aux environs du 3ème but et au double (son 23ème de la saison) de Bobby Bonds qui faisait ainsi compter son 74ème point de l'été, le plus fort total (Henderson suit avec 60) de son équipe.

À leur demie de cette 3ème reprise et après 2 retraits, les Expos auraient peut-être pu égaler le compte. Staub frappa un simple et avança au 2ème coussin lorsque Chris Speier commit une erreur (sa 29ème de la saison) sur le roulant de Bailey à l'arrêt-court. La balle roula derrière Speier et Staub s'aventura vers le 3ème coussin avant de décider de revenir sur ses pas. Mais le rapide Speier avait retrouvé la balle et re-

San Francisco (0)		Montréal (6)	
ab	pc	ab	pc
Henderson, cg	5 0 1 0	Hunt, 3b	5 1 2 0
Fuentes, 2b	2 1 1 0	Woods, cc	4 2 1 1
Bonds, cf	4 0 1 1	Staub, cf	4 2 2 4
Kingman, lb	4 0 0 0	Bailey, cg	4 0 0 0
Dietz, r	1 1 0 0	Sutherland, 2b	3 0 1 1
Gallagher, 3b	4 1 2 2	Bateman, r	4 0 1 0
Speier, ac	4 0 0 0	Fairly, lb	1 0 0 0
Hanisch, cc	3 0 0 0	Wiaz, ac	2 0 0 0
Mays, fo	1 0 1 0	Day, cc	3 0 0 0
Cumberland, l	2 0 0 0	McAnally, p	3 0 0 0
Hart, fo	1 0 0 0		
Hamilton, l	0 0 0 0		
McMahon, l	0 0 0 0		
McCovey, fo	1 0 1 0		
Totaux	35 7 7 7	Totaux	32 6 11 6

San Francisco		Montréal	
ab	pc	ab	pc
Henderson, cg	5 0 1 0	Hunt, 3b	5 1 2 0
Fuentes, 2b	2 1 1 0	Woods, cc	4 2 1 1
Bonds, cf	4 0 1 1	Staub, cf	4 2 2 4
Kingman, lb	4 0 0 0	Bailey, cg	4 0 0 0
Dietz, r	1 1 0 0	Sutherland, 2b	3 0 1 1
Gallagher, 3b	4 1 2 2	Bateman, r	4 0 1 0
Speier, ac	4 0 0 0	Fairly, lb	1 0 0 0
Hanisch, cc	3 0 0 0	Wiaz, ac	2 0 0 0
Mays, fo	1 0 1 0	Day, cc	3 0 0 0
Cumberland, l	2 0 0 0	McAnally, p	3 0 0 0
Hart, fo	1 0 0 0		
Hamilton, l	0 0 0 0		
McMahon, l	0 0 0 0		
McCovey, fo	1 0 1 0		
Totaux	35 7 7 7	Totaux	32 6 11 6

tira Staub avec l'aide du 2ème-but Fuentes.

À la 4ème, Cumberland donna un "BB" à Sutherland, retira Bateman sur un roulant au champ intérieur (Sutherland passant au 2ème but) et donna un autre but gratuit, celui-là à Ron Fairly. C'est alors que le gérant Charlie Fox décida de le remplacer par James Leland Barr, un jeune rappelé du club Phoenix, il y a moins d'un mois et qui, depuis, n'avait lancé que 13 manches et 2 tiers pour San Francisco. Et Barr fit une entrée sensationnelle en obligeant Boots Day (qui frappait pour Wine) à pousser son tout premier lancer dans le gant du 3ème-but Gallagher qui, assisté, doubla Fairly au 1er coussin.

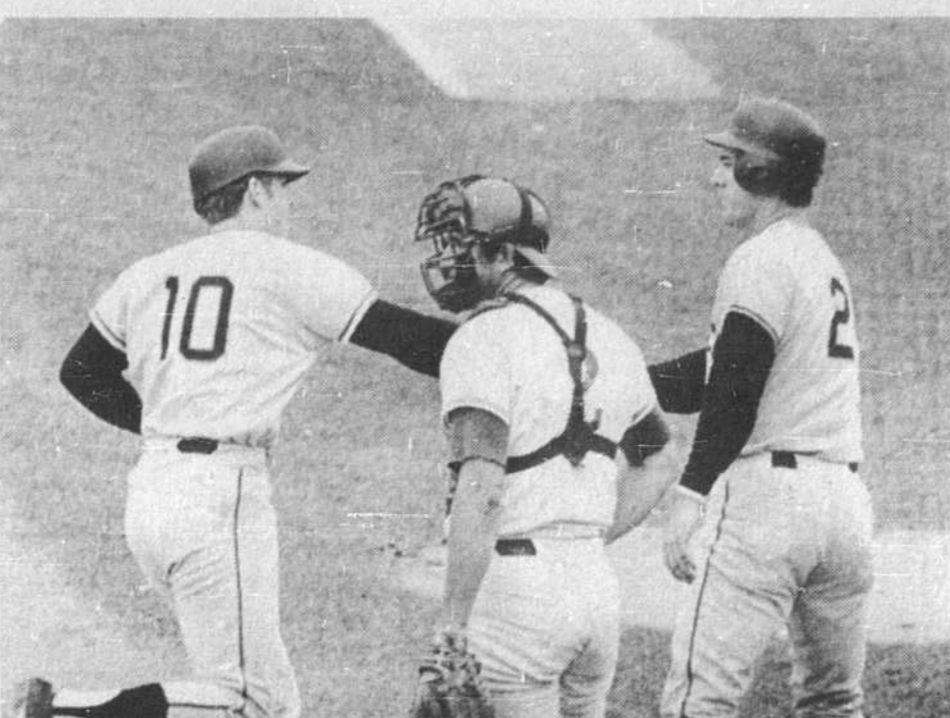
Mais à la manche suivante, Barr devait connaître de moins heureux moments. Hunt commença avec un simple et avança au 2ème sur le simple de Woods. C'est alors que Staub, qui n'avait pas été sans remarquer que le vent

soufflait à environ 15 mph vers le champ droit, expédia le 2ème lancer de Barr dans cette direction. Comme il le fit durant toute la série, le voltigeur Bonds tenta de sortir virtuellement du terrain pour saisir la balle. Il la toucha du gant mais elle tomba derrière lui et la clôture. En faisant souffler le vent à 16 milles à l'heure, Staub venait d'effacer l'avance 3-2 des Géants pour la transformer en un avantage 5-3 pour les Expos... tout en faisant bien plaisir aux Chevaliers de Colomb de Sutton et aux enfants de choeur de Troy (Vermont), qui étaient dans l'assistance.

C'est après cet exploit de Staub qu'on assista à un jeu défensif de toute beauté, que ceux présents n'oublieront pas de sitôt. Bailey, frappeur suivant, dirigea un roulant vers le champ centre. Mais Fuentes, de nulle part, sortit pour arrêter la balle, le gant renversé et en courant vers le champ gauche. Sachant qu'il ne pouvait pivoter pour lancer au 1er-but, il lança la balle, du même élan, dans la main de son arrêt-court Speier qui, avec un lancer précis, refusa Bailey au 1er coussin. Le jeu, aussi sensationnel que rapide, souleva l'admiration de tous les connaisseurs. Jusqu'au vétéran journaliste Jean Barrette, aussi célèbre statisticien du baseball, qui, put à la galerie de la presse, ne put s'empêcher de s'écrier: "Je n'ai jamais vu un aussi beau jeu défensif". Il n'était certainement pas le seul pouvant le dire.

Le 6ème et dernier point des Expos fut réussi à la 6ème, aussi contre Barr. Après le retrait de Fairly, le voltigeur Day eut un simple et avança au 2ème sur le coup retenu-sacrifice (avec 2 prises) de McAnally. Suit un simple au 3ème but de Hunt, Day arrêtant au 3ème coussin, et un simple opportunist de Woods qui fit facilement compter Day.

McAnally exécuta 16-20-11-20 - 9 - 12 - 13 - 25 - 138 lancers contre 53 pour Cumberland, 34 pour Barr, 6 pour Steve Hamilton et 35 pour Don McMahon, soit un total de 128 en 8 manches, des Géants.



DEUX, DEUX, DEUX... Dick Dietz (no 2), des Géants de San Francisco, accueille au marbre son coéquipier Al Gallagher, qui vient de cogner un circuit de deux points à la 2ème manche hier, pour égaliser le compte à 2-2. Le receveur John Bateman (no 2 également) ne semble pas trop s'en faire toutefois, car les Expos devaient rapidement reprendre les devants pour l'emporter 6-3. (Photo Le Devoir par Donati)

# Tom Weiskopf résiste à une poussée de Nicklaus

PHILADELPHIE (PA) — Tom Weiskopf a réussi à repousser hier une remontée du redoutable Jack Nicklaus en obtenant un aigle trois au 17ème trou pour ainsi s'assurer la victoire et le premier prix de \$30,000 du tournoi de Philadelphie. Weiskopf, un géant de 6 pieds 4 pouces, a joué une dernière ronde de 70 pour un total de 274, 14 coups sous la normale du parcours Whitemarsh Valley long de 6,708 verges. C'était incontestablement sa deuxième victoire cette année au circuit de golf américain.

Le vainqueur, qui détenait une priorité de trois coups avant d'entreprendre les derniers 18 trous, n'a devancé que par la marge d'un coup ses plus sérieux rivaux, Dave Hill et Nicklaus. Hill a également obtenu un aigle au 17ème trou pour ainsi terminer la journée à 68 pour un grand total de 275.

Nicklaus, qui précédait de deux trous Weiskopf, a raté une chance unique de créer une égalité après 72 trous lorsqu'il manqua un roulé de quatre pieds au 18ème trou, devant ainsi se contenter d'un 67 pour un total de 275.

Même s'il n'a pas gagné, Nicklaus a néanmoins empoché \$10,650, ce qui porte à \$205,568 ses gains pour cette année. Il détient le record des gains en une saison lorsqu'en 1967, il récolta \$211,566.

Le Canadien George Knudson a terminé seul au quatrième rang à 277, ayant joué hier un 69. Dale Douglass, avec 72, et Bob Murphy, avec 70, ont terminé ex aequo au cinquième rang à 280. Billy Casper, le champion de l'an dernier, a fini loin derrière les meneurs à 285 avec un 71 hier.

Casper était à égalité avec Dave Marr qui a présenté une carte de 65, égalant ainsi le meilleur compte du tournoi.

# BASEBALL

CLASSEMENTS				AUJOURD'HUI			
LIGUE NATIONALE							
Pittsburgh	74	54	578				
Chicago	68	57	544				
St-Louis	68	59	555				
New York	62	62	500				
Philadelphie	55	70	447				
Montréal	53	71	427				
OUEST							
San Fran.	74	54	578				
Los Angeles	67	60	528				
Atlanta	67	63	515				
Houston	63	64	496				
Cincinnati	63	66	488				
San Diego	47	81	367				
LIGUE AMERICAINNE							
Chicago	100	130	000				
Cleveland	100	002	000				
Wood (17-9)	Bar Johnson	6					
Herrmann; Dunning	(8-11)	Bal-					
lenger 6, Colbert	8 et Foster.	CC:					
Chi - Pat Kelly	2e, Andrews	11e,					
Carlos May	4e, Cle - Foster	10e.					
Durée - 2h31, A - 5, 124.							
LIGUE AMERICAINNE							
Chicago	100	130	000				
Cleveland	100	002	000				
Wood (17-9)	Bar Johnson	6					
Herrmann; Dunning	(8-11)	Bal-					
lenger 6, Colbert	8 et Foster.	CC:					
Chi - Pat Kelly	2e, Andrews	11e,					
Carlos May	4e, Cle - Foster	10e.					
Durée - 2h31, A - 5, 124.							

LIGUE AMERICAINNE			
Baltimore	75	45	625
Detroit	67	58	536
Boston	67	59	532
New York	63	64	496
Washington	53	72	424
Cleveland	50	76	397
OUEST			
Oakland	80	45	640
Kansas City	65	60	520
Chicago	62	64	492
Californie	60	68	469
Minnesota	56	67	455
Milwaukee	52	72	419
Hier			
Minnesota à Baltimore	2	1	
Milwaukee 2, Detroit 1			
Boston 3, Oakland 9 (1ère)			
Washington 1, Kansas City 4			
New York 0, Californie 3			
Chicago 5, Cleveland 3			

# Les Expos au bâton

HIER	ab	pts	cc	pp	mo.
Staub	4	57	70	136	11 66 286
Woods	8	16	25	110	291
Sutherland	18	14	54	4	15 287
Hunt	39	61	64	110	4 27 280
Day	26	34	75	3	22 278
Fairly	33	46	89	11	51 263
Fairry	12	13	32	1	12 254
Laboy	14	10	37	1	13 252
Bateman	41	46	104	12	66 251
Swanson	77	8	18	1	7 224
Bocabella	126	11	28	2	6 219
Wine	283	18	56	1	15 198
Brand	52	3	10	0	1 192
Gosger	90	6	14	0	7 144

# COMPTABLES AGRÉÉS

<b>BELZILE, CARDINAL, ROY &amp; CIE</b> Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A. RICHARD PERRON, C.A. 2345 est. Belanger Montréal 729-5226	<b>LUCIEN DAHMÉ, C.A.</b> Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
<b>PROVOST &amp; PROVOST</b> Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A. 235 ouest, Boul. St-Joseph 274-6513	<b>VIAU &amp; ROBIN</b> Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LUCIEN ROBIN, C.A. JACQUES S. CHADON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. J. SERGE GERVAIS, C.A. WAGUIM BOUDAS, C.A. 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871
<b>Duval, Bateau &amp; Cie</b> COMPTABLES AGRÉÉS 159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987	
<b>Thorne, Gunn &amp; Cie</b> Comptables Agréés 800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115 Tél.: 878-3011 Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.	
<b>SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX ET ASSOCIÉS</b> comptables agréés Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 - 861-5741 71, rue Saint-Pierre, Québec 2 - 692-1201 184, avenue de la Cathédrale, Rimouski - 724-4153 108 nord, rue Wellington, Sherbrooke - 567-5259	

# Tableau comparatif des Expos

ANNEE	PJ	PG	PP	MV.	Prog.	Assistances
1970	124	54	70	435	53	1,013,757
1971	124	53	71	427	53	967,304

# Dans un triomphe de 4-3 en 10 manches samedi...

# Marshall et Staub se distinguent

Si les Dodgers de Los Angeles ne réussissent pas à remporter le championnat de la division Ouest de la Ligue Nationale de baseball, ce ne sera certes pas la faute des Expos qui se sont plu à vaincre leurs principaux rivaux, les Géants de San Francisco, plus souvent qu'à leur tour ou à peu près. Samedi soir, les hommes de Gene Mauch ont offert une autre performance de premier plan pour vaincre ces vis-à-vis de la Californie une 5ème fois de suite en autant de rencontres à Montréal cette saison, cette fois au compte de 4-3 en 10 manches, et au profit de Mike Marshall qui est en train de faire oublier tous les mauvais moments qu'il a connus plus tôt dans l'année.

Marshall est en effet venu sortir le débutant Steve Renko d'impassé avec aucun retrait et un coureur sur le sentier en 9ème. Les Expos ont pris les devants 3-1 à un moment donné mais comme premier frappeur en 9e l'arrêt-court Chris Speier a réussi son 5ème circuit de l'année pour faire 3-3. Et quand Hal Lanier a suivi avec un simple, Mauch a appelé Marshall à la rescousse et ce dernier a brillamment répondu en retirant dans l'ordre les dangereux Dave Kingman, Ken Henderson et Tito Fuentes, ce dernier sur trois prises. Marshall n'a ensuite permis qu'un but sur balles à la manche suivante mais a facilement retiré ses adversaires.

SAN FRANCISCO (0)		Montréal (4)	
ab	pc	ab	pc
Henderson, cg	5 1 1 0	Hunt, 3b	5 1 2 0
Fuentes, 2b	2 1 1 0	Woods, cc	4 2 1 1
Mays, cc	4 0 1 1	Staub, cf	4 2 2 4
McCovey, lb	4 0 0 0	Bailey, cg	4 0 0 0
Bonds, cf	4 1 1 1	Sutherland, 2b	3 0 1 1
Dietz, r	1 1 0 0	Speier, ac	4 1 1 1
Gallagher, 3b	4 1 2 2	Lanier, 2b	1 0 2 0
Speier, ac	4 0 0 0	Perry, l	0 0 0 0
Hanisch, cc	3 0 0 0	Hamilton, l	0 0 0 0
Mays, fo	1 0 1 0	Kingman, lb	1 0 0 0
Cumberland, l	2 0 0 0	Johnson, l	0 0 0 0
Hart, fo	1 0 0 0	Totaux	39 31 0 3
Hamilton, l	0 0 0 0		
McMahon, l	0 0 0 0		
McCovey, fo	1 0 1 0		
Totaux	35 7 7 7		

C'est lui qui a parti le bal comme premier frappeur à la fin de la 10ème. Il a réussi son 2e coup sûr de l'année contre le perdant Jerry Johnson, un coup en champ centre. Après un retrait, Boots Day a frappé à Speier, qui a lancé au 2ème en vue de retirer Marshall. Mais ce dernier, très rapide, a été déclaré saut et il devait compter le point vainqueur un instant plus tard sur un simple de Rusty Staub, qui réussissait ainsi son 6ème point produit victorieux de l'année, un seul de moins que le meneur dans ce domaine chez les Expos, John Bateman.

C'est un record Les Expos venaient donc d'établir un nouveau record

d'équipe en méritant un 6ème triomphe d'affilée, et toutes ces victoires ont été remportées contre l'Ouest: deux à Los Angeles, deux à San Diego et deux à Montréal contre San Francisco. Plus tôt dans l'année, les Expos ont réussi une série de sept victoires de suite contre les équipes de l'Ouest, mais bisectée de défaites contre des clubs de l'Est.

<b>PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES - 844-3361</b> • Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. • Tout mot supplémentaire est de 15 c. • L'heure de l'annonce est mise pour l'éditor du lendemain.	<b>PETITES ANNONCES DU DEVOIR</b> Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur de date sera considérée comme intentionnelle. S.V.P. téléphoner à 844-3361.	<b>PETITES ANNONCES ENCADRÉES - 844-3361</b> • Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 le pouce de hauteur. • L'heure de l'annonce est mise pour l'éditor du lendemain.
<b>AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE</b> Personne responsable pour assurer présence auprès garçonnet 7 ans, au retour de l'école et entretenir maison, de 11 a.m. - 7 p.m. Secteur Outremont près Van Horne. Tél.: jour 873-4611 poste 114, soir 342-9369 26-8-71	<b>FERME DEMANDÉE</b> Bureau d'architectes demande <b>STENOGRAPHE</b> • Parfaitement bilingue. • Intelligente. • De belle personnalité. • Avec de bonnes aptitudes mathématiques. Le début d'emploi pour le 1er septembre 1971. Téléphone: 288-2201 Mlle A. Tompson 24-8-71	<b>PERSONNEL</b> RENCONTRES but amical, matrimonial, personnes seules, veufs (ves). Venez vous inscrire à l'Agence du BONHEUR ENRG. 6365 Delorimier. Pour rendez-vous 729-0680 28-8-71 AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux. 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudet, c. B.A. B. Ped., B. Ph.; L. S. Lettres. Tél.: 288-2332,

# Le St-Père honore 13 Canadiens

L'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, par l'entremise de la Secrétairerie d'État à Rome, est heureux de communiquer que huit personnes, dont six hommes et deux Dames, seront faits Chevaliers et Dames de l'Ordre. Son Excellence Mgr ANDRÉ-MARIE CIMICHELLA, o.s.m., auxiliaire à Montréal, est nommé Grand Prieur de la Lieutenance pour le Canada (Montréal) avec le grade de Chevalier Grand Officier. Quatre membres seront aussi promus à un grade supérieur.

## Promotions



S.E. Mgr ANDRÉ-MARIE CIMICHELLA, o.s.m., Chevalier Grand Officier, Grand Prieur



S.E. J. ANTOINE CHARLEBOIS, Chevalier Grand Croix, Lieutenant, St-Lambert



M. CHARLES-AUGUSTE CADIEUX, Chevalier Grand Croix, Chancelier, Toronto



M. JOSEPH ALEPIN, Chevalier Grand Croix, Montréal



M. LUCIEN DROLET, Chevalier Commandeur, Ville Mont-Royal

## Nominations



Me JEAN ARCHAMBAULT, c.r., Ville St-Laurent



Me MAURICE LAVERDURE, c.r., Montréal



Me HENRI PAUL LEMAY, c.r., Outremont



M. RAYMOND LEMAY, Ville d'Anjou



Dr ANATOLE RIVEST, d.d.s., Montréal



M. ROGER SAUVÉ, Ville de Laval



Mme ANNETTE DROLET, Ville Mont-Royal



Mme SIMONE GERVAIS, Montréal

## Les "frontières idéologiques"

# Le plan brésilien d'invasion de l'Uruguay

par XAVIER USCATEGUI

Un rapport de l'ambassadeur d'Argentine au Brésil, le général Osiris Villegas, vient de confirmer l'existence d'un plan précis d'intervention brésilienne en Uruguay. L'"opération trente heures", tirant son nom du temps prévu pour sa réalisation, est théoriquement justifiée par la menace de la "subversion" dans le pays menacé. A quelques mois des élections uruguayennes du 28 novembre, les perspectives sont les suivantes, selon les militaires de Rio de Janeiro:

1) une probable victoire du Front ample (de la gauche), qui alignerait le pays plus ou moins sur la politique des États tournés vers le Pacifique méridional (Chili, Bolivie, Pérou);

2) dans le cas contraire d'une victoire de justesse des "partis traditionnels", une recrudescence des "guerrillas" des Tupamaros, susceptibles de renverser à court terme le pouvoir établi.

Selon l'optique de Buenos Aires, derrière cette argumentation d'actualité se profile de nouveau la vieille affaire du Rio de la Plata, qui provoqua des conflits au 19<sup>e</sup> siècle. L'Uruguay a précisément été conçu comme une puissance intermédiaire devant amortir les chocs entre les héritiers des anciennes colonies portugaises et ceux des anciennes colonies espagnoles du sud. Et l'Argentine, selon les engagements historiques, a la responsabilité de préserver l'indépendance de l'Uruguay.

Il a pu sembler, pendant pas mal de temps, qu'il ne s'agissait plus que de querelles périmées. La suzeraineté commune des États-Unis d'une part, de l'autre la modification des doctrines militaires en vertu des conceptions des "frontières idéologiques", avaient pu faire croire qu'une nouvelle harmonie, d'inspiration idéologique, prévalait sur les vieilles conceptions inspirées de la géopolitique, cela on particulier depuis les coups d'État de 1964 (au Brésil) et 1966 (en Argentine).

Le projet d'invasion de l'Uruguay ne constitue ni une improvisation ni une subite fantaisie. Il en a été question à plusieurs reprises, depuis quelques mois, dans la presse du Brésil, notamment dans le grand journal du régime qu'est O Estado de S. Paulo.

### La politique du Brésil

"La doctrine de l'"encercllement" (procédant des états-majors plus que de la diplomatie) part du principe que la subversion est arrivée sur les frontières du Brésil et que l'Amérique latine pourra se constituer, et en fait se consti-

tue, en base logistique pour l'ennemi. Suivant ce raisonnement, le Chili a été le premier pays à tomber, et l'Uruguay s'est transformé en un pays incapable de survivre, à la suite de sa crise interne, et il doit céder aussi, tôt ou tard, à la subversion sous sa forme "frontiste". La Bolivie n'offre évidemment pas des conditions pouvant empêcher sa livraison à l'adversaire; la Colombie et le Venezuela, s'ils résistaient, adopteraient des formes de gouvernement constituant la négation du régime brésilien; le Pérou et l'Équateur avancent sur des chemins au sens difficile à prévoir, et le Paraguay, après Stroessner, constituera une inconnue... Le développement de la situation en Argentine apparaît encore comme une inconnue, pouvant conduire à un régime de type "péruvien"... Aujourd'hui, la situation s'est altérée, parce que le flanc sud-occidental n'a plus la même solidité qu'autrefois... L'Argentine, de nouveau, constitue un problème, et les plans et les hypothèses doivent être révisés... Il ne s'agit pas d'affirmer que l'Argentine soit "tombée". Bien que le panorama superficiel ne permette pas d'arriver à cette affirmation, l'état pratique de la crise du Rio de la Plata conduit au même résultat..." (De l'éditionnel publié le 7 juillet 1971 par O Estado de S. Paulo, de São Paulo, au Brésil).

Telles sont les vues du régime brésilien, résumées par l'un de ses plus indiscutables porte-parole. Bien entendu, on n'a là que le vêtement idéologique, qui couvre pas mal d'autres considérations, par exemple d'ordre économique. La prétendue prospérité économique du Brésil, transformée en un lieu commun par la propagande, se limite à une euphorie strictement limitée à quelques minces couches sociales et à une région. La production brute augmente, selon les chiffres officiels, de près de 10% par an. Mais cela consiste essentiellement en un accroissement des activités contrôlées par les grandes compagnies étrangères (dont les bénéfices vont à l'étranger), en un accroissement des services et activités non productives. La répartition du revenu national n'a subi aucune modification favorable, au contraire, étant donné les strictes mesures de contention des salaires. Le revenu total de la moitié la plus pauvre de la population et celui du 1% le plus favorisé représentent toujours à peu près le même montant. La masse de la population de l'intérieur et du nord reste soumise aux mêmes conditions infra-humaines, pèse sur le marché du travail, empêchant les améliorations sociales. La consommation des produits industriels reste limitée à une couche étroite: l'expansion du marché interne reste ainsi infime. De là dérivent les tendances à la recherche d'un marché extérieur, dont on avait cru discerner la possibilité dans l'ALAC (Association latino-américaine de libre commerce). Ces perspectives se sont maintenant évanouies.

C'est ce qui explique l'offensive, à la fois économique et idéologique, de la diplomatie brésilienne. Elle essaie de compenser par un réseau d'accords bilatéraux la défaite subie à la dernière assemblée générale de l'OEA, sur le plan de la lutte antisubversive. Et, sous les aspects idéologiques de ces accords, percent les réalités économiques. C'est le cas de ceux conclus en Amérique du sud, avec le Paraguay et l'Équateur, les seuls pays qui aient accepté. C'est l'intention de l'actuelle offensive conduite par le ministre des Affaires étrangères Gibson Barbosa en Amérique centrale et aux Antilles, où les piliers de l'amitié avec le Brésil sont le Guatemala et Haïti. La seule mention de ces pays suffit pour mettre en évidence les faiblesses du plan. Les alliés du Brésil sont de petits pays de structure économique peu consistante, ceux d'ailleurs qui ont subi au plus haut degré la pénétration des États-Unis. Comme la pénétration économique "brésilienne" doit se faire le plus souvent par l'intermédiaire de sociétés filiales de compagnies américaines, on discerne le caractère souvent artificiel de ces prétentions.

### La défection de l'Argentine

L'Argentine, jusqu'à une date récente, accompagnait officiellement la politique brésilienne. Elle avait même négligé, pour cela, de défendre avec l'énergie attendue certains de ses droits essentiels, spécialement ceux ayant trait au régime des eaux confluant vers le Rio de la Plata. Le système des grands barrages brésiliens établis sans consultations sur les cours supérieurs des rivières de ce système (spécialement les rios Parana et Uruguay) est en train d'affecter gravement le régime des eaux. De là ont fini par surgir des complications qui ont contribué à entraver le fonctionnement de l'organisme international connu sous le nom d'Organisation du bassin de la Plata (Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay, Uruguay).

La politique "dure" et d'intervention idéologique avait été celle préconisée en Argentine par le général Onganía. Elle a pénalisé pour les mêmes raisons qui ont précipité la chute de ce gouvernement de fait: le surgissement d'une opposition qui en a rendu le maintien impossible. Pour entreprendre des expéditions à l'extérieur, il faut disposer d'armées sûres, d'une situation interne contrôlée de court. Les mouvements d'opposition massifs (les soulèvements de Cordoba, Rosario, Salta, etc., en 1969), l'agitation politique

et le surgissement d'un réseau très actif de "guerrillas", ont réduit les militaires argentins à une conception plus réaliste. Le général Lanusse apparut à un moment donné comme le porte-drapeau de l'interventionnisme: on vit son nom cité dans des intrigues au Pérou (encouragement d'une opposition militaire contre Velasco Alvarado), en Bolivie (collaboration avec la tentative séditeuse avortée du général Rogelio Miranda) et même au Chili (durant l'"inter-règne" entre les élections du 4 septembre 1970 et l'arrivée de Salvador Allende à la présidence de la République). C'était le même Lanusse qui vient maintenant de recevoir Salvador Allende à Salta, les 23 et 24 juillet, et a signé avec lui une adhésion au "pluralisme idéologique", définissant une orientation internationale "pragmatique et réaliste".

Le journal O Estado de S. Paulo n'a pas entièrement tort quand il insinue que, de son point de vue, l'Argentine est "tombée". Elle a été mise à la raison par la conjonction de ses réalités intérieures et du panorama international latino-américain. Cela ne veut pas dire que des efforts ne seront pas faits pour la "recouvrer". Au moment même où la politique extérieure du gouvernement de Buenos Aires pourrait lui acquiescer quelque indulgence de la gauche, une propagande très intense est déclenchée pour conjurer de nouveau, en Argentine, le libéralisme économique intégral et l'autoritarisme politique, selon la recette brésilienne. On a vu symboliquement s'appliquer à cette campagne les anciens ministres de l'Économie de l'Argentine, Alvaro Alzogaray, et du Brésil, Roberto Campos, ce dernier ayant prononcé des conférences d'endoctrinement à Buenos Aires, dans les milieux patronaux et militaires.

### Perspectives ouvertes en Amérique du sud

L'Uruguay sera-t-il envahi? L'une des perspectives existant naguère, celle d'une invasion conjuguée par des contingents brésiliens et argentins, semble écartée pour le moment. Il reste la menace directe du régime brésilien.

La nouvelle politique argentine suscite des difficultés accrues pour cette hypothèse. Moins sans doute sur le plan militaire que sur le plan diplomatique. L'opération soulèverait en Amérique du sud une réprobation quasi unanime, le Brésil ne pouvant espérer que l'appui du Paraguay et, probablement, de ses lointains alliés d'Amérique centrale et des Antilles. Cette réprobation ne serait pas a priori suffisante pour arrêter un gouvernement qui cultive l'amitié des racistes d'Afrique du sud et des colonialistes du Portugal. L'opération rappellerait au reste le style des offensives d'Israël, qui ont si favorablement impressionné les militaires de l'extrême-droite sud-américaine. Ces offensives ont prouvé qu'il est possible de se maintenir dans des territoires conquis de cette façon, à condition que la conquête ait été achevée très rapidement.

Il restera à analyser l'attitude des États-Unis. Les ré-

cents incidents survenus entre le Brésil et les États-Unis, à propos de la pêche et des 200 milles marins des eaux territoriales, ne sont que des chocs d'importance mineure n'affectant pas le cadre général des relations. De la même façon, dans le conflit du café soluble, il a fini par y avoir un compromis favorable aux vues américaines.

Quelle est la situation? Les États-Unis verraient d'un très mauvais oeil l'installation à Montevideo d'un gouvernement de gauche similaire à celui du Chili. Il leur conviendrait de ne pas intervenir directement, confiant plutôt au Brésil l'opération désirée. Mais ils doivent tenir compte des relations diplomatiques d'ensemble. Pour cette raison, on ne saurait émettre un pronostic ferme. Au reste, comme il est fréquent, il y a, aux États-Unis, des opinions contradictoires, selon les services. Et l'effet de ces divergences est apparu récemment, en Uruguay même, à propos de suggestion ayant trait à la marine de guerre de ce pays et à l'éventuelle présence, pour six mois, d'un bateau de la marine américaine dans les eaux uruguayennes.

En dernière analyse, il faut ne pas écarter les initiatives propres de milieux militaires exaltés du Brésil. Les "ultras", imbus de messianisme, considèrent que leur rôle est d'exciter les tendances les plus belligères des États-Unis, au besoin en plaçant le gouvernement de ce pays devant le fait accompli.

## COURS POUR LES "15-17"

Programme d'étude spécial pour classe mixte de 15 à 17 ans

PHONÉTIQUE  
PRATIQUE ORATOIRE  
DIALOGUES  
CRÉATION COLLECTIVE

Prospectus — Renseignements — Inscription

CONSERVATOIRE LASSALLE

1290, rue SAINT-DENIS, bureau 99

861-4114

523-2675

## COURS DU SOIR

Option "ART ORATOIRE" Option "ART DRAMATIQUE"

### COURS OFFERTS

— Phonétique — Lecture expressive — Dialogues  
— Animation — Interprétation — Textes mémorisés  
— Technique de scène — Création collective  
— Pose de voix.

Aucun examen d'entrée

Inscription dès maintenant

Début des cours: 13-14 septembre

Prospectus - Renseignements - Inscription

CONSERVATOIRE LASSALLE

1290, rue Saint-Denis, bureau 99

861-4114

523-2675

## COURS POUR LES JEUNES

- DICTION
- EXPRESSION ORALE
- PHONÉTIQUE (articulation et prononciation)
- LECTURE À HAUTE VOIX

ENFANTS de 6 à 12 ans — Samedi à 9 h 30  
ADOLESCENTS de 13 à 15 ans — Vendredi à 19 h

SECTEURS: Ahuntsic — Cartierville  
Rosemont — Centre-ville

Début des cours: 17 et 18 septembre

Prospectus - Renseignements - Inscription

CONSERVATOIRE LASSALLE

1290, rue St-Denis, bureau 99

861-4114

523-2675

## PEUGEOT 504

VENTE D'ÉCOULEMENT  
FIN D'ANNÉE  
SUR TOUS NOS MODÈLES

504 EN STOCK  
PRIX SPÉCIAUX



ÉPARGNEZ \$\$\$

LES GRANDS GARAGES  
DU QUÉBEC Ltée

306 EST, RUE ST-ZOTIQUE, MONTRÉAL

Une rue à l'ouest de St-Denis  
Tel.: 273-9105